

LE
CANADA-FRANÇAIS

REVUE PUBLÉE SOUS LA DIRECTION D'UN

COMITÉ DE PROFESSEURS

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

RELIGION, PHILOSOPHIE, HISTOIRE, BEAUX-ARTS,
SCIENCES ET LETTRES.

VOLUME TROISIÈME
1ère LIVRAISON—JANVIER 1890.

QUÉBEC
IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE
30, rue de la Fabrique, 30
MONTREAL, chez Cadieux et Derome, 1603, rue Notre-Dame

1890

Bien que tous les articles insérés dans LE CANADA-FRANÇAIS soient examinés par le Comité de Révision, il est néanmoins entendu que chaque auteur garde la responsabilité de ses opinions.

SOMMAIRE

Pages.

5. — NOËL. — Poésies..... NAPOLÉON LEGENDRE.
7. — DIX ANS AU CANADA : De 1840 à 1850 (suite).. A. GÉRIN-LAJOIE.
34. — AU TEMPS DES VIEUX CREOLES. — *Sieur*
George..... GEO. W. CABLE.
52. — SI DIEU ME DISAIT..... — Poésies..... ADOLPHE POISSON.
53. — JUST DE BRETONNIÈRES, — *Un martyr du*
XIX^e siècle..... L'abbé AUG. GOSSELIN.
74. — VOYAGE EN GRÈCE, — *De Boyrouth au Pirée* CHS DE MARTIGNY.
81. — À LA CLAIRE FONTAINE. — Poésies..... NÉRÉE BEAUCHEMIN.
84. — LE PAYS DES GRANDS LACS au XVII^e siècle BENJAMIN SUITE.
99. — REVUE EUROPÉENNE..... P.-J.-O. CHAUVEAU.
109. — À TRAVERS L'ESPAGNE, par A.-B. Routhier. L'abbé E. ROY.
114. — BIBLIOGRAPHIE. — *Revue des revues*..... P.-J.-O. C.

DOCUMENTS INÉDITS.

(Sur l'Acadie. — *Suite.*)

5. XCIX. — Registres des Acadiens de Belle-Isle-en-Mer.
6. Paroisse de Loemaria.
27. Paroisse de Sauzon.
-
-

Le prochain numéro du CANADA-FRANÇAIS contiendra le commencement d'une *nouvelle* canadienne, par notre distingué collaborateur M. Legendre, intitulée :

ANNIBAL

LE CANADA - FRANÇAIS

—
ANNÉE 1890

Vol. III. — JANVIER 1890.

QUÉBEC. — IMP. DE L.-J. DEMERS ET FRÈRE,
Rue de la Fabrique, 30.

LE
CANADA-FRANÇAIS

REVUE PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION D'UN

COMITÉ DE PROFESSEURS

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

RELIGION, PHILOSOPHIE, HISTOIRE, BEAUX-ARTS,
SCIENCES ET LETTRES.

VOLUME TROISIÈME

ANNÉE 1890

QUEBEC
IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE
30, rue de la Fabrique, 30

1890

LE CANADA-FRANÇAIS

Revue périodique, publiée sous la direction d'un comité de
professeurs de l'université Laval.

NOËL

C'est Noël, la fête admirable,
Où, devant le Christ nouveau-né,
Sur la paille d'une humble étable
Tout l'univers est prosterné !

C'est la fête mystérieuse,
Qui fait, dans l'ombre de la nuit,
Poindre l'étoile radieuse
Que la foule en silence suit.

C'est la fête de tous les âges,
Où l'on voit, sur le chemin blanc,
Passer les souriants visages
Près des vieillards au chef tremblant.

C'est la fête de l'espérance,
Où montent, du temple sacré,
Les cantiques de délivrance
Du genre humain régénéré.

O Christ, du seuil de ce mystère
Qui voile ton front fulgurant,
Donne un regard à cette terre
Où l'homme se traîne en pleurant !

Partout où l'amère parole
Sème la guerre et ses terreurs :
Apporte la paix qui console ;
Fais ensemble battre les cœurs !

Partout où l'implacable haine
Jette ses funestes brandons,
Fais luire au fond de l'âme humaine
Ton regard chargé de pardons !

Et que tous les peuples du monde,
Au flanc de ton humanité,
Puisent dans la source profonde
De ta divine charité !

NAPOLÉON LEGENDRE.

DIX ANS AU CANADA

DE 1840 A 1850

PAR A. GÉRIN-LAJOIE

(Suite)

Enregistré conformément à l' " Acte des droits d'auteur. "

CHAPITRE TREIZIÈME

Brochure de l'honorable D.-B. Viger. — Opinion des hommes d'Etat en Angleterre. — Opinion de la presse européenne. — Efforts inutiles de sir Charles Metcalfe pour former un ministère. — Interrègne de neuf mois. — Elections générales. — Résultat.

Dans le cours de janvier 1844, M. Viger publia, à Kingston, une brochure intitulée: *La crise ministérielle et l'honorable D.-B. Viger*, dans le but de justifier sa conduite et d'expliquer sa position. Cette brochure n'était que la reproduction et le développement des discours qu'il avait faits devant la Chambre, et ne contenait aucun argument nouveau. Il y protestait de son attachement au gouvernement responsable, et de son respect pour les ministres démissionnaires, mais il blâmait ces derniers d'avoir donné leurs explications à la Chambre sans une permission écrite du gouverneur, et d'avoir ainsi violé leur serment d'office. Il blâmait la Chambre d'avoir demandé les documents expliquant les causes de la résignation: il considérait cette conduite comme subversive de tout gouvernement. Cette question de *forme* était, suivant lui, plus importante que la question même du gouvernement responsable. Quant à cette dernière, à peine y faisait-il allusion dans un court *post-scriptum*, et seulement pour dire qu'il ne pourrait la discuter, puisqu'il n'y avait devant le public aucuns faits sur lesquels on pût s'appuyer. L'auteur faisait preuve de connaissances en droit constitutionnel, mais son style diffus, le défaut d'enchaînement dans ses idées, les répétitions fréquentes qu'on y

rencontrait, rendaient la lecture de cette brochure excessivement fatigante.

D'ailleurs, il y avait longtemps que le pays ne songeait plus à la question de forme. La question de savoir si le gouverneur pouvait gouverner et administrer les affaires publiques sans prendre l'avis de ses ministres était bien autrement importante, et c'est de celle-là qu'on cherchait la solution depuis deux mois.

Ce qui est digne de remarque, c'est que sir Charles Metcalfe, dans cette longue lettre que l'on vient de lire, en justification de sa conduite, et dans laquelle il critique sans ménagement les démarches de ses ministres, ne fait pas la moindre allusion à cette violation des règles parlementaires ou constitutionnelles, considérée comme si grave par M. Viger.

La réputation dont jouissait sir Charles Metcalfe, sa bonté, son amabilité dans la vie privée, sa générosité, qui était intarissable, étaient bien propres à lui attirer des sympathies. On demandait instamment à cette époque l'amnistie pour les exilés de 1838, et leur retour dans la patrie. Une souscription ayant été faite dans tout le Bas-Canada pour fournir aux proscrits de Van Diémen les moyens de revenir, sir Charles Metcalfe souscrivit immédiatement la somme de cent louis. Des amis sincères du gouvernement responsable, touchés de cette bienveillance, s'obstinaient à croire que le gouverneur interprétait les résolutions de 1841 dans le même sens que MM. Lafontaine et Baldwin, et que tout le différend était dû à un malentendu regrettable. Il est même probable que la plupart des partisans de M. Viger partageaient cette erreur. Malheureusement pour sir Charles Metcalfe, il eut bientôt l'occasion de déromper ceux qui pouvaient conserver encore quelque illusion à ce sujet. Dans le cours de janvier, certains habitants du district de Gore, Haut-Canada, lui ayant présenté une adresse dans laquelle ils exprimaient leurs regrets de la retraite du ministère, sir Charles Metcalfe y répondit cavalièrement et de manière à ne plus laisser de doute sur ses sentiments et sa manière de voir. Cette réponse fit une profonde sensation à cette époque, quoiqu'elle ne contienne rien que nous n'eussions déjà vu dans les dépêches confidentielles du gouverneur.

« Pour ce qui est de mon opinion, disait sir Charles Metcalfe, relativement au gouvernement responsable, je ne sais pas jusqu'à

quel point je dois vous la développer sans connaître d'une manière plus précise ce que vous voulez dire. Si vous entendez que le gouverneur ne doit pas faire usage de son jugement dans l'administration des affaires, mais se contenter de servir d'instrument au Conseil, alors je suis d'un avis diamétralement opposé au vôtre. C'est une condition à laquelle je ne me soumettrai jamais, et que le gouvernement ne peut sanctionner. Si vous entendez que chaque parole, chaque action du gouverneur doit subir l'examen du Conseil, cela est tout à fait contraire à l'expédition des affaires. Si vous entendez que les emplois soient la récompense de l'intrigue, de l'esprit de parti et non du vrai mérite, encore une fois je ne suis pas de votre avis. Un tel abandon des prérogatives de la Couronne est, à mon sens, incompatible avec l'existence d'une colonie anglaise. Mais si vous entendez que ce gouvernement doit se préoccuper des vœux et des intérêts du peuple; qu'il soit loisible au Conseil de donner son avis en toute occasion; que le gouverneur doit consulter l'administration pour des cas importants; qu'il soit responsable envers le parlement provincial, je suis parfaitement d'accord avec vous, et je ne vois aucune difficulté à gouverner de cette manière, si de chaque côté on se laisse guider par la modération et le sens commun, si on ne se laisse pas influencer par l'esprit de parti. Ne visez pas à l'impossible, de peur que vous ne perdiez la réalité en courant après l'ombre. Vous désirez vivre en bonne harmonie avec l'Angleterre; ne vous imaginez pas atteindre ce but en suscitant des tracasseries au gouvernement de la métropole, en cherchant à réduire à rien son autorité."

On voit que sir Charles Metcalfe est de plus en plus sous l'influence de la passion et du dépit. Au lieu de raisonner froidement, de discuter la véritable question en litige, telle que ses ministres l'avaient posée, il se laisse aller à la déclamation. Ce qui dut pourtant le consoler beaucoup à cette époque, c'est que, dans un débat qui eut lieu dans la chambre des Communes en Angleterre au sujet d'une proposition d'amnistie de M. Roebuck, lord Stanley, le secrétaire des Colonies, prit occasion d'approuver hautement la conduite de sir Charles Metcalfe, et même ses opinions relatives au gouvernement responsable. Plusieurs autres membres importants partagèrent jusqu'à un certain point la manière de

voir de lord Stanley. On ne voulait pas admettre que le principe de la responsabilité ministérielle fût applicable à une colonie.

“ Quelque vrais et incontestables, dit lord Stanley, que soient les principes invoqués par M. Roebuck, appliqués à une république, ou Etat indépendant, sur le droit de la colonie de gouverner ses propres affaires locales, s'il fallait leur donner l'extension que veut l'honorable député, ils seraient incompatibles avec l'existence d'institutions monarchiques et avec les rapports qui doivent exister entre une colonie et la mère patrie.”

Cette opinion, qui avait déjà été proclamée dans la chambre des Communes en 1839 et en 1840, et dans les dépêches de lord John Russell à la même époque, n'était appuyée d'aucune raison solide ; elle était même en contradiction avec des faits tout récents. On ne pouvait nier que ce système de gouvernement responsable n'eût opéré à merveille sous le règne de sir Charles Bagot. Jamais le contentement n'avait été plus général. “ Le moyen de perpétuer notre connexion avec la mère patrie, disait la *Minerve*, n'est pas de restreindre les libertés coloniales, ni d'en arrêter le développement, mais bien de leur donner toute l'extension possible, compatible avec l'action de la constitution anglaise, et nécessitée par les besoins politiques et sociaux de la colonie. La concession du “gouvernement responsable”, en temps opportun, eût prévenu la demande d'un Conseil électif ; sa mise en pratique, comme sous sir Charles Bagot, perpétuera cette connexion, que les autorités métropolitaines semblent désirer.

“ Si nous consultons l'histoire, on verra que de toutes les ci-devant colonies anglaises qui forment maintenant l'Union américaine, celles qui songèrent les dernières à secouer le joug de la métropole, dans le mouvement révolutionnaire de 1775, furent précisément celles qui, par leurs constitutions, gouvernaient d'une manière absolue “ leurs propres affaires locales”. Il y en avait même où le gouvernement était électif, soit dit en passant.”

Les hommes d'Etat anglais n'en étaient pas encore rendus à comprendre cette vérité, ou, s'ils la comprenaient, ils ne croyaient pas que le moment fût arrivé de la proclamer ouvertement. L'Angleterre agissait à l'égard de ses colonies comme font ces vieux parents qui craignent toujours d'accorder trop de liberté à leurs enfants, même lorsqu'ils ont atteint l'âge où ils sont censés pouvoir conduire leurs propres affaires.

Ce qui affaiblissait toutefois la portée de ce débat, c'est qu'il était facile de voir que la plupart des orateurs n'étaient pas au fait des détails de la querelle entre sir Charles Metcalfe et ses conseillers; on avait été induit en erreur par de faux renseignements. Lord Stanley, par exemple, était encore sous l'impression que les ministres avaient exigé de sir Charles Metcalfe qu'il s'engageât, *par un écrit sous son seing et sceau*, à ne faire aucune nomination sans les consulter, quoique ce fait eût été nié formellement par M. Lafontaine. Il semblait regretter que les dépêches de lord John Russell, en 1839, sur le gouvernement responsable, n'eussent pas été publiées au Canada, bien qu'elles se trouvent en entier dans les journaux de l'Assemblée législative, pour la session de 1841, et que le gouvernement de cette époque se soit clairement expliqué sur le sens qu'il fallait leur attribuer, en faisant adopter par les Chambres les importantes résolutions du trois septembre de cette même année (1841).

De nombreuses assemblées publiques eurent lieu dans les différentes parties du pays pour approuver la conduite des anciens ministres; d'un autre côté le gouverneur recut un certain nombre d'adresses dans lesquelles on le félicitait de sa conduite ferme et indépendante. Mais sir Charles savait bien quelle importance attacher à ces manifestations de loyauté, et il ne manquait pas d'en plaisanter dans ses lettres privées.

Durant tout ce temps, la presse canadienne discutait chaleureusement la question. Bientôt même l'attention de la presse étrangère fut attirée sur le débat. Des journaux des Etats-Unis, de Londres et de Paris publièrent d'excellents articles sur cet important sujet, articles qui se lisent avec d'autant plus de plaisir qu'ils ne renferment aucune de ces personnalités injurieuses qui se rencontraient malheureusement trop souvent dans les journaux de la Province¹.

Dès le mois de décembre, le *Courrier des Etats-Unis*, rédigé alors par M. Gaillardet, avait publié un article plein de sens et de modération. Plus tard, lorsque le *Times* de Londres parut pousser lord Stanley à épouser la querelle de son représentant au Canada, et que le gouvernement anglais parut approuver la

1 — Voir *Journal de Québec*, 30 déc. 1843, 15 fév., 22 fév., 2 mars et 11 avril 1844.

marCHE dictatorialE de sir Charles Metcalfe, et prendre par conséquent fait et cause pour lui contre le dernier cabinet et la majorité du parlement canadien, le-même journal publia un autre article d'une grande vigueur, dont nous citerons quelques extraits :

“ Cette prétendue incompatibilité que signale sir Charles Metcalfe, disait-il (celle du gouvernement responsable et du régime colonial) est l'argument unique de tous ceux qui approuvent sa conduite, ou lui donnent tout au moins l'exceuse de la nécessité. Au nombre de ces derniers, figure, par exception, un journal français, qui a pris position, de prime abord et d'une façon très tranchante, contre les prétentions canadiennes. Il est vrai que ce journal se publie à Londres : Le *Journal des Débats*, en reconnaissant que le cabinet Baldwin-Lafontaine n'a fait que réclamer l'exécution du principe le plus élémentaire de tout gouvernement constitutionnel, se demande comment la presse anglaise, ordinairement si scrupuleuse sur cette matière, a pris parti pour le gouverneur général, et il ne s'explique cette anomalie que par l'influence des préjugés nationaux. “ Nous comprenons très bien, du reste, dit-il, qu'en cette occasion l'esprit national ait dominé l'esprit constitutionnel, car la doctrine soutenue par le ministère canadien ne tend à rien moins qu'à consacrer, en principe, l'indépendance absolue de la colonie. ”

“ L'induction du *Journal des Débats* nous paraît exagérée, comme le raisonnement du *Courrier de l'Europe* et de la presse anglaise, dont il est l'écho, nous paraît erroné. Ces journaux se créent des chimères pour les combattre. Allons droit, nous, aux réalités. En quoi le gouvernement de la métropole se trouverait-il compromis par la nécessité où serait le gouverneur colonial de consulter ses conseillers sur une place à donner, comme il le fait sur une loi à présenter ? Ce serait une prérogative de moins, c'est vrai. Mais la question est de savoir si l'exercice rigoureux de cette prérogative porte en soi plus de bénéfices que son abandon amiable. Eh bien, comme il est impossible qu'un gouvernement constitutionnel, ou responsable, existe, même en apparence, même en ombre, si les rouages secondaires de ce gouvernement ne reçoivent pas l'impulsion des rouages principaux ; comme un homme de cœur ne peut accepter la responsabilité d'une œuvre accomplie par des bras qui ne sont pas de son choix, il en résulte inévitablement de deux choses l'une, ou qu'un honnête homme est condamné

à tromper son pays et lui-même en jouant un rôle de ministre responsable dans cette comédie représentative, ou que, pour rentrer dans la vérité ou l'équité, il faille abolir entièrement ce simulacre de gouvernement représentatif. Ainsi donc, comédie ou réaction, duplicité ou oppression, voilà les deux termes du dilemme dont le gouvernement anglais déclare ne pas vouloir sortir. S'il entend, au contraire, octroyer à sa colonie un système de représentation populaire et de responsabilité ministérielle qui ne soient point une honteuse dérision, il ne fait qu'en compléter, qu'en faciliter l'exécution en reconnaissant aux conseillers du pouvoir exécutif un droit d'avis dans la distribution des emplois. Ce droit de respectueux avis établit entre les pouvoirs une harmonie sans laquelle il ne saurait y avoir que discorde et tiraillement.

« Prétendre que la Couronne ou son agent en serait avilie, c'est une absurdité. L'honneur et la dignité n'ont pas deux poids et deux mesures ; et ce qui ne déshonore pas la Couronne à Londres ne la déshonorerait pas à Montréal. Prétendre que la puissance de la métropole en serait ébranlée et son avenir compromis, est une terreur irréfutable, car une mesure qui contribue à la concorde, à l'affection des esprits, consolide l'autorité en la faisant aimer. La désaffection précède la rébellion, et le désir de l'indépendance ne naît jamais que de l'oppression. Aussi sommes-nous convaincus que la marche adoptée par le cabinet de Saint-James avancera plus l'ère de l'indépendance canadienne, si elle est écrite dans le livre de l'avenir, que ne l'eût fait la concession du droit équitable, rationnel, inoffensif, réclamé par le dernier cabinet et la majorité du parlement. Grâce à l'esprit conciliant et libéral de sir Charles Bagot, les distinctions de races et les oppositions d'intérêts commençaient à s'effacer entre la colonie et la métropole. Le terrain était sur le point de manquer aux inimitiés, aux haines politiques. Ce terrain, sir Charles Metcalfe le leur a rendu soudain, et aujourd'hui le Canada va se diviser en deux camps, avec deux drapeaux opposés. D'un côté se rangeront ceux qui veulent l'exécution franche et complète du gouvernement représentatif avec les garanties stipulées dans les résolutions de septembre 1841, qui ont été les conditions faites à sir Charles Bagot par l'opposition canadienne ; de l'autre se rangeront ceux qui sont décidés à renoncer complètement au gouvernement constitutionnel. Car

L'hypocrisie ou l'illusion ne sont plus permises ; ce gouvernement à cessé d'exister au Canada. Il faut que les Canadiens se pénétrant de cette vérité. Les leurre sont plus dangereux que la réalité la plus désespérante, en politique. On prend son parti de la réalité, quand on connaît au juste les droits qu'on a ou qu'on n'a pas, on sait à quoi s'en tenir, on n'est pas exposé à de fausses espérances, à de trompeuses illusions. Quand il y a un malentendu, au contraire, tôt ou tard, le jour des explications arrive, et il en résulte ce qui est résulté au Canada, c'est-à-dire des crises ministérielles, de l'agitation dans les corps politiques, de la discorde dans les relations publiques et privées. La question de forme doit disparaître aujourd'hui devant la question de fond. La première est puérile, car elle est accidentelle ; la seconde est sérieuse, car elle est permanente ; elle touche aux entrailles mêmes de la vie sociale. Les Canadiens ne doivent donc plus demander, comme ils le font exclusivement depuis deux mois, " qui a le mieux respecté les us et coutumes parlementaires, de M. Lafontaine ou de M. Viger ", mais " qui est pour le principe de la responsabilité *réelle* du gouvernement, et qui est contre ? " Les questions personnelles amoindrissent tous les principes, elles les ravalent au niveau et au poids d'une individualité. Or, une individualité, si respectable qu'elle soit, n'est qu'un grain de terre dans le monde matériel, et elle doit être encore moins dans le monde moral.

" C'est avec une *idée* qu'il faut prendre la mesure d'un homme, et non avec celle d'un homme qu'il faut prendre la mesure d'une idée. Sans cela, on n'est qu'un peuple d'esclaves et de crétiens. Heureusement, le Canada n'en est pas là. Ce qui lui a manqué, peut-être, pour se reconnaître dans la confusion où l'a jeté la dernière crise ministérielle, c'est un point précis sur lequel il pût s'orienter. Ce point, l'Angleterre et sir Charles Metcalfe viennent de le lui donner. Pour savoir désormais qui sera pour la colonie ou pour la métropole, pour la liberté ou pour la dictature, il n'aura qu'à prendre le mot de " responsabilité pleine et entière " pour devise et cri de guerre ; il verra, du premier coup d'œil, qui sera pour lui, qui sera contre lui."

Le *Siècle*, après avoir présenté à ses lecteurs un historique concis mais très clair de notre système de gouvernement, et avoir

fait connaître le différend qui existait entre le gouverneur et ses ministres, prit hardiment la défense de ces derniers.

Le *Morning Chronicle* de Londres, dans un article en date du 28 février, émettait des opinions entièrement opposées à celles du *Times*.

Durant tout ce temps là, sir Charles Metcalfe travaillait, mais sans succès, à la composition d'un nouveau ministère. Pendant plusieurs mois, il se flatta de pouvoir obtenir l'appui d'un certain nombre de Canadiens-français. M. Viger était plein d'espoir, et partit de Kingston pour Montréal, sûr d'y retrouver son ancienne popularité et de rallier autour de lui toute la population canadienne-française. Mais cet espoir fut déçu ; M. Lafontaine y exerçait une influence toute-puissante sur ses compatriotes, et quoique M. Viger, par ses longs services et son caractère honorable, conservât encore un certain nombre d'amis personnels, et le respect de ses adversaires, le gouverneur put bientôt constater, à son grand désappointement, qu'il ne serait d'aucune utilité à sa cause. Une élection qui eut lieu à Montréal dans le printemps de 1844, et qui se termina, après une lutte des plus ardentes, par le triomphe du candidat de l'opposition, servit encore à jeter le découragement parmi les partisans de sir Charles Metcalfe. M. L.-T. Drummond, jeune avocat de talents brillants, qui devait jouer plus tard un rôle important dans les affaires politiques du pays, fut élu pour représenter la ville de Montréal, contre le citoyen le plus riche de l'endroit, M. W. Molson, et malgré les efforts du parti tory et toute l'influence que le gouvernement exerce ordinairement dans les élections. Cette lutte électorale se ressentit de l'exaltation des esprits ; il y eut des rixes, des scènes de violence ; un détachement militaire fut appelé pour maintenir l'ordre, et un homme du nom de Champeaux fut tué d'un coup de baïonnette. Le candidat du gouvernement reçut les suffrages de la très grande majorité de la population d'origine anglaise, tandis que les électeurs canadiens-français et irlandais votèrent presque en masse pour M. Drummond.

La *Gazette* de Londres du 29 mars annonçait la nomination du capitaine Higginson au poste de secrétaire civil au Canada. M. Higginson passait pour exercer une grande influence sur l'esprit du gouverneur, et la presse de l'opposition le baptisa du

nom de lord Buke, par allusion au célèbre ministre favori de George III.

MM. Cartwright et Aclison avaient été députés en Angleterre par les habitants de Kingston pour y faire des représentations relativement au transfert du siège du gouvernement à Montréal, mais ils n'obtinrent qu'une réponse assez cavalière, et revinrent tout à fait découragés. Les bureaux publics se fermèrent à Kingston vers le 1^{er} juin, et vers le 15 du même mois, le déménagement à Montréal en était à peu près complété. Le gouverneur arriva dans la nouvelle capitale le 24, après une courte promenade aux chutes de Niagara.

Vers le même temps, une question assez intéressante s'éleva devant la cour du banc de la reine à Québec. Dans une cause où la reine était demanderesse, l'action avait été portée par M. Cochrane, conseil de la reine, au lieu de l'être par M. Lafontaine ou M. Aylwin, qui jusqu'à la nomination de leurs successeurs ou leur révocation expresse étaient censés être, le premier, procureur général, et le second, solliciteur général. L'avocat du défendeur souleva l'objection, et la cour décida que MM. Lafontaine et Aylwin devaient être considérés comme procureur et solliciteur généraux, jusqu'à ce qu'il fût prouvé qu'une révocation expresse leur avait été adressée.

Sir Charles Metcalfe s'efforçait de compléter au moins la partie haut-canadienne de son ministère. Mais M. Draper, sur lequel le gouverneur se reposait entièrement de ce soin, fut d'opinion qu'il fallait attendre la tournure que prendraient les affaires dans le Bas-Canada. A la fin de juin, il se rendit lui-même à Montréal, et mit tout en œuvre pour obtenir l'adhésion d'un certain nombre d'hommes marquants, surtout parmi les Canadiens-français. Malgré toute son habileté, il s'en retourna complètement découragé, et écrivit au gouverneur qu'après trois semaines employées par lui en tentatives de toutes sortes, il en était venu à la conclusion que "l'appui du parti Canadien-français ne serait obtenu que par le retour au pouvoir de MM. Lafontaine et Baldwin." Ainsi, après sept mois d'efforts inutiles, le gouverneur apprenait, de la bouche de son premier ministre, qu'il était impossible de composer un ministère, suivant les principes reconnus du gouverne-

ment responsable, sans l'aide du parti canadien-français, et que cette aide, il était impossible de l'obtenir ¹.

Que faire alors ? L'absence d'un gouvernement exécutif régulier commençait à exercer un effet désastreux sur la colonie. M. Draper assurait à sir Charles Metcalfe que la nécessité de remplir les charges vacantes devenait d'heure en heure plus pressante, que le long délai déjà survenu était de nature à nuire au crédit de la Province, que le revenu en serait bientôt affecté, que le manque d'un officier responsable pour représenter la Couronne dans les cours de justice présentait déjà de graves inconvénients, et que certaines craintes vagues, résultat de cet état de choses, tendaient à paralyser le travail et l'industrie du pays ².

Il était donc urgent de former un ministère, mais comment le former ? Rappeler MM. Lafontaine et Baldwin, c'était, suivant le gouverneur, s'avouer publiquement vaincu ; c'était rabaisser la dignité de la Couronne, et se jeter dans de nouveaux embarras. Former un ministère sans ces deux hommes, et par conséquent sans l'appui du parti canadien-français dans l'Assemblée, c'était se mettre dans l'impossibilité de faire fonctionner le gouvernement suivant les principes de la responsabilité ministérielle, parce qu'il serait impossible sans cela d'obtenir l'appui d'une majorité de la représentation.

Il n'y avait qu'un seul moyen de sortir de ce dilemme. Le gouverneur général avait le pouvoir de dissoudre l'Assemblée, et d'en appeler au peuple. Mais M. Draper prétendait que, si cet appel pouvait être reçu favorablement dans le Haut-Canada, ce pourrait bien être tout le contraire dans le Bas, et que le résultat général ne donnerait pas une majorité au gouvernement. La crise devenait alarmante. La constitution était en jeu. Le gouverneur résolut donc de faire un dernier effort pour compléter son cabinet. La charge de procureur général pour le Bas-Canada, laissée vacante par la résignation de M. Lafontaine, fut successivement offerte à quatre avocats canadiens-français, mais refusée par chacun d'eux sous divers prétextes. Sir Charles Metcalfe alla jusqu'à offrir de reprendre M. Morin, l'un des ministres démissionnaires. Mais vers le milieu d'août, il abandonna tout espoir de

1 — Kaye's *Life of Metcalfe*.

2 — *Ibid.*

ce côté, et résolut de former une nouvelle administration sans l'aide du parti canadien-français. Après avoir de nouveau offert inutilement la place de procureur général pour le Bas-Canada à deux avocats d'origine anglaise, il réussit à en trouver un troisième qui accepta. C'était M. James Smith, avocat de Montréal. Ce succès encouragea sir Charles Metcalfe, et le 27 du même mois, il put annoncer au bureau colonial qu'il espérait enfin pouvoir, sous peu de jours, compléter la formation du conseil exécutif de la Province.

Voici comment se composait cette nouvelle administration enfantée après tant d'efforts. A la tête étaient M. Viger, M. Draper et M. Daly, le premier comme président du Conseil, le deuxième comme procureur général pour le Haut-Canada, et le troisième comme secrétaire provincial pour le Bas-Canada. M. W. Morris avait accepté la charge de receveur général, qui avait été remplie dans l'intérim par M. Turquand, M. D.-B. Papineau, celle de commissaire des terres de la Couronne, et M. Smith, celle de procureur général pour le Bas-Canada. M. D.-B. Papineau était frère du célèbre Louis-Joseph Papineau alors en exil, et passait pour un homme habile, et d'un grand jugement; mais une surdité incurable l'avait tenu jusqu'alors éloigné des affaires. La nomination des trois nouveaux conseillers fut annoncée dans la *Gazette Officielle*, en date du 2 septembre.

Le gouverneur ne pouvant compter sur une majorité de la Chambre à l'appui d'une administration composée de la sorte, la question d'une dissolution fut discutée dans le Conseil. Cinq des ministres se prononcèrent pour la dissolution; un seul contre. Le gouvernement se prépara donc à la lutte. En même temps, il fut décidé que les charges secondaires dans le Conseil ne seraient remplies qu'après les élections, afin qu'elles pussent être conférées à des hommes qui occuperaient des sièges dans le parlement².

Un incident survenu peu de temps avant l'élection produisit quelque émoi. Le gouverneur ayant, dans une réponse à une adresse de certains habitants du comté de Drummond, attaqué la loyauté de ses ci-devant ministres, MM. Lafontaine et Morin renvoyèrent à Son Excellence leurs commissions de conseils de la

1 — *Kaye's Life of Metcalfe.*

2 — *Ibid.*

reine, en accompagnant des observations suivantes l'offre de leur démission.

La lettre est adressée au secrétaire provincial :

“ Ayant eu l'honneur d'être longtemps membres du conseil exécutif, auquel il est fait allusion dans les deux documents ci-dessus cités, nous ne pouvons que ressentir fortement toute la gravité de l'accusation que Son Excellence a été conseillée de porter contre nos collègues et nous. Placés sous le poids d'une accusation de cette nature, et qui, venant d'aussi haut, sera sans doute suivi de procédés ultérieurs, il ne nous convient pas de garder plus longtemps la commission que nous tenons comme conseils de la reine (*Queen's Counsels*); nous offrons donc notre résignation, que nous prions Son Excellence de vouloir bien accepter.

“ Si cette accusation ne devait porter préjudice qu'à nous seuls, nous nous arrêterions ici, attendant patiemment l'occasion d'être confrontés avec nos accusateurs, soit devant les tribunaux ordinaires, soit devant le parlement. Mais comme elle indique le renouvellement d'un système qui a déjà eu de funestes conséquences pour le pays, en ce que, à l'aide de ce système, l'esprit, le gouvernement et le peuple anglais avaient été autrefois soulevés contre nos compatriotes, nous n'hésitons pas à dire que rien ne justifie les accusations que Son Excellence vient, d'après l'avis de ses conseillers, de porter contre nous et nos collègues. Personne n'a été plus que vous. Monsieur, en état de juger de la fausseté et du caractère calomnieux de cette accusation, puisque vous étiez vous-même l'un de nos collègues dans le ci-devant conseil exécutif, tout le temps que nous en avons été membres, et que vous avez approuvé et soutenu en parlement toutes les mesures publiques de ce même conseil.

“ Nous protestons, en justice pour nos compatriotes et pour nous-mêmes, contre le renouvellement d'un système, grâce auquel les Canadiens-français ont tant souffert dans le passé, par suite de l'injustice des préjugés qui avaient été créés contre eux, auprès du gouvernement et du peuple anglais, et qui, jusqu'à l'heureuse arrivée de sir Charles Bagot, avait permis à une minorité de les opprimer.

“ Nous protestons contre le renouvellement d'un système, de l'injustice et du caractère oppressif duquel nous ne pouvons citer une meilleure preuve que l'emprisonnement, en 1838 et 1839, de l'ho-

norable Denis-Benjamin Viger, l'un des conseillers actuels de Son Excellence, circonstance qui ne contribue pas peu à augmenter la surprise que nous éprouvons de ce qu'une pareille accusation soit portée contre nous, dans un temps où il remplit auprès de Son Excellence les fonctions de conseiller exécutif.

“ Nous protestons contre le renouvellement d'un système qui tend à révoquer en doute la loyauté et l'attachement des habitants du pays envers le gouvernement anglais, et nous affirmons hautement et sincèrement que la confiance que sir Charles Bagot, dont ils honoreront toujours la mémoire, leur a inspirée dans la justice du gouvernement anglais est telle, qu'ils verront, nous en avons la conviction, passer bien des gouverneurs, avant que cette confiance puisse être détruite. Si elle l'est jamais, la faute n'en sera pas à eux, mais à ces gouverneurs.

“ Comme sujets anglais, nous réclamons l'exercice d'un droit, qui nous appartient, d'agir conformément à nos convictions et à notre conscience ; et lorsqu'en agissant ainsi nous sommes forcés de différer d'opinion avec le représentant de la Couronne en ce pays, nous protestons de toutes nos forces, en notre nom et en celui de ceux qui ont mis en nous leur confiance, contre l'injustice de la part des conseillers de Son Excellence, de la nature de celle que comporte l'accusation que nous repoussons aujourd'hui. Nous ne recherchons pas ici, s'il y a beaucoup de moralité et de justice, pour les conseillers du pouvoir, de lancer personnellement le représentant de l'autorité royale dans la voie d'imputations injurieuses contre des hommes, que leur position et le respect du devoir empêchent de se défendre à armes égales.

“ En assurant Son Excellence le gouverneur général de notre plus profond respect,

“ Nous avons l'honneur d'être,

“ Monsiem,

“ Vos très humbles serviteurs,

“ L.-H. LAFONTAINE,

“ A.-N. MORIN.”

“ A l'hon. DALY, Secr. Prov.

Deux jours après, MM. Lafontaine et Morin reçurent de l'honorable M. Daly la réponse suivante :

(Traduction ¹)

“ Bureau du Secrétaire,

“ Montréal, 3 septembre 1844.

“ Messieurs,

“ J'ai eu l'honneur de recevoir et de mettre devant le gouverneur général votre lettre en date d'hier.

“ Son Excellence observe avec autant de surprise que de regret qu'elle part d'une interprétation tout à fait inexacte du passage dans l'adresse récente du comté de Drummond, et, par conséquent, du passage correspondant de sa réponse auquel vous objectez. Il ne peut croire (*he is unwilling to think*) qu'il soit possible qu'après avoir lu de nouveau le passage entier dans l'adresse, dont les mots rapportés dans votre lettre ne forment qu'une partie, vous puissiez ne pas voir que son allusion aux vues et intentions (*designs*) du ci-devant conseil exécutif, avait rapport à une partie de l'adresse que vous n'avez pas remarquée (*not adverted to by you*), leur attribuant d'avoir tenté de réduire le représentant de Sa Majesté à la situation de servir d'une manière inconvenable les projets d'un parti. Que c'était à ceci seulement et non en général à leurs mesures et procédés que Son Excellence s'accordait avec les signataires de l'adresse, à attribuer une tendance naturelle à un résultat, qu'il est loin de penser que le parti a cette tendance en contemplation de la séparation de la “ connexion ” et du gouvernement britanniques.

“ Dans ces circonstances Son Excellence m'enjoint, sans faire aucune remarque sur l'absence de fondement aux accusations (*charges*) contre lui-même et son conseil exécutif qui sont contenues dans la dernière partie de votre lettre, qu'il est forcé de regretter comme résultant d'une fausse interprétation de votre

1 — Nous donnons cette traduction telle quelle, faute d'avoir pu nous procurer le texte anglais pour en faire une autre. L'auteur a dû se trouver dans la même nécessité. (*Note de la Réd.*)

part, de vous informer qu'il suspend sa décision sur l'offre de résignation que vous y faites de votre titre de conseillers de la reine (*Queen's Counsels*), pour le Bas-Canada, et qu'il regretterait de se trouver dans la nécessité d'agir sur icelle.

" J'ai l'honneur d'être,

" Monsieur,

" Votre très obéissant serviteur,

" D. DALY,
" Secr."

" Aux Hon. L.-H. Lafontaine, }
" A.-N. Morin, écuyers, etc., etc., etc. }

Le lendemain, MM. Lafontaine et Morin écrivirent de nouveau :

" Montréal, 4 septembre 1884.

" Monsieur,

" Nous avons l'honneur d'accuser réception aujourd'hui de la lettre en date d'hier, que vous nous avez écrite, par ordre de Son Excellence, en réponse à celle que nous vous avons adressée le deux du présent mois.

" En continuant d'assurer Son Excellence de notre plus profond respect, et en la remerciant humblement du contenu de cette réponse, nous regrettons d'avoir à dire qu'en donnant toute notre attention au sujet, nous demeurons convaincus que nous sommes sous le poids d'une accusation qui a nécessité notre première lettre, dans laquelle nous n'en avons portée aucune, ni de fait, ni intentionnellement contre Son Excellence.

" Nous avons l'honneur d'être,

" Monsieur,

" Vos très humbles serviteurs,

" L.-H. LAFONTAINE.

" A.-N. MORIN.

" A l'hon. D. Daly, Secr. Prov."

A cette dernière lettre, le gouverneur ne sachant trop que répondre, se contenta de garder le silence.

Les élections générales commencèrent le 23 septembre, les écrits devant être rapportés le 12 novembre. L'agitation fut extrême dans tout le pays. Les deux grands partis politiques,

celui des anciens ministres et celui du gouverneur s'organisèrent et firent des efforts inouïs pour remporter la victoire. Il y eut des scènes de violence ; dans plusieurs endroits on craignit des émeutes sérieuses. Ce fut à Montréal, la nouvelle capitale, encore sous l'émotion de l'élection qui avait eu lieu au printemps, que la lutte fut la plus ardente. Les candidats étaient, d'un côté MM. Drummond et Beaubien, partisans des anciens ministres, déjà élus pour la Chambre précédente ; de l'autre côté, MM. Moffatt et de Bleury, partisans de sir Charles Metcalfe. " Le parti anglais, dit sir Charles Metcalfe, dans sa dépêche du 23 novembre, était déterminé à remporter l'élection, ou du moins à ne pas se laisser dépouiller de ses franchises par la violence, comme lors de l'élection de M. Drummond, en avril. M. Drummond et ses amis voulaient avoir recours aux mêmes moyens ; mais le parti anglais était résolu d'opposer la force à la force, et de s'organiser pour la lutte. Grâce à l'énergie et à la fermeté avec lesquelles ils résistèrent aux attaques des hordes de journaliers catholiques romains employés sur les canaux et loués par le parti de M. Drummond ; grâce à l'admirable arrangement de l'officier rapporteur qui assura à tous les partis et à tous les bureaux de scrutin la liberté du vote durant toute cette élection, et à la présence des militaires chaque fois qu'elle était nécessaire pour maintenir la paix, la violence fut impossible, et le parti anglais triompha. Les votes se divisèrent comme suit : pour M. Moffatt, 1079 ; pour M. de Bleury, 1075 ; pour M. Drummond, 953, et pour le docteur Beaubien, 952..."

Ces deux derniers candidats protestèrent contre l'élection, et prétendirent que leurs électeurs ou partisans avaient été empêchés de voter ; que, pendant les deux jours d'élection, les électeurs s'approchant des bureaux de scrutin avaient été exposés aux attaques d'hommes armés venus de Québec, de Gore, de Chatham, de Rawdon, armés de bâtons, de couteaux, de pistolets et autres armes meurtrières ; que des troupes de cavalerie et d'infanterie aux ordres de magistrats connus pour être de violents partisans des autres candidats avaient empêché les électeurs de MM. Drummond et Beaubien de s'approcher des bureaux de scrutin, ces bureaux ayant été, durant les deux jours d'élection, entourés de soldats et de pièces de campagne, et la ville ayant été, par un officier supérieur, proclamée sous le contrôle militaire ; que par ce

moyen et divers autres stratagèmes, environ trois mille électeurs n'avaient pu donner leurs suffrages.

Par un mouvement spontané, les électeurs du comté de Port-neuf, qui n'avaient pas encore fait choix d'un député, apprenant la défaite de M. Drummond, l'élirent par acclamation pour représenter leur division électorale.

Cette élection de Montréal fut à peu près la seule victoire que le gouvernement remporta dans le Bas-Canada. L'honorable D.-B. Viger fut défait à Richelieu par le docteur Wolfred Nelson, l'exilé des Bermudes, et quelques jours après, dans le comté de Montréal, par M. Jobin. Ces deux défaites successives firent beaucoup d'impression, et durent jeter le découragement dans l'âme de M. Viger. Le seul député canadien-français qui eût voté avec M. Viger dans les derniers jours de la session, M. Noël, représentant de Lotbinière, ne put se faire réélire; M. J.-G. Barthe, qui avait chaleureusement défendu M. Viger dans *l'Aurore des Canadas*, durant les derniers neuf mois, fut pareillement défait dans son comté d'Yamaska; l'honorable John Neilson, autrefois si populaire, et qui avait rendu de si grands services au Bas-Canada, ne put se faire élire, parce qu'il avait voté contre les anciens ministres, et qu'il paraissait appuyer dans sa *Gazette de Québec* les prétentions de sir Charles Metcalfe; le précédent orateur de l'Assemblée législative, M. Cuvillier, perdit aussi son élection à Laprairie, parce qu'on le soupçonnait d'être secrètement opposé à MM. Lafontaine et Baldwin. Le gouvernement s'efforça de susciter un adversaire à M. Lafontaine, dans le comté de Terrebonne, et M. A.-B. Papineau vint d'abord sur les rangs; mais, au jour de la mise en candidature, à la levée des mains, M. Papineau jugea plus prudent de se retirer, et l'élection de M. Lafontaine se fit par acclamation. Sir Charles Metcalfe confesse dans sa correspondance que ce fut un pénible mécompte pour le gouvernement. L'honorable A.-N. Morin fut élu par acclamation dans deux divisions à la fois, le comté de Bellechasse et le comté de Saguenay.

Dans le district de Québec, pas une seule élection ne fut favorable au gouvernement; et, comme dit sir Charles Metcalfe dans sa dépêche, le parti anglais y sembla paralysé. MM. Aylwin et Chabot furent nommés pour représenter la ville de Québec. Deux jeunes gens de talent, qui venaient d'être admis au barreau, mais qui devaient jouer plus tard un rôle important

dans les affaires du pays, MM. Chauveau et Cauchon, furent alors élus pour la première fois, le premier pour le comté de Québec, à la place de l'honorable John Neilson, le second pour le comté de Montmorency. M. Cauchon était rédacteur et propriétaire du *Journal de Québec*, où il avait défendu avec énergie et talent la politique de l'ancien ministère; M. Chauveau, lui, s'était fait connaître, dans le monde politique, par des correspondances au *Courrier des Etats-Unis*, dans lesquelles les affaires du Canada étaient discutées avec beaucoup de talent.

Dans le Haut-Canada, la plus grande partie des comtés élurent des partisans du gouverneur. M. Hincks, qui résidait alors à Montréal, où il rédigeait le *Pilot*, qu'il y avait fondé au commencement de l'année, fut défait à Oxford; M. Boulton, autrefois procureur général pour le Haut-Canada, et subséquemment juge en chef à Terre-Neuve, fut pareillement défait dans le comté de Niagara, qu'il représentait depuis l'Union; M. Durand ne put se faire réélire, et MM. Baldwin, Price et Small eux-mêmes eurent à soutenir une lutte des plus vives. Le transfert du siège du gouvernement dans le Bas-Canada, la crainte de la domination française, un certain esprit de loyauté que sir Charles Metcalfe avait ravivé et excité, en laissant croire, chaque fois que l'occasion s'en présentait, que la lutte entre lui et les anciens ministres n'était autre qu'une lutte entre les amis et les ennemis de la mère patrie, ne contribuèrent pas peu à produire ce résultat. L'esprit de parti, la passion qui s'était peu à peu emparée de sir Charles Metcalfe lui faisaient peut-être croire à l'existence d'un manque de loyauté patriotique chez ses adversaires; mais ce n'en était pas moins une grave injustice, que des hommes comme ceux qui dirigeaient alors l'opposition devaient ressentir amèrement. Sir Charles Metcalfe en était venu à croire que les adversaires de son gouvernement étaient des ennemis du gouvernement de Sa Majesté. " Il est constaté, dit-il en annonçant à lord Stanley le résultat des élections de 1844, il est constaté que la loyauté et l'esprit anglais existent dans le Haut-Canada et les Cantons de l'est, tandis que la désaffection prédomine dans les comtés canadiens-français. Par désaffection j'entends un sentiment anti-britannique, de quelque nom qu'on l'appelle, ou quelle qu'en soit la cause, qui porte à faire une opposition constante au gouvernement de Sa Majesté. "

Si la passion n'eût pas faussé l'esprit du gouverneur, il se fût

convaincu que les Canadiens-français, comme les réformistes du Haut-Canada, n'avaient lutté que pour obtenir, dans toute sa plénitude, le gouvernement constitutionnel responsable qui découlait de leur nouvelle constitution.

On nous saura gré de terminer ce chapitre par l'intéressante appréciation suivante, extraite d'une série de lettres politiques adressées à cette époque à la *Minerve* de Montréal, le principal organe canadien-français des ministres démissionnaires :

“ Dans ma dernière lettre, j'ai constaté le fait qu'après la résignation des ex-ministres, sir Chs Metcalfe forma un “gouvernement provisoire”; que M. Viger, nonobstant ses professions d'attachement au principe de responsabilité constitutionnelle, consentit à en faire partie, même à en devenir le chef, considéré, aux yeux du peuple Canadien, comme s'appuyant, pour le succès de sa nouvelle entreprise, sur la force que pouvait lui apporter le parti tory du Bas-Canada, qu'il venait de rappeler à la vie, et sur celle que pouvait lui donner une minorité des députés du Haut-Canada; minorité qui, il est vrai, était censée représenter le parti tory de la province supérieure, mais qui alors, constitutionnellement parlant, n'en était pas moins une minorité.

“ Ce gouvernement “ provisoire ” a donné lieu à un interrègne de neuf mois, interrègne qui n'a pas été autre chose qu'une violation des résolutions de 1841, et par conséquent une suspension de notre charte constitutionnelle. Raconter les faits et gestes des partis politiques durant ces neuf mois, répéter les accusations qu'ils se sont lancées réciproquement, serait, il faut l'avouer, entreprendre une tâche bien fatigante et peu agréable à nos lecteurs. Il vaut mieux en venir de suite au résultat de la dernière élection générale, résultat qui, par cela même que chacun des partis l'invoque en sa faveur, semble n'être une victoire ni pour les uns ni pour les autres; peut-être même est-il une défaite pour presque tous.

“ Les plus aveugles mêmes devaient sentir que l'existence du “ provisoire ” était une cause de faiblesse pour le gouvernement. L'acte d'union exigeant impérieusement qu'il y ait une session de la législature au moins tous les douze mois, cette faiblesse ne pouvait devenir que de plus en plus sensible à l'approche de l'expiration de ce terme. Bien que le représentant de la Couronne ait été compromis par ses conseillers, lorsqu'il fut avisé par eux

de condamner publiquement la pensée d'une dissolution, il fallait néanmoins qu'il en vint tôt ou tard à adopter cette voie, la seule qui lui restât, pour courir la seule chance qu'il avait de sortir, sinon victorieux du moins honorablement, de la lutte dans laquelle il se trouvait engagé. Il n'y a nul doute que l'on avait nourri l'espoir d'opérer une réaction considérable parmi les membres de la dernière chambre d'assemblée. Longtemps avant la dissolution, les journaux organes du gouvernement avaient proclamé cette réaction comme un fait accompli. Ils n'ont fait en cela, ce que malheureusement ils font tous les jours, que compromettre ceux qu'ils veulent servir. Le pays n'a rien à gagner à voir le représentant de la Couronne ainsi traîné, malgré lui sans doute, dans le sentier bourbeux des passions politiques. Après un travail de neuf mois pour opérer cette réaction tant désirée, le gouvernement doit être censé avoir reconnu son impuissance à l'accomplir, le jour où il prit le parti, bien tardif il est vrai, d'en appeler directement au peuple. C'est le résultat de cet appel qu'il importe au Bas-Canada, peut-être plus qu'on ne le croit généralement, de bien peser et de bien apprécier.

“ Il n'est que juste de commencer par constater le fait que cet appel n'a eu lieu qu'après que, pour faire cesser en quelque sorte le “ provisoire ”, le nombre des membres du conseil exécutif eût été porté à six, sans que néanmoins il s'y trouve *un seul* membre de la *chambre d'assemblée*, appartenant au Haut-Canada ; M. le solliciteur général Sherwood ne faisant pas partie du cabinet, et les honorables Draper et Morris étant membres du Conseil législatif. Le cabinet est même encore incomplet, puisqu'il n'y a pas d'inspecteur général.

“ J'ai déjà dit que le résultat des élections semblait n'être pas favorable à aucun des partis. Je m'explique : deux des quatre partis dont j'ai constaté l'existence dans ma première lettre, ont considérablement gagné. Mais ni l'un ni l'autre, isolément, ne peut compter sur la majorité des 84 membres de la Chambre. Ces deux partis sont le parti appelé tory dans le Haut-Canada, et le parti appelé libéral dans le Bas-Canada. Le scrutin électoral donne à chacun de ces deux partis le même nombre de membres dans sa province respective, savoir 29. Et chose assez étrange, c'est que les deux autres partis qui sont en minorité, savoir le parti réformiste du Haut-Canada et le parti tory du Bas-Canada,

comptent également chacun le même nombre de membres, savoir 13. Dans cette classification, je donne à chaque parti ses *loose-fish*. Heureusement que cette fois l'on dit que le nombre en est petit. Ainsi en supposant unité d'action entre les partis tory du Haut et du Bas-Canada, d'un côté, et entre les libéraux du Bas-Canada et les réformistes du Haut-Canada, l'on voit de suite que les partis ainsi réunis devront se rencontrer à forces égales sur le terrain législatif. Cette combinaison qui est la plus forte qui puisse se faire en faveur de l'administration actuelle, ne lui donne pas la majorité. Elle ne compte que 42. L'opposition lui présente le même front. L'administration devra donc compter sur le chapitre des accidents, chapitre qui ne s'ouvre et ne se ferme qu'à la volonté des *loose-fish*, classe d'hommes dont l'appui est toujours incertain et peu sincère. Lorsqu'une administration, dans un gouvernement représentatif, n'a pas, pour la soutenir, une majorité bien décidée, elle marche au combat avec la conscience de sa défaite, par cela même qu'elle est toujours obligée de compter le nombre de ses soldats; tandis que l'opposition qui ne s'embarrasse jamais du cri : " Combien sont-ils ? " anime le combat avec d'autant plus d'espoir de succès que ses adversaires s'avouent déjà vaincus.

" Tel me semble être le sort de l'administration du jour, si cette combinaison des partis se vérifiait à la lettre. Cette combinaison, je ne la fais que par hypothèse, et aussi parce qu'elle me semble être celle que les organes du gouvernement, ou du moins les principaux d'entr'eux, voudraient établir. Or, cette combinaison nous présente l'administration de sir Charles Metcalfe, déterminée à tenter fortune, en se reposant, pour le succès, sur les membres dits torys du Haut et du Bas-Canada. Alors sa position est un peu changée de ce qu'elle était avant la dissolution du parlement, puisque, avant cet événement, elle n'avait pour appui qu'une minorité des membres de l'une comme de l'autre section de la Province. Aujourd'hui, cette combinaison lui donnerait, à coup sûr, le droit de compter sur une majorité des membres du Haut-Canada; mais quant au Bas-Canada, elle ne lui offre que l'appui d'une minorité. Si, de cette combinaison, l'administration espère avoir une majorité, et gouverner avec cette majorité, elle se trouve dans la même fausse position qu'était celle de lord Sydenham vis-à-vis du Bas-Canada. Car, à l'instar de lord

Sydenham, elle gouvernerait le Haut-Canada avec sa majorité, ce qui est bien, puisque c'est respecter le premier principe du gouvernement représentatif; mais aussi elle gouvernerait le Bas-Canada *par et pour* sa minorité, ce qui est mal, puisque c'est une violation flagrante du principe reconnu ci-haut. Elle serait donc appelée à faire triompher ensemble deux principes contraires, deux principes qui se livreraient un combat mutuel! C'est impossible. Ce qui est arrivé à l'administration de lord Sydenham lui est réservé. Elle succombera comme elle. L'on peut même ajouter que, par suite d'une pareille combinaison, lord Sydenham s'était acquis une majorité plus forte en nombre et en talents que celle que la même combinaison permet à l'administration d'espérer pouvoir obtenir. Mais, toujours est-il vrai que ces deux administrations auront eu les mêmes principes pour base de leur existence. Comment donc ceux qui condamnaient alors lord Sydenham de gouverner le Bas-Canada par une minorité de ses représentants, peuvent-ils aider sir Charles Metcalfe à faire la même chose, avec une minorité plus faible encore? Je laisse à d'autres le soin de répondre.

« D'après le résultat des élections, il est digne de remarque que, dans le Haut-Canada, le jeu de bascule qui s'y joue depuis plus de vingt-cinq ans, est encore dans toute sa force, et vient de remporter un nouveau triomphe. En effet, l'on assure que depuis 1820, la fortune, pour chacun des deux partis tory et réformiste a alternativement changé à chaque élection générale. Aujourd'hui la victoire est aux réformistes; demain elle est à leurs adversaires. En effet, si l'on réfléchit qu'un grand nombre d'élections dans le Haut-Canada ne se sont décidées que par des majorités de 4, 6, 10, 15 ou 20 voix, on peut se rendre facilement compte de ce revirement alternatif de la fortune électorale dans la province supérieure. Lorsque des petites majorités comme celles que je viens de mentionner font continuellement pencher la balance tantôt en faveur de l'un, tantôt en faveur de l'autre des partis, il est impossible pour un gouvernement de se reposer avec confiance sur la force que peuvent donner ces petites majorités. Nous en avons la preuve dans les quatre dernières élections générales du Haut-Canada. En 1836 les réformistes ont une grande majorité. Une élection a lieu sous sir Francis Bond Head, qui est accusé d'y prendre une part très active; les cartes changent, et une

grande majorité est acquise aux torys. En 1841, la baguette magique de lord Sydenham fait de nouveau tourner la fortune : les réformistes regagnent une grande majorité ; et leurs adversaires sont réduits à une bien petite minorité. En 1844, les deux partis sont de nouveau appelés à mesurer leurs forces électorales ; Sir Charles Metcalfe, comme ses prédécesseurs, est accusé de prendre part à la lutte contre le parti réformiste ; celui-ci est vaincu, et l'autre triomphe. Ce mouvement de bascule se répète avec tant de régularité que les réformistes comptent déjà avec confiance sur la victoire à la prochaine élection générale, et que les torys ont déjà, dit-on, la conscience de leur défaite. Ces deux partis trouvent sans doute quelque consolation dans ce jeu alternatif de la fortune, puisqu'il fait naître pour l'un comme pour l'autre les mêmes espérances et les mêmes craintes. Mais, loin d'être une cause de force pour le gouvernement qui est obligé d'appeler à son aide l'un de ces partis, il me semble être au contraire une cause commune de faiblesse et d'embarras. En effet, comment un gouvernement peut-il adopter un plan uniforme de mesures administratives et législatives, avec quelque chance de permanence ou de durée, lorsque d'un moment à l'autre ce même gouvernement est exposé à subir le contre-coup de ce jeu de bascule électorale ? Malgré lui, il est obligé d'en supporter les conséquences. Dans le dernier parlement, les réformistes comptaient à peu près 29, et leurs adversaires 13. Aujourd'hui les cartes sont échangées dans la même proportion : les torys nombrent 29, et les réformistes 13. Si encore ces effets capricieux de la fortune ne devaient affecter que le Haut-Canada, le mal serait moins grand. Mais il faudra toujours que le Bas-Canada soit plus ou moins lui-même ballotté dans ce mouvement qu'impriment les luttes électorales du Haut-Canada. Ce n'était pas assez pour lui de voir sa représentation morcelée, sa langue proscrite, avec en outre l'obligation de payer une dette qu'il n'a pas contractée ; il faut encore qu'il devienne plus ou moins le jouet de la haine, des passions et des luttes des partis dans l'autre section de la province. Croit-on puiser, dans ces éléments éternels de discorde et de malaise politique, de grandes chances de durée pour l'union des provinces ? Je laisse à vos lecteurs le soin de faire leurs commentaires sur cette question.

“Les élections du Haut-Canada peuvent et doivent encore être appréciées sous un autre point de vue. Aux *kustings*, il devait y avoir des candidats de trois nuances différentes. Outre la couleur des réformistes et des torys, il devait y avoir celle des *modérés*, parti neutre que le gouverneur voulait tirer des rangs des deux autres, et sur le succès duquel il voulait se reposer. Ce dernier parti, à proprement parler, était celui du gouverneur. C'est pour tirer ce parti du néant, et lui donner l'existence, que l'on a vu un *ministre de la religion* se lancer en gladiateur, dans l'arène politique ! Et pour l'avoir fait, il a été récompensé par l'administration actuelle ! Si ceux qui s'occupent à écrire sur la morale publique, en vue de la pratiquer, veulent bien apprécier ces deux faits, non pas seulement dans leur portée du moment, mais dans celle qu'ils doivent avoir par la suite, ils y trouveront ce qu'il faut pour donner un libre cours à leurs pensées. Eh bien, ce nouveau parti a été créé ; et quoique bien plus faible en nombre que les deux autres, il a néanmoins remporté la victoire, en se sacrifiant lui-même, à sa naissance, sur l'autel de la patrie. Quel dévouement ! Il fallait avant tout vaincre le parti des réformistes, qui avait la majorité dans le dernier parlement. La petite armée qu'a fait surgir le *ministre de la religion*, en arrivant sur le champ de bataille, voit ce parti déjà aux prises avec un autre ennemi qui combat avec des forces qui rendent la victoire incertaine ; elle se jette dans la mêlée, meurt elle-même avant la fin du combat ; mais elle meurt en se couvrant de gloire, puisque désormais la victoire est acquise aux ennemis de l'armée réformiste. Le nouveau Léonidas seul survit pour raconter et chanter les hauts faits de ses braves Spartiates.

“Les réformistes vaincus, qui a droit de crier victoire ? Ce n'est certainement pas le parti de ces *modérés*, qui à peine compte un membre sur les 42 élus pour le Haut-Canada. Le parti tory seul a droit de crier victoire, puisqu'il compte 29 membres. Mais cette victoire est-elle acquise à l'administration ? Il est permis d'en douter. Le parti tory n'a pas combattu pour elle ; mais c'est elle qui a combattu pour lui, en lui envoyant des forces, faibles sans doute, mais suffisantes, pour l'aider à vaincre les réformistes. Le parti tory recueillera les fruits de la victoire ; et il y a cent à parier contre un qu'il faudra beaucoup d'adresse, de résignation,

et peut-être même de *stipulations*, pour l'engager à faire participer à ces fruits l'administration du jour. Nous verrons.

“ Les réformistes auront beau crier à la corruption, à la trahison, à l'intervention du gouverneur général, à son appel aux passions des orangistes ! Tout cela peut être plus ou moins vrai ; il n'en est pas moins constant que la même majorité qu'ils avaient dans la dernière chambre d'assemblée est aujourd'hui acquise à leurs adversaires, qui, si nous en jugeons par le passé, sauront en profiter avec avantage.

“ Ce fait constaté, reportons-nous maintenant dans le Bas-Canada. Le résultat de ses élections a été bien différent ; le parti libéral s'est accru en nombre, comparé à ce qu'il était dans la chambre d'assemblée sous lord Sydenham. Il compte 29 membres plus unis même par leurs principes, leurs vues et leurs opinions, que le parti dit tory du Haut-Canada, qui, composé de matériaux hétérogènes, devra nécessairement se fractionner sur un grand nombre de questions. Le résultat de ces élections, au point de vue moral et politique, a acquis une nouvelle force par le fait de la défaite de M. Denis Viger dans deux comtés populeux, et par celui de l'élection, à l'unanimité, de MM. Lafontaine, Aylwin et Morin, trois des ex-ministres. Le pays a ainsi déclaré qu'il repoussait avec indignation l'accusation de parjure et de déloyauté journalièrement lancée contre eux, et par contre-coup contre la majorité de la dernière Chambre, et leurs compatriotes. M. Viger doit en grande partie attribuer sa défaite, dans deux comtés canadiens, au fait d'avoir lui-même mis au jour l'une de ces deux accusations, et d'avoir, comme conseiller, avisé le gouverneur de porter l'autre. Le pays n'y a pas cru ; M. Viger, il est assez généralement dit, n'y croyait pas lui-même. Ce n'était donc qu'une tactique électorale. Eh bien, cette tactique, avec une population morale et honnête comme celle des Canadiens-français, a tourné contre ses auteurs ; et l'abandon où les compatriotes de M. Viger l'ont laissé aux dernières élections, lui en fournit une preuve bien amère.

“ Voilà donc le résultat de cet appel au peuple des deux provinces, résultat qui ne donne et ne peut donner une majorité à aucune combinaison, si ce n'est à une seule, celle adoptée par sir Chs Bagot, de former une administration qui représente la majorité respective des deux provinces. De même qu'il est injuste de gouverner le Haut-Canada avec une majorité du Bas-Canada ; de

même il est injuste de gouverner le Bas-Canada avec une majorité du Haut-Canada. D'un autre côté, les partis changent à chaque élection dans le Haut-Canada. Qu'un nouveau gouverneur arrive demain, et jette dans la balance son influence et sa sympathie en faveur du parti de la minorité, ce parti redeviendra majorité. Ce sera toujours un mouvement continuél de bascule ; mouvement qui, en se reproduisant sans cesse, fera toujours la faiblesse et l'embarras du gouvernement. Les partis se balançant pour ainsi dire dans le Haut-Canada, celui qui ne sera pas au pouvoir, remuera ciel et terre pour y parvenir, même par l'agitation du rappel de l'Union, agitation que le parti tory fera, assure-t-on, du moment qu'il cessera d'avoir la majorité en Chambre, ou du moment qu'ayant cette majorité, on ne le fera pas participer à l'administration. En effet, la fluctuation continuelle des partis politiques du Haut-Canada, doit tendre, ce me semble, dans ses conséquences plus ou moins éloignées, à cette agitation du rappel de l'Union. Les Torontoniens et les Québécois seraient sans doute les premiers à pousser des cris de joie. Quoi qu'il arrive, je termine en disant que l'attachement des Canadiens-français, et le maintien de leur langue, de leurs institutions et de leurs lois forment le rempart le plus fort que le gouvernement puisse ériger sur ce continent contre l'aggression étrangère ; et Québec est un second Gibraltar ; et ses habitants ajouteront peut-être que la pensée d'un Pitt vaut bien celle d'un Sydenham."

(A suivre.)

AU TEMPS DES VIEUX CRÉOLES

NOUVELLES LOUISIANAISES

PAR GEO. W. CABLE

Traduites de l'anglais par LOUIS FRÉCHETTE

I

SIEUR GEORGE ¹

On voit, au cœur de la Nouvelle-Orléans, une vaste construction de brique à quatre étages, qui est là depuis environ trois quarts de siècle.

Les appartements en sont loués à une classe de gens qui les occupent, simplement pour ne pas se donner la peine de chercher ailleurs des quartiers plus confortables et moins dispendieux.

Avec son stuc gris se détachant çà et là en larges plâtras, cette construction garde un certain air solennel de noblesse en haillons, et s'élève, ou plutôt se tient à l'encoignure de deux anciennes rues, comme un vieux dandy décaqué qui se donnerait des airs de chercher de l'emploi.

Sous son principal porche s'ouvre une obscure pharmacie.

Sur l'une des rues, le bazar d'une *modiste en robes et chapeaux*, et quelques autres petites boutiques. Sur l'autre, d'immenses

1 — Avec le présent numéro du CANADA-FRANÇAIS, nous commençons à publier la série de nouvelles que M. George-W. Cable, de la Nouvelle-Orléans, a donnée, il y a quelques années, sous le titre de : *Old Creole Days*. Ces récits, dont l'originalité et le style pittoresque firent sensation dans le temps, ont pour nous un attrait spécial, en ce qu'ils nous initient quelque peu aux mœurs, coutumes et caractères de nos frères louisianais, à l'époque où ils portaient encore le nom de Créoles. L'étude est-elle fidèle, les portraits ressemblants ? C'est ce que nous ne pouvons garantir. Les récits sont attrayants, pleins de saveur exotique ; ils nous parlent d'une population avec laquelle notre race a d'intéressants liens de parenté ; cela suffit, n'est-ce pas ? pour nous justifier de les faire connaître aux lecteurs de notre Revue. La première de ces nouvelles a déjà été traduite pour une autre publication, mais la traduction que nous donnons aujourd'hui a été tellement revue et corrigée, qu'elle peut être considérée comme un travail tout nouveau. Du reste, ce serait tronquer l'ouvrage de M. Cable que d'en omettre la première partie, et nous ne nous croyons pas le droit de le faire. Au surplus, toutes les autres parties du livre sont absolument inédites. (*Note de la Réd.*)

portes en volige, avec grillages sur les linteaux, barrées et bouloignées d'énormes ferrailles couvertes de toiles d'araignées, comme les portes d'un donjon, sont encore surmontées d'une enseigne grinçante — oubliée là par le shérif — sur laquelle on distingue à peine ces mots : *Vins et Liqueurs*.

Un coup d'œil à travers l'une des boutiques nous montre une cour intérieure de forme carrée, sur laquelle s'entre-croisent des cordes chargées de linge mouillé. Cette cour est encombrée, sur les côtés, par des escaliers branlants qui ont pour ainsi dire peine à sortir des décombres.

Le voisinage est depuis longtemps abandonné aux petites boutiques de cinquième ordre, dont les patrons et les patronnes arborent la séduisante devise : *Au gagne petit*.

Une innombrable cohue d'enfants, qui, comme par un privilège miraculeux particulier à l'endroit, ne se font jamais écraser, sont là qui obstruent les trottoirs de leurs jeux bruyants.

La maison est percée de nombreuses fenêtres où paraissent et disparaissent tour à tour des femmes passablement jolies, en peignoirs d'indienne, arrosant quelques pots de fleurs ou de cactus, ou suspendant des cages de serins.

Leurs maris sont, ou employés chez les marchands de vins, — ou percepteurs de loyers pour les agents des vieux Français de la Nouvelle - Orléans, échoués à Paris, — ou surnuméraires aux douanes, — ou assistants-greffiers au palais ; car les Créoles de la bourgeoisie sont très avides de ces petites fonctions.

Une corniche décrépite laisse tomber de petits morceaux de mortiers sur les passants, comme un écolier en pension.

Le propriétaire est un nommé Coucou, un ancien Créole d'origine assez douteuse, qui, dans son orgueil de vieux propriétaire, regarde comme une insulte toute demande de réparation qu'on pourrait lui faire.

Il était presque enfant lorsque son père lui laissa cet héritage ; et il a vieilli, ridé et jauni, dans l'administration de cette vieille propriété, comme une momie qui s'animerait périodiquement.

Il fume du cascarilla, s'habille en velours de coton, est toujours ponctuel comme un exécuter de hautes œuvres.

Dans la vénérable maison de maître Coucou, un certain vieillard avait l'habitude de venir tous les soirs, durant plusieurs

années, trébuchant parmi les groupes d'enfants criards qui prenaient leurs ébats aux premiers rayons de la lune.

Persone ne savait son nom, mais tous les voisins le désignaient sous le sobriquet de *Sieur George*.

Il arrivait toujours chez lui en ligne droite — trop droite — ne biaisant jamais ni d'un côté ni de l'autre, tantôt s'ouvrait un chemin avec lenteur, comme s'il eût fait face à une forte brise, et tantôt trotinant vif et léger comme un chien poussé par un coup de vent.

Il montait l'escalier avec précaution, s'arrêtait quelquefois à mi-chemin durant des trente ou quarante minutes, mais finissait par arriver, et entraît dans sa chambre, au second étage, tout satisfait de la retrouver là.

En dehors de ces légers symptômes d'ébriété, c'était un homme que, sur mille, vous auriez pris pour un avare.

Il y a un an ou deux, cet homme a disparu tout à coup.

Autrefois — voilà bien longtemps de cela — lorsque la vieille maison était encore neuve, un jeune homme, sans autre bagage qu'une petite malle de voyage, était venu louer la chambre que nous venons d'indiquer, ainsi qu'une autre qui lui était attenante.

Il pensait y rester deux mois : il y resta plus de cinquante ans.

— Le quartier est fashionable, disait-il.

Et d'un mois à l'autre, il gardait les chambres.

Cependant, au bout d'à peu près un an, il lui arriva quelque chose qui, suivant la rumeur, modifia considérablement son mode d'existence.

Et depuis lors apparurent chez lui et s'accumulèrent les uns sur les autres, de façon à exciter la profonde attention de Coucou, une foule de particularités dont la cause défia, durant bien près d'un demi-siècle, la sagacité assez limitée du propriétaire.

On parla de duel, d'ébranlement de cerveau, de perte d'héritage ; et bien d'autres rumeurs aussi peu autorisées se répandirent, puis s'éteignirent, tandis que notre homme se faisait une vie de solitude, et, suivant quelques-uns commençait par-ci par-là à donner des preuves de l'habitude relâchée dont nous avons parlé plus haut.

Ses voisins auraient bien continué de le fréquenter, s'il le leur

est permis ; mais il ne faisait jamais de confiance à personne ; et puis, en outre, les *Américains* sont si drôles !

De sorte que, ne pouvant faire autrement, tous rompirent avec lui.

Il devint si casanier — mais cela pouvait être par motif d'économie — qu'il refusa même les services d'une femme de chambre, et prit l'habitude de ranger son appartement lui-même.

Seulement, les joyeux chanteurs qui, à cette époque, avaient coutume de donner des sérénades sous les balcons, venaient de temps à autres lui offrir les miettes de leur table, histoire de s'amuser ; mais ne pouvant découvrir son vrai nom, ils finirent par l'appeler George, à tout hasard, en y ajoutant le mot *monsieur*.

Plus tard, lorsqu'il devint négligé dans sa mise, et que la mode des sérénades fut passée, les gens du peuple simplifièrent encore cette désignation, et l'appelèrent simplement Sieur George.

Plusieurs saisons s'écoulèrent.

La ville se transforma comme un enfant qui grandit.

Le monde élégant changea de quartiers ; mais Sieur George garda ses chambres.

Chacun le connaissait un peu, et le saluait ; mais personne ne paraissait savoir réellement ce qu'il était, si l'on en excepte une couple ou à peu près de joyeux lurons portant l'uniforme bleu réglementaire du petit fort Saint-Charles.

Souvent il revenait chez lui assez tard, avec l'un d'eux à chaque bras, tous trois fredonnant quelque chose sur un ton différent, et s'arrêtant à tous les vingt pas pour se dire des secrets à l'oreille.

Mais bientôt le fort fut démoli, les propriétés de l'Eglise et de l'Etat se divisèrent en lots à bâtir, la ville s'étendit comme une darte, — et un bon jour Sieur George sortit de la vieille maison... en grand uniforme !

A cette vue, les Créoles du voisinage se précipitent tête nue au milieu de la rue, comme s'il s'agissait d'un tremblement de terre ou d'une cheminée qui flambe.

Personne ne sait que dire, que faire ou que penser. Tout le monde est à bout de conjectures, et par conséquent pas loin d'être heureux.

Cependant il y a un forgeron allemand à deux pas, et l'on se demande ce que Jacob va faire.

Jacob, qui sort de son logis, a tous les yeux fixés sur lui. Il s'approche de Monsieur, lui adresse quelques mots, lui serre la main ; puis après quelques instants de conversation, Monsieur met la main sur son épée... et Monsieur passe.

— La foule entoure le forgeron ; les enfants battent des mains, sautent et se dressent avec curiosité sur la pointe des pieds :

— Sieur George part pour la guerre du Mexique.

— Ah ! fait une petite fille dans la foule ; les chambres de Sieur George vont être vides ; comme c'est drôle !

Le propriétaire — le fameux Coucou — est aussi dans le groupe.

Il se précipite dans la maison, et monte l'escalier quatre à quatre. Voilà plus de quinze ans qu'il n'a mis le pied dans ces deux chambres !

Il arrive à la porte : elle est fermée ; elle est fermée à clef !

Enfin, de nouvelles investigations révélèrent ceci. Une assez jeune personne, que plusieurs voisins avaient vue entrer dans la maison, mais qui naturellement n'avait pas été soupçonnée d'intentions si sérieuses, s'était, en compagnie d'une esclave d'un certain âge, installée dans le petit appartement.

Et voilà que, par l'entre-bâillement de la porte, elle tendait à l'avance le prix d'un mois de loyer.

Que pouvait faire un propriétaire, sinon sourire ?

Mais il restait un prétexte : les chambres pouvaient avoir besoin de réparation.

— Non, Monsieur ; voyez vous-même.

O bonheur ! il regarde. Tout était en ordre. Le parquet était solide. Les cloisons n'avaient que de rares crevasses, soigneusement replâtrées, sans doute, par la main jalouse de Sieur George lui-même.

Coucou jeta un regard inquisiteur autour des deux pièces. Tout l'ameublement était là ; et même la petite malle de Monsieur.

Cette malle, il ne pouvait guère l'oublier. Un jour — il y avait quinze ans et peut-être plus — il avait mis la main sur cette malle pour aider Monsieur à ranger son appartement, et Monsieur l'avait menacé du poing en lui criant : " Lâchez cela ! "

Et cependant elle était là, cette mystérieuse malle, et la servante de la jeune dame, pimpante comme un oiseau jaune, venait de s'asseoir dessus.

Cette malle contenait-elle un trésor ?

La chose était bien possible, car Madame voulait fermer la porte, et de fait elle la ferma.

La dame était fort jolie, — elle avait dû l'être plus, mais elle était encore jeune, — parlait le langage de la bonne société, et gardait, dans la pièce intérieure, sa discrète et taciturne servante mulâtre, — une grande femme droite, aux regards perçants. Un fameux brin de fille, au dire des jeunes Créoles du voisinage.

Dans un quartier *américain*, où le nouveau venu peut toujours s'attendre à recevoir la visite des voisins, la jeune dame aurait pu se faire des amis, même en se montrant aussi réservée que Sieur George ; mais, comme cela est tout différent parmi les Créoles, et qu'elle n'était pas sujette à l'ennui, elle préféra la solitude à la société.

Le pauvre propriétaire était dans une anxiété pénible.

Il ne pouvait laisser rien *de trop* se passer dans sa maison.

Il surveilla les deux chambres avec soin, sans rien découvrir, si ce n'est que Madame faisait de la couture, achetait bien peu de choses à part ses cordes de harpe, et prenait un grand soin de la petite malle de Monsieur.

Cet espionnage avait son bon côté pour la maîtresse et la servante ; car du moment que Coucou trouvait tout dans l'ordre, le voisinage se tenait pour satisfait.

Il n'y avait qu'une seule question pour laquelle le propriétaire obtenait une réponse de la servante :

— Madame, insinuait-il, est peut-être embarrassée par des... besoins d'argent ?

— Non. Mademoiselle — et elle appuyait sur le mot mademoiselle — a du bien ; mais elle ne tient pas à le dépenser.

Quelquefois des dames, en élégants équipages, venaient la visiter. Quelques-unes paraissaient même insister vainement pour l'emmener avec elles. Mais ces visites devinrent de plus en plus rares ; jusqu'à ce qu'enfin la jeune dame et la mulâtresse restèrent seules au monde.

Et les années se passèrent ; et avec elles la guerre du Mexique.

Les volontaires regagnèrent leurs foyers. La paix régna de nouveau.

La ville continua à s'étendre de long en large.

Mais Sieur George ne revenait pas.

Elle envahit la campagne comme du chiendent. Les champs, les routes, les bois où Sieur George allait promener sa misanthropie, étaient tout couverts, dans le vieux *Troisième*, par de petites maisons de brique à un étage, et dans le quartier Lafayette, par de riches villas et de beaux jardins.

Les rues tranchaient comme le couteau d'un boucher les propriétés des anciens colons, qui n'avaient guère rêvé que la ville un jour s'étendrait jusqu'à eux ; — et Sieur George était toujours absent.

La maison de brique à quatre étages devint vieille et laide, et les environs perdirent leur brillante activité.

Théâtres, processions, magasins de nouveautés, bureaux publics, banques, hôtels, enfin tout l'esprit d'entreprise avait gagné la rue du Canal, et l'avait dépassée, suivi jusque par les mendiants.

La petite malle s'était pelée avec l'âge ; et toujours son propriétaire se faisait attendre.

La dame, que le temps usait aussi quelque peu, regardait toujours par la fenêtre à balcon dans le crépuscule du Sud ; et tous les matins, la servante secouait quelque paillason poudreux, par dessus la rampe peu solide. Et ni l'une ni l'autre ne s'étaient encore faits ni amis ni ennemis.

L'appartement, pour avoir été négligé dans les commencements, avait besoin de réparation à chaque instant, et ses hôtes se retiraient en conséquence tantôt dans l'une et tantôt dans l'autre des deux chambres. Mais la fameuse malle ne se laissait toujours qu'entrevoir.

Le propriétaire, à son grand désespoir, offrait toujours ses services trop tard, et les femmes, que la malle fût lourde ou légère, ayant toujours eu le soin de la changer de place elles-mêmes.

Coucou trouvait cela significatif.

Tard, un jour de cette saison d'hiver si rude, où, à l'extatique surprise de tous les enfants de la ville, la neige était tombée dans les rues jusqu'à la cheville, on entendit frapper doucement à la porte qui donnait sur le corridor.

La dame ouvrit, et aperçut un homme grand, maigre et grisonnant, un parfait étranger, et debout derrière... monsieur George !

Les deux hommes étaient balafrés, et leurs vêtements déchirés portaient les traces de la mauvaise saison. Sur la tête de Sieur

George, un sabre mexicain avait laissé un long sillon dénudé dans ses cheveux blancs.

Le propriétaire avait accompagné les nouveaux venus jusqu'à la porte ; c'était une magnifique occasion.

Mademoiselle les invita tous trois à entrer, et s'efforça de leur procurer un siège à chacun. Mais, comme elle n'y put parvenir, Sieur George traversa la chambre, et alla s'asseoir sur la mystérieuse malle.

Cette action était si évidemment affectée, que le propriétaire ne manqua pas, dans sa sagacité, d'en faire la remarque à part soi.

Sieur George était tranquille, ou plutôt, à ce qu'il parut, tranquillisé.

L'esclave se tenait près de lui ; et c'est à elle qu'il adressa le peu qu'il eût à dire, laissant la dame converser avec l'autre personnage.

L'étranger était un interlocuteur animé, et parut plaire au premier abord ; mais il eut l'air de plaire seul.

Coucou, dont la curiosité était intense, chercha un prétexte pour rester, mais n'en trouva aucun ; la compagnie ne lui manifestait guère de sympathie. La dame paraissait d'avis que Coucou n'avait aucune affaire céans ; Sieur George semblait en penser autant de son compagnon ; et, de plus, les quelques mots échangés entre Mademoiselle et Sieur George furent assez froids.

La bonne paraissait à peu près satisfaite, mais ne pouvait s'empêcher de jeter de temps en temps un regard inquiet sur sa maîtresse.

Naturellement la visite fut courte.

Le lendemain un seul des deux visiteurs revint, mais mieux mis.

Il était évident que Sieur George n'aimait pas son compagnon, mais qu'il ne pouvait s'en débarrasser.

L'étranger, considérablement plus jeune que Monsieur, gesticulant d'une façon théâtrale, était un infatigable parleur en français créole, s'excitait constamment à propos de petites choses, incapable d'en apprécier de grandes.

Une fois, comme les deux hommes sortaient, Coucou — ces choses-là arrivent — se trouvait sous l'escalier. En descendant, l'homme de haute taille dit : " Il vaudrait mieux l'enterrer. "

Le propriétaire l'écouta, retenant son haleine, et songeant à la petite malle.

Mais il n'entendit rien de plus.

Ils revinrent la semaine suivante.

Ils revinrent la semaine suivante.

Ils revinrent encore la semaine suivante.

Les yeux du propriétaire commencèrent à s'ouvrir. Il devait y avoir quelque projet de mariage en voie de réalisation.

Il lui paraissait clair maintenant que Sieur George aurait désiré ne pas être accompagné dans ses visites par l'homme de haute taille ; mais depuis qu'elles devenaient régulières et fréquentes, il lui semblait également clair qu'il ne s'en débarrassait pas, parce qu'il ne croyait pas convenable d'entrer et sortir trop souvent seul.

Peut-être même était-ce tout simplement cette tendre passion que son compagnon lui avait conseillé d'enterrer.

Souvent on entendait comme le bruit d'une conversation joyeuse dans la première des deux chambres, transformée en salon. Et chaque semaine, comme les deux amis descendaient l'escalier, l'homme de haute taille était toujours d'une grande gaieté et empressé d'embrasser Sieur George, qui — le sounois ! pensait le propriétaire — affectait de paraître grave, et souriait seulement avec une expression embarrassée.

— Ah ! Monsieur, vous vous croyez bien malin, mais vous n'êtes pas malin comme Coucou, non !

Et le petit inquisiteur hochait la tête, souriait, et secouait la tête de nouveau, comme un homme a parfaitement le droit de le faire, quand il croit commencer enfin à déchiffrer une énigme qui l'intriguait depuis vingt ans.

Il devinait ce que Sieur George avait dans la tête ; il devinerait bientôt ce qu'il y avait dans sa malle.

Quelques mois s'écoulèrent rapidement, et il devint évident à tous les yeux du dedans et du dehors de l'ancienne demeure, que le petit propriétaire n'avait pas deviné trop mal ; et que, de fait, Mademoiselle était sur le point de se marier.

Une certaine après-midi de printemps, par un temps de pluie, un simple coupé de louage s'arrêta devant l'entrée principale de la vieille maison. Et après quelque peu de brouhaha, et le rassemblement d'une troupe d'enfants mouillés dans le vaste vestibule,

Sieur George, enveloppé dans un pardessus nouvellement restauré, sauta par terre et monta les degrés.

Un moment après, il reparut sur l'escalier, ayant à son bras Mademoiselle couronnée et voilée.

Mademoiselle était encore très jolie. Sa beauté éclatait dans tout son développement, — tout à fait mûre — peut-être même un peu trop mûre, mais si peu !

Enveloppée dans l'enivrante odeur des fleurs nuptiales, elle semblait la victime enguirlandée d'un sacrifice païen.

La bonne, en toilette de gala, marchait par derrière.

Le propriétaire avait un devoir à remplir envers la société. Il arrêta la femme de chambre sur la dernière marche :

— Votre maîtresse va épouser Sieur George ? Je suis content, content, content !

— Épouser Sieur George ? Non, monsi.

— Non ? Elle n'épouse pas Sieur George ? Comment cela ?

— Va épouser l'autre.

— Diable ! le grand ?

Et les deux mains sur le front, il regarda partir le carosse qui disparut dans la brume.

Comme il se retournait pour rentrer dans la maison, une terrible pensée le frappa : ils avaient laissé la malle !

Il se précipita dans l'escalier, de même que sept ans auparavant ; mais de même, hélas ! la porte était fermée à clef ; et pas un picailon de dû sur le loyer !

Ce soir-là, assez tard, un petit homme trapu, vêtu d'un pardessus trempé, s'introduisit péniblement dans le vestibule humide de la maison, monta l'escalier en trébuchant, ouvrit en tâtonnant la porte des deux chambres, et, se laissant tomber sur la fameuse malle, s'endormit d'un sommeil qui dura jusqu'à ce que les rayons du matin vinrent lui caresser la nuque, en filtrant à travers la fenêtre à balcon.

A ce moment-là, le vieux Coucou passait devant la porte.

Surpris de la trouver entr'ouverte, il la poussa tout doucement, et aperçut à l'intérieur Sieur George à genoux devant la malle mystérieuse, et qui se relevait.

Il était revenu prendre possession de son ancien logis.

Sieur George, pour la seconde fois, était bien changé — changé de mal en pis.

Était-ce à cause de son âge, ou la conséquence de la terrible cicatrice qu'il avait au visage, de taciturne et réservé qu'il avait été, il était devenu loquace.

Lorsqu'il lui arrivait quelque emploi, par hasard — car il n'en cherchait jamais — l'argent qu'il recevait passait à quelque chose qui le laissait sombre et cassé.

Il liait volontiers connaissance avec son propriétaire, de même il est vrai qu'avec toutes les gens du voisinage, à qui il racontait ses aventures dans les prisons du Mexique et dans les villes de Cuba ; sans excepter les tribulations et les périls qu'il avait rencontrés en compagnie de l'homme de haute taille qui avait épousé Mademoiselle, et qui n'était ni mexicain ni cubain, mais pur louisianais.

— C'est lui qui m'aimait, disait-il ; pas moi ! Il m'avait pris un jour en amitié, et je n'ai jamais eu le courage de m'en débarrasser. Que Madame ait pu l'aimer, ce ne peut être que par un de ces caprices féminins qu'il est inutile pour un homme de chercher à comprendre. Il n'était pas plus fait pour elle, qu'un haillon pour une reine ; et j'aurais pu l'étrangler de mes mains, le soir qu'il me passa les siennes autour du cou pour m'apprendre à quel suicide il l'avait déterminée. Mais tous les jours on voit de jolies femmes commettre la même folie, seulement elles n'attendent pas pour cela d'avoir trente-quatre ou trente-cinq ans. Pourquoi je n'aime pas cet homme ? Eh bien, c'est un ivrogne : voilà !

Ici, Coucou que sa connaissance imparfaite de l'anglais empêchait de tout saisir, éclatait de rire, comme s'il eût vu là le trait final de toute l'histoire.

Cependant, malgré ses bavardages, Sieur George ne laissait jamais échapper un mot au sujet de ce qu'il avait été avant son départ. Et la grande énigme de la malle était toujours la même énigme, de plus en plus profonde.

Ainsi ces deux chambres avaient été le théâtre d'événements assez insolites, sinon réellement extraordinaires. Mais le plus étrange de tous, assurément, fut un jour l'arrivée de Sieur George, pleurant à chaudes larmes, et portant dans ses bras une jolie petite fille, l'enfant de l'ivrogne qu'il détestait et de la pauvre Madame, morte volée, misérable et désespérée.

Il prit grand soin de l'orpheline, car elle le devint bientôt.

Son père fut un beau matin repêché dans le Vieux-Bassin ; et

Sieur George constata l'identité du cadavre à la morgue de la rue Tréme.

Il se passa de nourrice, — le père avait vendu au loin la servante mulâtre. Et seul, sans une main pour l'aider, il protégea et soigna l'être frêle dans toutes les petites maladies et toutes les phases critiques de l'enfance et de l'adolescence, jusqu'à ce qu'un jour, après avoir, durant des semaines et des mois, persisté à se fermer les yeux comme quelqu'un qui voudrait dormir au soleil, il finit pas s'éveiller à l'idée que sa protégée était devenue femme.

C'était un soir brumeux de novembre, aux premières fraîcheurs de l'automne. Le soleil couchant était obscurci par la fumée qui montait des prairies en flamme ; l'air était rempli de la cendre des herbes et des roseaux ; des gamins en haillons traînaient au logis des quartiers de bois de chauffage ; et, s'il arrivait qu'un morceau de charbon tombât d'une voiture, en face de la maison de Coucou, quelque blanchisseuse de fin, de l'autre côté de la rue, pouvait frapper et poursuivre un enfant d'un côté de la chaussée à l'autre, pour s'emparer de ce maigre butin.

Le vieillard revint chez lui d'un pas ferme. Il monta l'escalier avec assurance, et sans s'arrêter pour se reposer, il entra tranquillement, mais d'un pied beaucoup plus léger qu'à l'ordinaire, et s'assit près de la fenêtre ouvrant sur le balcon rouillé.

La chambre était petite, et bien tristement différente de ce qu'elle avait été ; mais Sieur George était bien changé aussi.

Elle était sombre et renfermée ; les murs étaient tachés par l'humidité, et le plafond décrépit montrait çà et là le lattes à nu.

Le mobilier était pauvre et mince, laissant une place apparente à la curieuse petite malle.

Le parquet était fait de larges dalles retenues par des clous, mais enflées et creusées en deux ou trois larges ondulations, comme si elles avaient dérivé assez longtemps au courant des âges pour sentir le gonflement des marées.

Cependant ce parquet était propre, le lit bien fait, la table de cyprès à sa place, et la senteur moisie des murs en partie neutralisée par un géranium s'épanouissant sur l'allège de la fenêtre.

Sitôt que Sieur George fût entré et se fût assis, la voix d'une personne invisible, venant de la chambre voisine, dont il était tou-

jours le locataire, lui demanda si c'était lui ; et comme il répondit affirmativement, la voix ajouta :

— Papa George, devine qui est venu aujourd'hui.

— Couccu, pour le loyer ?

— Oui, mais il ne reviendra plus.

— Non ? Pourquoi ?

— Parce que tu ne le paieras pas.

— Comment cela ?

— J'ai payé.

— Impossible ! où as-tu pris de l'argent ?

— Tu ne devines pas ? La mère Nativité.

— Comment ? pas pour de la broderie, je suppose.

— Pourquoi pas ?... Mais oui !

Et la personne qui disait ces mots apparut en riant.

C'était une jeune fille de seize ans ou environ, très belle, avec des yeux et des cheveux très noirs.

On n'aurait pu trouver dans toute la ville une figure et une tournure si peu en harmonie avec ce qui l'entourait.

Elle s'assit aux pieds de Sieur George ; et, les mains croisées sur les genoux du vieillard, le visage tourné vers le sien avec une expression où se confondaient l'innocence de l'enfant et la sagesse de la femme, elle parut pour quelque temps prendre la principale part à une conversation qui ne pouvait s'entendre du corridor extérieur.

Quel que fût le sujet de cette conversation, la jeune fille se leva bientôt, se jeta dans les bras ouverts de Sieur George, et l'embrassa avec effusion.

Puis il se fit un silence, durant lequel les deux figures pensive et souriantes regardèrent dans la rue par dessus le vieux balcon délabré.

Peu après, elle s'éloigna en faisant une remarque insignifiante sur le changement de la température, et alla tout doucement introduire une allumette entre les barreaux de la grille.

Sieur George se retourna du côté du feu ; la jeune fille apporta de sa chambre une chaise à coudre toute basse, sur laquelle elle s'assit à ses côtés, laissant tomber sur les genoux du vieux une tête qu'il se mit à caresser de sa main basanée.

Ils restèrent là, lui toujours parlant, elle écoutant, jusqu'à ce que tous les voisins fussent plongés dans le sommeil.

Tous les voisins, excepté Coucou.

Coucou, sur ses vieux jours, avait pris la constante habitude d'écouter aux portes.

Ce soir-là, son œil et son oreille eurent se succéder au trou de la serrure ; car il raconta avoir entendu des choses qui n'étaient certainement pas dites pour le dehors.

Il entendit la jeune fille sangloter, et le vieillard qui lui disait :

— Mais vous devez partir maintenant. Vous ne pouvez décemment rester avec moi, quel qu'en soit mon désir. Dieu seul sait comment je supporterai cette épreuve, et ce qui adviendra de vous ; mais il est votre providence à vous aussi, mon enfant, et il vous protégera. J'ai causé la mort de votre grand-père. J'ai dissipé la fortune de votre pauvre mère défunte ; que ce soit le dernier tort que je vous fasse !

Puis il ajouta comme se parlant à lui-même :

— J'ai toujours agi pour le mieux !

D'après ce que Coucou pouvait en juger, le vieillard venait de raconter toute cette histoire à laquelle il faisait ainsi allusion.

La jeune fille s'était laissée tomber par terre, et la tête cachée dans ses mains, s'écriait en sanglotant :

— Je ne puis pas partir, papa George ; oh ! papa George, je ne puis pas partir !

A ce moment, Sieur George, qui toute la journée avait médité une bonne résolution, encouragé par les plaintes déchirantes de l'enfant, se prit à méditer l'acte le plus insensé qu'il eût jamais eu la pensée de commettre.

Il révéla à la pauvre affligée qu'il n'était pas son parent ; qu'aucuns liens du sang ne les liaient l'un à l'autre ; que c'était au grand-père de l'orpheline qu'il s'était engagé d'en prendre soin ; qu'il avait bien imparfaitement tenu sa parole, mais que ce serait la tenir plus mal encore que d'abandonner la pauvre enfant à la merci publique, quelque sympathie qu'elle pût rencontrer dans le monde.

— J'ai tâché d'être bon pour vous, ajouta-t-il. Lorsque je vous ai adoptée, toute petite, je vous ai prise pour la mort ou pour la vie. Je voulais faire beaucoup pour vous dans votre enfance, et plus tard faire mieux encore. J'étais persuadé qu'à l'heure qu'il est nous serions à l'aise, et que vous pourriez choisir votre

foyer et votre avenir dans un monde tout rempli d'amis. Je ne sais pas pourquoi je n'y ai pas réussi !

Il s'arrêta un moment, parut méditer, et reprit avec une certaine brusquerie :

— Je pensais qu'une éducation, bien supérieure à celle que vous a donnée la mère Nativité, serait le digne complément de vos charmes personnels; que de bonnes mères et de bonnes sœurs seraient heureuses de vous recevoir dans leurs familles, et que la fleur de votre jeunesse s'épanouirait au soleil de l'aisance et du bien-être. J'aurais donné ma vie pour la réalisation de ce rêve. Et je l'ai donnée, telle qu'elle était; mais, elle ne valait pas grand chose, ma vie, — pas assez pour pouvoir être échangée contre le bonheur. J'ai pensé à quelque chose, mais je crains d'en parler. Cette idée ne m'est pas venue aujourd'hui ni hier; j'y songe depuis longtemps — depuis des mois.

La jeune fille regardait la flamme de l'âtre, écoutant avec un intérêt intense.

Sieur George continua :

— Oh! ma chérie, si je pouvais seulement vous faire penser comme moi, vous pourriez rester ici alors.

— Bien longtemps? demanda-t-elle sans bouger.

— Oh! aussi longtemps que le ciel le permettrait. Mais il n'y a qu'un moyen pour cela, dit-il, comme pour sonder le terrain, un seul moyen de rester ensemble. Me comprenez-vous?

Elle leva sur le vieillard un regard péniblement interrogateur.

— Si vous étiez... ma femme, chérie!

Elle jeta un cri de détresse comprimée; et se glissant rapidement dans sa chambre, pour la première fois de sa vie, elle ferma la porte à clef.

Le vieillard resta sur sa chaise, à pleurer.

Alors Coucou, regardant par le trou de la serrure, vit qu'on avait visité l'intérieur de la petite malle.

Le couvercle était levé; mais comme il avait le dos tourné à la porte, on ne pouvait voir rien de plus que s'il eût été fermé.

Le vieux resta courbé, l'œil à l'ouverture, jusqu'à ce que ses genoux raidis fussent sur le point de craquer.

Sieur George paraissait de pierre; seulement la pierre n'aurait pas pleuré ainsi.

Le pauvre Coucou souffrait des douleurs aiguës dans chacun

des os de son cou. Il aurait donné dix dollars — dix beaux dollars ! — pour voir Sieur George se lever et retourner la malle.

Soudain Sieur George se dressa ; — quelle figure !

Il se dirigea du côté de son lit, et, en passant près de la malle, s'arrêta, la regarda, balbutia le mot de *ruine*, puis celui de *fortune*, ferma le couvercle du pied, et se jeta en travers de son lit.

Le vieux propriétaire aussi regagna son lit, mais sans grand bénéfice ; le petit homme ne put dormir.

Pendant près d'un demi-siècle, il avait soupçonné son locataire d'avoir un trésor caché dans sa maison, et cette nuit même il venait de l'entendre admettre que la petite malle contenait une fortune.

Jamais Coucou ne s'était trouvé si pauvre.

En même temps, il ressentait une colère de Créole de ce qu'un locataire pût être riche, tandis que son propriétaire était dans la gêne.

Et Coucou savait bien aussi — il le savait bien — ce que son locataire ne manquerait pas de faire.

S'il ne savait pas ce qu'il gardait dans sa malle, il savait ce qu'il cachait derrière ; et il savait qu'il en prendrait assez ce soir-là pour dormir profondément toute la nuit.

Personne n'aurait supposé Coucou capable d'un crime.

Il était trop bien au courant des risques et dangers auxquels la malhonnêteté expose.

Et puis, il était vieux, il était faible, et pardessus tout essentiellement poltron.

Cependant, deux ou trois heures avant le lever du soleil, le petit homme, qui ne pouvait dormir, se leva, s'habilla à la hâte, et, chaussettes aux pieds seulement, se dirigea vers le corridor dormant sur l'appartement de Sieur George.

La nuit, comme il arrive assez souvent dans cette région, était devenue plus claire et plus chaude ; les étoiles scintillaient comme des diamants au fond de l'azur céleste ; et, à travers chaque fenêtre, chaque treillage, chaque crevasse, la lune large et brillante versait ses rayons argentés sur la tête blanche du coquin, pendant qu'il se glissait le long des galeries poudreuses du vieux corridor.

La porte de Sieur George, bien qu'ouverte avec une extrême précaution fit entendre un craquement bruyant.

Une sueur froide glaça Coucou de la tête aux pieds. Tremblant jusqu'à faire tressaillir le parquet, il attendit plusieurs minutes, puis il pénétra dans la pièce éclairée par la lune.

Le locataire, étendu comme s'il n'avait pas changé de place, dormait d'un lourd sommeil.

Le pauvre poltron tremblait tellement qu'il ne savait comment faire pour s'agenouiller devant la malle.

Deux fois, trois fois, il fut sur le point de tomber en avant. Il avait de la glace dans les veines.

Mais Sieur George fit un mouvement, et la crainte de perdre cette occasion galvanisa les nerfs de Coucou.

Il mit lentement ses genoux en terre, porta la main sur le couvercle, et ouvrit la malle qui s'emplit de la lumière intense de la lune.

La malle était pleine, pleine, remplie jusqu'à déborder... de billets de loterie de la Havane !

Peu après le lever du soleil, Coucou, de sa fenêtre, vit l'orpheline Debout au coin de la rue.

Elle s'y arrêta un instant, puis s'enfonça dans l'épais brouillard qui montait du fleuve, et disparut.

Jamais il ne la revit.

Mais la Providence veille sur elle. Sieur George ne lui est apparu qu'une seule fois.

Elle était montée dans le belvédère de la maison qu'elle habite aujourd'hui, et regardait la ville s'étendre dans le lointain.

Au sud et à l'ouest, le grand fleuve se dorait au loin sous les feux du soleil couchant. Le long de ses nombreux méandres, les cheminées fumeuses des usines, les entrepôts de la richesse et du commerce, les jardins de l'opulence, les flèches de cent églises, et des milliers et des milliers de palais et de bicoques couvraient le fertile patrimoine que, durant cinquante ans, Sieur George avait vu passer, avec le droit d'aînesse des mains des indolents Esäüs de la colonie, à celles de leurs blonds frères du Nord.

Plus près, elle regarda la région silencieuse et abandonnée des petites demeures, négligée par la législation, évitée par les amateurs de confort, et qui avait été la plume riante de la vaste plantation de son grand-père.

À quelque distance, se traînant péniblement à travers un champ marécageux, elle aperçut Sieur George, épiant le coucher du

soleil sur la prairie, avant de se faire un lit pour la nuit dans les hautes herbes.

Elle se retourna, ramassa autour d'elle sa jupe d'indienne rose ; et, faisant des efforts pour distinguer les degrés à travers ses larmes, elle redescendit la raide spirale de l'escalier, et s'en alla s'agenouiller comme d'habitude sous les cierges odoriférants qui couronnent le maître-autel du couvent de la mère Nativité.

Sieur George est sans toit.

Il ne peut pas retrouver l'orpheline.

La mère Nativité paraît ne rien savoir d'elle.

S'il pouvait la trouver maintenant, et obtenir d'elle dix dollars, pour trois jours seulement, il connaît une combinaison qui réparerait tout le passé. Elle ne saurait manquer... croit-il. Mais il ne peut la retrouver, et toutes les missives qu'il lui adresse — toutes contenant le fameux plan — disparaissent dans la boîte aux lettres.

Et c'est fini.

SI DIEU ME DISAIT...

Ah! si Dieu me disait : — Homme, veux-tu la gloire ?
Je la mets à tes pieds; je répondrais : — Seigneur ;
Amère est cette source, et je craindrais d'y boire.
Donnez-moi plutôt le bonheur.

Et si Dieu me disait : — La vaste renommée
T'attend ; suspens ton vol à ses ailes de feu ;
Aux superbes essors ma pauvre âme fermée
Dirait : — C'est trop pour moi, mon Dieu !

Et si Dieu me disait : — Vois cette multitude ;
Sous ton souffle puissant voudrais-tu la ployer ?
Je dirais : — Laissez-moi ma chère solitude,
L'écho discret de mon foyer.

Et si Dieu me disait : — Des projets de la terre
Poursuis les plus brillants, choisis les plus nouveaux ;
Je dirais au Seigneur : — Ma lampe solitaire
Sourit à mes humbles travaux.

Et si Dieu me disait : — Sois un homme de guerre ;
Je lui dirais : — Mon Dieu, s'il faut être un vainqueur,
Au lieu du don fatal qui frappe le vulgaire,
Rendez-moi maître de mon cœur.

Mais si Dieu me disait : — Veux-tu d'un grand poète
Connaître — fût-ce un jour — le redoutable honneur ?
Pour ses divins tourments ton âme est-elle prête ?
Oh! je répondrais : — Oui, Seigneur !

ADOLPHE POISSON.

JUST DE BRETENIÈRES

UN MARTYR DU XIX^e SIÈCLE

I

Quelques pieux lecteurs des *Annales de la Propagation de la Foi* de Lyon se rappellent peut-être l'un des épisodes les plus dramatiques de la persécution religieuse dans l'extrême Orient : le massacre des chrétiens de Corée en 1866. " Une cruelle persécution vient d'éclater, écrivait à cette époque un missionnaire de cette contrée lointaine. Nos chrétiens sont pris, battus, mis à mort ; Mgr Berneux, Mgr Daveluy et sept de nos confrères ont remporté la palme du martyre. J'ignore ce que sont devenus MM. Féron et Calais. Pour moi, condamné à mort depuis trois mois, je suis caché entre deux murs dans une maison chrétienne, et je m'attends d'heure en heure à tomber au pouvoir des satellites qui me cherchent ¹. "

Ils étaient douze apôtres, qui, à l'exemple des fondateurs de la primitive Eglise, avaient tout quitté, parents, amis, biens de la terre, patrie, pour aller sur une plage inhospitalière prêcher l'Evangile et l'amour du divin crucifié ; neuf d'entr'eux avaient payé de leur sang cette généreuse folie de la croix, et succombé aux plus affreux supplices ; bon nombre de néophytes avaient subi le même sort. Les trois missionnaires survivants n'avaient réussi qu'à grand peine à échapper à la fureur d'un gouvernement cruel, qui, dans sa rage aveugle contre les chrétiens, avait juré de les exterminer. Les scènes douloureuses de 1839, où Mgr Imbert et ses vénérables compagnons, MM. Maubant et Chastan, avaient donné leur vie pour confesser la foi chrétienne, venaient donc de se répéter ; et la malheureuse chrétienté de Corée, absolument veuve de pasteurs, se voyait réduite à l'état où elle se trouvait en 1811, lorsqu'elle s'adressait au pape Pie VII pour solliciter l'envoi de quelques missionnaires.

1 — *Lettre de M. Ridel, 25 avril 1866.* — M. Ridel fut consacré évêque à Rome, le 5 juin 1870, pendant le concile du Vatican, et nommé vicaire apostolique de Corée. Il est mort en 1884, et a été remplacé par Mgr Blanc.

Nous avons, pour notre part, entièrement perdu de vue ces douloureux événements, lorsqu'ils se présentèrent inopinément à notre mémoire, il y a quelques années, à Dijon, dans une circonstance toute fortuite, et si remarquable qu'on nous permettra de la rappeler brièvement.

L'ancienne capitale de la Bourgogne, aujourd'hui chef-lieu du département de la Côte-d'Or, nous avait attiré non seulement par la richesse ¹ des campagnes au milieu desquelles elle est assise, par les lieux célèbres, Fontaines, Citceaux, Cluny, etc., qui l'avoisinent, par la beauté de ses monuments, par la splendeur de ses promenades et surtout de son parc, dont les plans furent dessinés par Le Nôtre, mais aussi par les souvenirs historiques et religieux ² dont elle est remplie.

Dijon est la patrie de saint Bernard, de Bossuet, de Lacordaire, de sainte Jeanne de Chantal, etc. Saint François de Sales y prêcha le carême en 1604, et eut alors ses premières entrevues avec la sainte fondatrice de l'ordre de la Visitation. Nous étions justement à examiner la partie du palais qu'habita en cette circonstance le saint évêque de Genève, — elle s'appelle encore *le pavillon de saint François de Sales*, — lorsque nous fîmes l'aimable rencontre de M. l'abbé Christian de Bretenières, alors supérieur de l'école de Saint-Ignace, frère de l'un des missionnaires martyrisés en Corée en 1866. M. de Bretenières voulut bien nous conduire au vieil hôtel paternel, rue Vannerie, dont il était devenu l'héritier : noble et paisible demeure, abritée au fond d'un vaste jardin. Il nous en fit visiter les différentes parties, et surtout l'école gratuite qu'il y avait généreusement installée à ses frais pour les pauvres enfants de la ville ; puis, nous introduisant dans un modeste appartement : “ Voici, nous dit-il, la chambre de mon frère, Just de Bretenières, martyrisé à Séoul pour la foi chrétienne en 1866 ; voici son lit, sa table de travail, ses livres, les différents objets qui étaient à son usage. Tout est absolument dans le même état que lorsqu'il nous quitta définitivement le 19 septembre 1861, il y a quelques vingt ans ³. ”

1 — Dijon, *Dicionen*, *dires*, *riche*, *Côte-d'Or*.

2 — Le palais des ducs de Bourgogne, la Chartreuse, le puits de Moïse, etc.

3 — Nous avons appris, depuis, avec chagrin, que la maison de M. de Bretenières n'existe plus : la ville a exproprié ; mais on a transporté ailleurs tout ce qui pouvait être transporté.

Nous n'essaierons pas de reproduire ici les impressions qui se pressèrent alors dans notre âme, nos sentiments de respect à la pensée que nous foulions un sol sanctifié par les pieds d'un martyr, à la vue des objets qui lui avaient servi et que nous regardions comme autant de reliques, à la vue de cette humble cellule où le jeune confesseur de la foi s'était exercé par la prière, par le travail, par la pénitence, par tant de pieux et saints désirs, aux labeurs de l'apostolat. Il nous semblait le voir revivre au milieu de cette chambre bénie ; il nous parlait et nous exhortait par ses chaleureux exemples ; tout à coup, il s'élançait courageusement hors du toit paternel, pour courir à l'extrémité du monde, afin de convertir des âmes à Dieu : *exultavit ut gigas ad currendam viam* ¹ ; puis des plages lointaines de la Corée, nous le voyions s'élever vers le ciel.

Mieux que ces impressions toutes personnelles, quelques détails sur la carrière si courte — vingt-huit ans seulement — mais si bien remplie de ce jeune héros de la foi, dont la renommée appartient désormais à l'histoire, intéresseront sans doute les lecteurs du CANADA-FRANÇAIS. Nous les empruntons à la *Vie* si édifiante du saint martyr, que vient de faire paraître son condisciple et son ami, Mgr D'Hulst, recteur de l'université catholique de Paris ². Ce sera, en même temps, faire connaître un ouvrage, dont l'auteur a bien raison de dire, non seulement pour la France, " qui au milieu de ses égarements ne cesse pas d'être en tous lieux le grand missionnaire de Dieu ", mais pour les chrétiens de tous les pays : " Plus d'un cœur, nous osons l'espérer, s'échaufferont au souvenir de cet héroïsme tranquille qui a pris sa source dans l'éducation chrétienne, et qui s'est développé dans l'exercice des plus humbles et des plus solides vertus."

II

Ce qui frappe, avant tout, dans la vie de Just de Bretenières, c'est l'harmonie et l'enchaînement logique de toutes ses parties, c'est son admirable unité. *Qualis ab incepto*. Simple et cachée, jusqu'à l'heure de l'éclat, elle se résume dans une seule pensée,

1 — Ps. XVIII, 6.

2 — *Vie de Just de Bretenières*, Paris, librairie Poussielgue, 1889.

celle du silence et de l'ancantissement, puis elle aboutit au martyre comme à son couronnement naturel. Jamais la nature et la grâce n'ont opéré leur travail avec plus de concert, ni sur des éléments mieux préparés et plus soumis. "C'est une touchante histoire, dit Mgr D'Hulst, que celle qui déroule ainsi à nos yeux l'enchaînement des grâces divines et le progrès de la fidélité humaine."

Simon-Marie-Antoine-Just Raufier de Bretenières appartenait à l'une des plus honorables et des plus pieuses familles de la Bourgogne. Son père, le baron Edmond de Bretenières, retiré des fonctions de la magistrature, après la révolution de 1830, avait épousé Mlle Marie-Anne Lantie de Montcoy ; et c'est de ce mariage que naquit le futur martyr de la Corée ; le 28 février 1838, non pas à Dijon, où était le château paternel, mais à Châlon-sur-Saône, chez M. de Montcoy, où la famille résidait accidentellement. "Comme s'il avait dû toucher la terre d'Autun, qui a les grands souvenirs de saint Symphorien, comme s'il avait dû s'abriter sous l'aurole de la bienheureuse Marguerite-Marie, et puiser près du cœur de Jésus le secret de l'immolation ¹."

Son enfance et son adolescence se passèrent au foyer paternel, où la Providence semblait avoir réuni autour de son berceau toutes les influences salutaires, tous les souvenirs honorables, toutes les provocations à la vertu. "Elles s'écoulèrent, dit Mgr D'Hulst dans les conditions communes, si toutefois l'on peut appeler de ce nom la simplicité austère d'une vie de famille entièrement réglée par l'esprit chrétien. Ces intérieurs recueillis, où la vivacité des affections réciproques tempère seule la sévérité du devoir ; où les parents se séparent en quelque sorte du monde pour vaquer à l'éducation de leurs enfants ; où tout est ordonné en vue de cette œuvre unique, occupations, séjour, relations ; où la religion éclaire la conscience, et où la conscience gouverne tout ; ces intérieurs-là étaient nombreux, avant comme après la Révolution française, dans la noblesse de nos provinces et dans la haute bourgeoisie de nos cités. Aujourd'hui, hélas ! ils sont rares ; et à voir grandir les générations qui devront demain se créer un foyer, on se demande si de tels exemples ne vont pas disparaître sans retour. Ce que deviendra l'éducation, et par conséquent la

1 — *Paroles de Mgr Mermillod, Dijon, 8 mars 1867.*

nation, quand le luxe, la frivolité, l'esprit superficiel, l'ambition précoce, la cupidité empressée, l'oubli de la subordination et du respect auront achevé d'envahir la famille, on ose à peine l'annoncer, bien qu'il soit trop facile de le prévoir. »

Est-ce être pessimiste que d'appliquer ces paroles à notre pays, et de redouter, nous aussi, les funestes résultats que préparent pour l'avenir l'éducation négligée de tant d'enfants de bonne famille livrés à eux-mêmes, la trop grande liberté abandonnée aux jeunes gens, la frivolité et l'esprit superficiel qui règnent quelquefois dans ce qu'on est convenu d'appeler la bonne société ?

« Il vaut mieux pour un père, disait un jour Pie IX, de former son enfant à la piété, à la religion et aux études, que pour un sculpteur de terminer une statue selon toutes les règles et la perfection de l'art. » Le baron de Bretenières était un artiste : il partageait son temps entre la direction de ses affaires privées, les bonnes œuvres et la culture des arts. De concert avec sa noble épouse, il s'appliqua à former à la vertu ses deux fils Just et Christian. Ceux-ci savaient apprécier l'éducation sérieuse et austère qu'ils recevaient. « A quoi aboutissent souvent, disait un jour l'un d'eux, les éducations qui ne sont pas comme la nôtre ? Au désœuvrement, à une vie qui se passe à fumer des cigares. » Avec de pareilles dispositions, il n'est pas étonnant qu'ils aient répondu tous deux aux soins de leurs parents, et soient devenus des chrétiens dans toute la force du mot.

Ici se place une réflexion de Mgr D'Hulst ; elle est pleine de sens et bien propre à consoler plusieurs parents des déceptions qu'ils éprouvent. « Nous ne sommes pas de ceux, dit-il, qui comparent la vie morale à la solution d'une équation. Nous ne croyons pas que quand on a posé les termes, on possède à l'avance le secret qui n'appartient qu'à la volonté libre. Bien des jeunes gens ont trouvé dans leur famille des exemples et des secours semblables à ceux qui accueillaient Just à son entrée dans la vie. Combien, parmi ceux-là, ont dissipé dans les plus tristes écarts ce patrimoine d'honneur et de vertu ! C'est le mystère de la liberté morale. Mais, quel que soit l'abus possible, le devoir des personnes qui ont charge d'âmes est de multiplier autour de ceux dont l'avenir se prépare les protections contre le mal et les excitations au bien. »

Cet avantage ne manqua pas à Just, et il sut en profiter ; même avant sa première communion, on remarquait en lui de précoces vertus : une pureté angélique, un grand esprit de religion, une obéissance invariable et toujours rapportée à Dieu.

L'esprit se développait en même temps que le cœur, et s'ouvrait surtout d'une manière merveilleuse pour les choses de Dieu. Un jour, Mme de Bretenières, oubliant presque le jeune âge de ses deux fils, leur avait parlé de la perfection. Quelque temps après, elle surprit entre eux le dialogue suivant : — " Dis donc, Just, demandait le plus jeune, la perfection dont nous parlait maman l'autre jour, qu'est-ce que c'est ? Je n'ai pas trop compris. — La perfection, vois-tu, reprit Just, qui n'avait que sept ans à peine, je crois que c'est comme une montagne bien haute, bien haute. Quand on veut y monter, il faut beaucoup de peine, beaucoup de temps ; mais enfin on ne doit pas se décourager : on peut toujours y arriver, *si l'on veut.* "

Certes, ce n'était pas là la réflexion d'un esprit ordinaire. Que ne pouvait-on attendre d'un enfant si bien doué, lorsqu'il aurait reçu toute sa culture intellectuelle ? Déjà, par les soins d'une gouvernante étrangère, il avait appris à parler et à écrire l'allemand en même temps et aussi bien que le français. A peine eût-il fait sa première communion — il la fit à Châlon, le même jour que son frère, à l'âge de 12 ans — que l'on songea à lui faire faire ses études classiques. Mais où recevrait-il cette culture intellectuelle ? Au collège, ou à la maison paternelle ? L'éducation publique semble éminemment propre à développer les esprits par l'émulation et à former les caractères par le contact. Mais, à côté de ces avantages, " que de dangers le collège, ce monde en raccourci, ne fait-il pas courir aux âmes innocentes ! "

Les parents de Just et de Christian, toujours guidés par les principes chrétiens, n'hésitèrent pas à adopter la seconde alternative, et à faire venir chez eux un précepteur pour l'instruction de leurs enfants ; ils choisirent de préférence un ecclésiastique. Et c'est alors que l'on vit leur maison convertie en " un véritable collège, ou, si l'on veut, en une sorte de monastère. Une régularité inflexible présidait à l'emploi du temps. Les études et les classes se succédaient dans un ordre invariable. Les jeux étaient sans apprêts, empruntant tout leur intérêt à la vivacité, à

la gaieté naturelle des deux frères, à leur entrain, à leur agilité, à leur affection réciproque."

Soit à Châlon-sur-Saône, où l'on passait une partie de l'hiver, soit au vieil hôtel de Dijon, soit au château de Bretenières à quelque distance de la ville, c'était toujours le même intérieur rangé et sérieux. Jusqu'à leur entrée au séminaire, Just et Christian ne connurent pas d'autre source d'instruction et d'éducation que le foyer paternel. Mais, à ce foyer, se déroula devant eux pendant sept ans tout le vaste domaine de la littérature et des sciences : langues anciennes et vivantes, poésie, éloquence, philosophie, sciences naturelles, dessin, musique, ils devinrent versés dans la plupart de ces connaissances humaines. A dix-huit ans, Just, aidé de son frère, traduisait un ouvrage allemand en deux volumes sur l'*Art chrétien*."

M. d'Orbigny, qui avait été leur initiateur en géologie, déclarait qu'il n'avait plus rien à leur enseigner, et les faisait recevoir tous deux membres de la *Société Géologique de France*.

Les vacances elles-mêmes ne séparaient pas les jeunes gens de leurs parents. Lorsque le temps en était venu, le père et quelquefois la mère elle-même s'associaient à leurs voyages, auxquels on avait soin de donner toujours quelque but scientifique et utile. On fit ainsi de nombreuses excursions dans les vallées de la Suisse, de la Savoie et des Vosges. La Suisse, surtout, avait pour nos voyageurs un attrait singulier. Quel beau pays, avec ses lacs si limpides, ses torrents impétueux et ses cascades, ses hautes montagnes, ses mers de glaces éternelles ! Comme tout y est propre à récréer l'esprit, et à ouvrir à l'âme de larges horizons !

Dans une de ces excursions de vacances, il arriva à M. de Bretenières et à ses deux fils une aventure singulière. Un vol sacrilège avait été commis tout récemment dans l'église de Frene-en-Comté, et un assassinat sur la ligne de Paris à Mulhouse. On était à la recherche des coupables. Nos trois voyageurs attendaient à la gare de Belfort un convoi pour la Suisse, lorsque les instruments minéralogiques qu'ils portaient, et peut-être leur accoutrement un peu insolite attirèrent sur eux les soupçons de la police. Ils sont pris aussitôt, entourés de gendarmes, et, malgré leur surprise et leurs protestations d'innocence, conduits chez le juge d'instruction, puis au palais de justice. On les fouille, on leur fait subir plusieurs interrogatoires. L'affaire doit être plaidée le lendemain à

Lure, et comme la journée est trop avancée pour les y conduire, ils vont être enfermés, en attendant, dans une maison de détention. Le baron de Bretenières assure qu'il y a méprise, qu'il est lui-même un ancien magistrat de Dijon, que ceux qui l'accompagnent sont ses deux fils, etc. Tout ce qu'il peut obtenir, c'est de passer la nuit, gardé à vue, dans un hôtel. Le lendemain, il est conduit à Lure, avec ses deux fils, par les gendarmes, puis amené au palais de justice. On comprend que là il n'eut pas de peine à faire reconnaître l'erreur dont il avait été l'objet, et il fut élargi aussitôt avec des excuses. Puis nos trois voyageurs, sans se laisser déconcerter par cette aventure, reprirent gaiement le chemin de la Suisse.

Ces voyages de vacances avaient pour Just un intérêt tout particulier. Il y trouvait l'occasion de s'exercer d'avance aux rudes travaux du missionnaire. Cette vocation, en effet, était dès lors constamment présente à son esprit. Or, à ses yeux, braver le chaud et le froid, la fatigue et la soif, c'était faire l'apprentissage de la vie d'apôtre. Ainsi, à la différence des jeunes gens qui font tout par amusement et par caprice, il agissait toujours en vue de Dieu et pour Dieu. Sa vertu était déjà étonnante. Jamais on ne le vit céder aux entraînements des passions naissantes qui fermentent dans les jeunes cœurs. "D'un tempérament nerveux et sensible, il avait montré dans le premier âge une crainte excessive de la douleur. Mais à partir de douze ans, il devint dur à lui-même, et l'esprit de mortification parut dans tous les détails de sa vie, dans son éloignement de la gourmandise, dans sa promptitude à secouer le sommeil, dans son dédain de la toilette, dans son application, surtout, à se faire oublier." C'est ainsi que par sa fidélité à la grâce, il se rendait chaque jour de plus en plus digne d'arriver au terme de sa vocation.

III

C'est une chose merveilleuse que l'attrait de la grâce divine qui incline certaines âmes vers une destinée particulière, sans détruire leur liberté. La voix de Dieu, qui ordonna autrefois à Abraham de quitter sa maison et de gagner un pays inconnu¹, résonne encore quelquefois de nos jours avec non moins de force

1 — Genèse, XII, v. 1.

et de clarté. Mme Craven ¹ nous en faisait naguère, admirer un exemple frappant dans la vocation du P. Damien, l'apôtre des lépreux aux îles Sandwich. Le père accompagne un jour son évêque, Mgr Maigret, dans sa visite pastorale à l'île Molokaï, cette île enchantresse, dont on a fait la résidence exclusive des lépreux. Là, pendant qu'il offre à ces pauvres malades le soin de son ministère, il entend distinctement au fond de son âme cette invitation pressante : *C'est ici, ici, que se trouve le travail de ta vie.* Le père ne ferme pas l'oreille à la grâce divine, il demande à son évêque la permission de se consacrer pour toujours au soulagement de ces pauvres infortunés. Il reste avec les lépreux de l'île Molokaï, passe dans cet *éden de la mort* douze années de sacrifices et d'abnégation héroïque, contracte la maladie, et meurt victime et martyr de son devoir.

Just de Bretenières avait, lui aussi, entendu la voix de Dieu ; dès l'âge le plus tendre, la vue d'un prêtre le faisait tressaillir de joie. "Quand je serai grand, si je suis sage, disait-il à sa mère, vous me donerez un habit comme celui-là."

Mais ce n'était pas seulement au sacerdoce qu'il se sentait appelé, c'était à la vie apostolique, c'était aux travaux du missionnaire dans les contrées les plus lointaines. — "Un jour, à la campagne, dans ses jeux enfantins avec son frère, il creusait la terre ; tout à coup il s'arrête, applique son oreille contre le sol et paraît écouter ; puis, appelant son frère, il s'écrie : "Christian, viens, viens vite ! mets-toi à genoux ici, baisse ta tête, écoute bien ! n'entends-tu rien ? n'entends-tu pas des voix qui m'appellent ?" Mais son jeune frère, qui lui avait obéi, n'entendait rien. Lui, le regard enflammé, le visage transfiguré : "Ah ! moi, j'entends, j'entends bien, j'entends les Chinois qui m'appellent et qui me disent : Just, Just ! viens donc à nous, viens nous sauver !"

C'était en 1844 ; Just n'avait encore que six ans. Il avait probablement entendu parler des Chinois chrétiens et des persécutions auxquelles ils étaient exposés. Mais qui n'a pas entendu de pareils récits ? Dans l'âme de Just, si sensible à la rosée de la grâce, ils avaient germé, et produisaient ces désirs d'apôtre.

¹ — *Le Correspondant* du 25 juillet 1889. *Les lépreux des îles Sandwich et le P. Damien.*

² — *Paroles de Mgr Mermillod.*

Quelques jours plus tard, les deux enfants causaient ensemble du château de Bretenières, qu'ils aimaient beaucoup. Le cadet dit naïvement à son aîné : "Quand ce sera à toi, est-ce que tu m'obligeras d'en sortir ? Oh ! non, sois tranquille, reprit Just, je ne l'aurai pas, car je serai prêtre, et ce sera pour toi."

C'est ainsi que, tout jeune, Just se sentait appelé de Dieu. Il n'osait pas encore s'avouer à lui-même qu'il pouvait être destiné au martyre : son humilité l'en empêchait ; mais il voyait clairement sa vocation à la vie apostolique. Il l'avoua un jour, vingt ans après le fait que nous avons raconté, à l'un de ses condisciples du séminaire des Missions. Tous deux étaient allés visiter un enfant de dix ans, que Just avait fait entrer au collège. Celui-ci interrogea son petit protégé sur ses goûts et ses désirs pour l'avenir ; l'enfant répondit qu'il voulait être missionnaire. Et comme le compagnon de Just s'étonnait d'une semblable volonté exprimée avec force par un enfant de cet âge : "Pour moi, répondit Just, je n'en suis pas surpris ; ma vocation remonte bien plus haut. Longtemps avant l'âge de ce petit, je savais déjà bien que je voulais être missionnaire."

Il le savait, et ne négligeait rien pour se rendre aussi digne que possible de sa haute vocation. Nous avons vu que toute sa jeunesse fut une parfaite correspondance à la grâce divine. Aussi la vertu brillait en lui du plus vif éclat. Il était cet arbre planté au bord des eaux, dont parle la sainte Écriture, et qui par les fleurs dont il est chargé, promet de donner beaucoup de fruits à la sainte Église ¹ ! Il était visible à tous que Dieu avait des desseins mystérieux sur lui. Aussi, lorsque Just, ses études terminées, s'ouvrit à ses parents sur son désir d'entrer dans l'état ecclésiastique, ils n'en furent nullement surpris. Seulement, ils le prièrent de remettre à deux ans l'exécution de son projet, afin de le mûrir davantage, puis aussi afin de continuer à soutenir encore par ses exemples et ses conseils son jeune frère, sur lequel il avait un ascendant considérable. Et lorsque, les deux ans achevés, il fallut annoncer à Christian lui-même la détermination de son frère, celui-ci écrivit dans ses notes : "Le jour se faisait tout à coup pour moi sur cette existence que je n'avais jamais bien comprise ; je n'eus pas

¹ — *Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo.* Ps. 1, 3.

l'ombre d'un doute sur la solidité de cette vocation. Je reconnus si clairement dans le passé de mon frère l'appel de Dieu, d'un côté, de l'autre une constante et fidèle correspondance à la grâce, qu'au lieu de le détourner d'un parti qui me privait de mon meilleur ami, je ne pus m'empêcher de l'encourager vivement dans sa résolution."

IV

L'état ecclésiastique pur et simple, nous l'avons vu, n'était pas le terme de la vocation de Just; il entendait distinctement au fond de son âme une voix qui lui disait : *Amice, ascende superius*¹; il aspirait à devenir missionnaire apostolique. Mais, pour arriver à ce but, quelle voie prendre? Un moment, il se sentit appelé à revêtir "le blanc vêtement des frères prêcheurs, le vêtement de la pureté, de la générosité, du sacrifice." Le P. Lacordaire, son compatriote, l'avait un jour pressé sur son cœur, et avait dit à Mme de Bretenières : "Cet enfant, il faut que vous nous le donniez!" Just songea donc tout d'abord à se faire dominicain. Mais bientôt un doute sérieux traversa son esprit : le religieux, par sa profession même, ne renonce-t-il pas à disposer de l'emploi de sa vie? Une fois dominicain, était-il sûr d'être envoyé à ces missions lointaines où il se sentait appelé?

De l'avis de ses directeurs, il se décida à entrer à Saint-Sulpice, pour y achever de connaître les voies de Dieu sur lui. Il fut admis au séminaire d'Issy le 19 novembre 1859, l'avant-veille de cette fête solennelle, où les fils et les disciples de M. Olier renouvelaient leurs promesses cléricales au pied des autels. Avec quelle joie et avec quelle vérité répéta-t-il lui-même au fond de son cœur ces belles paroles : *Dominus pars hereditatis mee*²!

Ce que fut sa conduite à Issy durant les deux années qu'il y passa (1859-1861), les exemples de vertu, de ferveur et de piété qu'il y donna à ses confrères, nous n'essaierons pas de le raconter ici : il faudrait reproduire toutes les pages de son biographe. Contentons-nous de citer une lettre qu'écrivait à Mme de Bretenières le digne supérieur du séminaire, M. Maréchal, sur le mar-

1 — Luc, XIV, 10.

2 — Ps. XV, 5.

tyre de son fils. " Mes souvenirs de cette époque, dit-il, sont tout enbaumés du parfum de sa vertu, mais elle offrait peu d'incidents : douce et égale, elle attirait à elle sans éclat et sans violence. On ne la jugeait extraordinaire qu'à la longue et par la réflexion. Voici ce que je trouve à son sujet sur notre registre des sorties : " De Bretenières Just, — du 19 novembre 1859 au " 15 juillet 1861 ; — a fait pendant deux ans l'éducation du séminaire par sa piété, et nos délices par une douceur et une " aménité incomparables. Ses bonnes qualités, perfectionnées par " une excellente éducation reçue tout entière dans sa famille, le " préparent à de grandes choses". En écrivant ces derniers mots, je ne les comprenais pas. Plusieurs fois, depuis, j'aurais voulu les changer, comme peu en rapport avec les occupations pénibles et obscures d'un missionnaire. Aujourd'hui je les comprends, et je les laisse tels qu'ils sont." Quel beau témoignage rendu par un directeur de séminaire à l'un de ses élèves ! et quel beau modèle à présenter aux séminaristes que celui de Just de Bretenières ! On le voit, ce qui faisait le charme de sa vertu, c'est qu'elle s'efforçait de rester dans les voies ordinaires et de n'être pas même regardée comme telle : *Ama nesciri et pro nihilo reputari* ¹.

M. Maréchal nous a donné le portrait moral de Just de Bretenières ; Mgr D'Hulst nous le fait connaître au physique : " Son corps, d'une haute stature, dit-il, respirait la force et la santé ; son visage, d'une pâleur mate, accusait un tempérament énergique ; son front élevé, encadré d'une chevelure ondoyante, était plein de noblesse : la bouche, trop grande, nuisait, il est vrai, au charme de ses traits : mais les yeux, d'une douceur infinie, laissaient passer des éclairs de vaillance, et la franchise du regard unie à la modestie gagnait du premier coup la confiance."

Sous la direction des vénérables prêtres de Saint-Sulpice, Just ne tarda pas à connaître sa voie : et, dès le commencement de sa seconde année, son choix était fixé en faveur du séminaire des Missions étrangères. Il garda cependant sa résolution secrète jusqu'au mois de mai 1861, et c'est alors qu'il se décida à la communiquer à ses parents. Il le fit d'une manière respectueuse, mais avec beaucoup de fermeté ; et les pieux parents, comprenant toute

1 — *Imitation de Jésus-Christ*, ch. II.

la grandeur du sacrifice que leur imposait la volonté de Dieu, s'y résignèrent d'un manière chrétienne.

Just n'avait plus que ses dernières vacances à donner à sa famille; il voulut les lui donner tout entières; et il semble qu'à partir du moment où il fut décidé qu'il entrerait au séminaire des Missions étrangères il ait redoublé ses témoignages d'affection et de tendresse pour ses excellents parents. La nature paraissait prendre le dessus chez lui, et il se livrait visiblement un combat dans son âme. "J'aurai tout spécialement besoin de vos prières pendant les quelques jours que je vais passer en Bourgogne, écrivait-il à l'un de ses amis. Bien des choses se réminont pour me donner à combattre. Quelque joie qu'on ait à tout sacrifier au bon Dieu, la nature est toujours là, sa voix se fait toujours entendre. Aidez-moi par vos prières à franchir ce petit pas un peu pénible, afin que je commence par là à entrer dans l'esprit de détachement et d'abandon de toutes choses à Dieu."

Pendant les quelques semaines qu'il passa en Bourgogne, il ne montra rien aux siens de l'angoisse qui lui serrait le cœur. Au contraire, il faisait en sorte de paraître et d'agir comme si rien d'extraordinaire n'allait arriver. Il s'efforçait même, par de pieuses industries, de chasser le nuage de sombre tristesse qui planait sur toute la maison. Le temps s'écoulait d'une manière rapide, et chacun redoutait le moment de la séparation. Laissons Mgr D'Hulst raconter les derniers jours qui précédèrent le départ définitif :

" On se parlait peu, et les apprêts de la séparation se poursuivaient au milieu d'un silence où venaient s'étouffer bien des larmes. Just voulut revoir tout ce qu'il allait sacrifier, les amis de sa jeunesse, les vieux serviteurs de la maison, l'église de Châlon, où il avait été baptisé, celle de Montcoy, où il avait fait sa première communion, le cimetière où reposaient ses grands-parents.

" Le jour du départ était arrivé. Toute la famille quitta le château de Bretenières au milieu d'un profond silence. Au sortir du village, Just, refoulant une émotion pour la première fois visible, laissa tomber ces trois mots : " Enfin, c'est fait ! " Il reprit aussitôt son calme, et regagna avec ses parents le vieil hôtel de Dijon.

" Le 19 septembre au matin, il montait avec eux au sanctuaire de Fontaines-lez-Dijon, élevé sur les ruines du château où naquit

saint Bernard. Son frère, qui entendit avec lui la messe dans ce lieu ¹, remarqua que l'évangile du jour contenait ces paroles de Notre-Seigneur : " Quiconque aura quitté pour l'honneur de mon " nom sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa " mèr ... recevra cent fois plus, et possèdera en outre la vie " éternelle ²." Just aussi avait relevé la coïncidence, mais il ne fit part que deux ans après à son frère de la consolation qu'il en avait ressentie.

" Le soir du même jour, à une heure avancée, il quitta la maison paternelle pour se rendre au chemin de fer. A le voir tranquille et souriant, on eût dit qu'il partait pour un voyage ordinaire. Il venait pourtant de dire l'adieu suprême aux espérances d'ici-bas."

V

" La vie d'un martyr, a dit Mgr Mermillod, c'est, pour ainsi parler, une messe que Jésus-Christ dit avec un élément humain, avec une victime choisie, dont il laisse couler le sang sur la terre pour y faire germer des âmes." Sans les connaître encore dans toute leur étendue, Just se préparait à servir tous les desseins de Dieu sur lui. Au séminaire d'Issy, il avait opéré ce qu'il appelait, dans son humilité, *sa première conversion*; au séminaire des Missions étrangères, il allait faire *sa seconde conversion*, c'est-à-dire, qu'il allait s'élever de plus en plus vers l'idéal de la perfection.

Et d'abord, avec quelle affection ne s'attache-t-il pas à sa nouvelle demeure : " J'éprouve ici, écrit-il, un sentiment que je ne ressentais pas à Issy ; je crois à chaque instant que je rêve ; je suis si heureux, que je ne puis me figurer que ce qui m'arrive soit une réalité."

Il n'ignore pourtant pas le milieu où il se trouve, ni la grandeur de la tâche qui s'impose à ses efforts : " Il faut ici, dit-il, des vertus plus grandes que partout ailleurs, l'humilité, l'abnégation, le dévouement. Eh bien, elles s'y trouvent, et à un degré si

1 — 19 sept. 1861, fête de saint Seine, abbé bénédictin et bourguignon.

2 — Matth., XIX, 29.

haut, que moi, pauvre commençant, je puis à peine les comprendre.”

Mais cette tâche ne l'effraie pas. Il veut devenir apôtre ; et en conséquence, il s'applique de plus en plus à la pratique des grandes vertus apostoliques, le zèle, la pauvreté, le désintéressement, la mortification, l'obéissance parfaite à ses supérieurs, l'amour du mépris et des opprobres. Voyez comme il affectionne déjà l'esprit de pauvreté : “ Il y a une chose que j'aime beaucoup ici, écrit-il à un ancien condisciple, c'est qu'on y pratique la sainte pauvreté. Le séminaire ne reçoit que des aumônes et point de pension. L'aspirant est logé, nourri, entretenu par le séminaire. Tout ce qu'il a, tout ce qui se trouve dans sa cellule, livres, meubles, vêtements, lui est fourni par la maison ou lui vient du dehors à titre de cadeau. Què je suis heureux de ce régime qui me rapproche un peu de celui d'un couvent, et qui établit une communauté de biens entre tous ! Quel bonheur de pouvoir se dire : “ Je mange le pain de l'aumône ” !

N'allons pas croire, cependant, que la joie des saints les mette au-dessus des faiblesses de la nature. Just avoue à son frère qu'il a encore des instants d'agonie intérieure à la pensée du suprême sacrifice : “ Je ne puis penser sans frémissement, lui écrit-il, au moment où il faudra quitter pour toujours père, mère, parents, patrie. Oh ! comme je me sens de moi-même incapable d'une telle immolation ! Sans la grâce de Dieu, ce serait impossible. Mais j'ai confiance : Dieu m'aidera. ” N'est-ce pas le cas, ajoute Mgr D'Hulst, de répéter avec saint Ambroise : “ Les saints n'ont pas été d'une autre race que nous, ils ont seulement été plus fidèles : *Natura non prastantioris, sed observantioris* ?

C'est cette fidélité à la grâce qui a fait la sainteté de Just et l'a rendu digne de l'immolation à Dieu et de la couronne du martyr. Durant les trois années qu'il passa aux Missions étrangères, il ne négligea aucune occasion de se sanctifier ; il s'appliqua surtout au zèle, qui est la grande vertu des âmes apostoliques.

Le séminaire possède à Meudon une maison de campagne pour les vacances, et les élèves s'exercent à leur futur ministère auprès des ouvriers des carrières. Aucune occupation ne plaisait davantage à notre jeune apôtre ; c'était sa joie la plus douce, c'était sa récréation la plus chère. Là il enseignait les pères, il catéchisait les enfants ; ce qu'il recevait de sa famille était consacré soit à distri-

buer des secours, soit à subvenir à des pensions. Il adoptait de pauvres enfants : c'est ainsi qu'il ramassa sur le chemin de l'oubli, et peut-être du péché, une pauvre jeune fille, et qu'il la donna à sa mère, comme une fleur cueillie sur la fange, en souvenir de son apostolat.

“ Quelque grand que fût son zèle, dit Mgr Mermillod, il pensait toujours n'en avoir pas fait assez. Se trouvant un jour au fond des bois avec un de ses amis, il s'arrête tout à coup, lui prend la main et lui dit : “ Mon ami, accordez-moi une faveur : je veux “ vous considérer un moment comme le représentant des ouvriers “ des carrières ; laissez-moi me mettre à genoux devant vous, je “ vous baisera les pieds et je vous demanderai pardon de les avoir “ scandalisés.” Son ami recule, étonné et confus. Alors Just, avec une naïveté admirable, ajoute aussitôt : “ Et quand j'aurai baisé “ vos pieds, je me relèverai et je vous donnerai ma bénédiction. ” En disant ces mots, il tombe à genoux, et baise les pieds de son ami en répétant : “ Je vous demande pardon de tous les mauvais “ exemples que j'ai pu donner aux ouvriers, de toutes les paroles “ d'orgueil que j'ai eues en les visitant. Je vous demande pardon “ de ne les avoir pas assez aimés. Et maintenant, ajoute-t-il en “ se relevant, laissez-moi vous bénir ; ” et il le bénit. ”

Just aimait aussi à visiter les pauvres. La sympathie qu'il leur imposait lui ouvrait leurs cœurs, et il se servait de cette ouverture pour les porter à Dieu. “ Oh ! les pauvres, les chers pauvres, disait-il un jour, en sortant d'une maison de refuge, ne sont-ils pas plus agréables à Dieu que tous ces passants avec leur luxe et leur vanité ? ”

Mais son zèle eut à s'exercer sur un objet encore plus cher à son cœur : la vocation de son frère Christian. Il s'agissait de préparer cette vocation, d'éloigner tout ce qui aurait pu encombrer le chemin, de jeter de la lumière sur la route, et d'engager le jeune homme à suivre courageusement la voix de Dieu. Rien n'égale la beauté de sa correspondance avec son frère : on en trouve de nombreux extraits dans le livre de Mgr D'Hulst. Christian entra au séminaire d'Issy la dernière année de Just aux Missions étrangères, et voici ce qu'il écrivit plus tard au sujet du dernier entretien spirituel qu'ils eurent ensemble :

“ Quand Just, dit-il, se trouvait à la maison de campagne de Meudon, aux petits divertissements auxquels se livraient quel-

ques-uns de ses confrères, il préférait les promenades plus solitaires dans la forêt. Il affectionnait beaucoup un endroit fort reculé, situé au milieu d'un épais taillis. Ce lieu lui avait été indiqué par un missionnaire très pieux, et auquel il était fort attaché. Après le départ de celui-ci, Just avait continué de fréquenter ce qu'il appelait son ermitage, et il y passait des journées presque entières, se livrant à la méditation au pied d'une petite croix qu'il y avait dressée. Quatre jours avant que nous n'entrassions en retraite l'un et l'autre, pour recevoir, lui le sacerdote, moi la tonsure, il me conduisit dans sa petite solitude. Je ne puis essayer de dire ce que fut sa conversation. Elle eut une suavité, une paix tout extraordinaire, mais en même temps une force, une énergie que je n'oublierai jamais. L'âme de Just se peignit tout entier devant moi, c'était tour à tour la joie pure et douce qui inonde le nouveau prêtre, puis les mâles aspirations du missionnaire. C'était le dernier entretien intime que je devais avoir ici-bas avec mon frère. Il me donna d'excellents avis pour mon ministère futur, revint encore sur la nécessité du détachement absolu ; puis nous nous mîmes à genoux au pied de la petite croix, et nous priâmes ensemble pour les missions, spécialement pour celle que ses supérieurs devaient lui assigner quelques jours plus tard. "

Le 21 mai 1864, Just recevait l'onction sacerdotale des mains de Mgr Thomine-Desmazures, vicaire apostolique du Thibet. Le lendemain, il célébrait, dans une des chapelles du séminaire, sa première messe, à laquelle assistèrent ses parents et ses amis. L'un d'eux s'écria en sortant : " Je viens d'entendre une messe en paradis."

Trois semaines plus tard, il recevait de son supérieur, le vénérable M. Albrand, sa destination apostolique. Il était envoyé en Corée. " Je crois que Notre-Seigneur m'a donné la meilleure part, s'écriait-il, car pour le moment c'est bien l'une des plus belles de nos missions. C'est une de celles où il est le plus facile de se dépenser jusqu'au dernier souffle au service de Jésus. Vive la Corée, terre des martyrs ! "

Le départ était fixé au 15 juillet.

VI

Just devait dire la messe de communauté le matin du départ. Le digne supérieur de la maison avait voulu donner cette satisfaction à ses nombreux condisciples, qui tenaient à communier de sa main au moment de la séparation. On ne peut croire en effet combien Just était vénéré de tous ses confrères. " Le P. de Bretenières, disait l'un d'eux, est une âme si grande, que si même Dieu ne permet pas qu'il soit martyr, il accordera, je l'espère, qu'il soit un jour canonisé."

M. et Mme de Bretenières et Christian vinrent assister à cette messe. " Nous nous rendîmes à la rue du Bac, à six heures du matin, écrit le baron, et nous reçûmes des mains de notre enfant la nourriture divine, qui seule pouvait nous donner la force de soutenir l'épreuve des derniers adieux. Comment parler des sentiments qui se pressaient dans nos cœurs ? Quel brisement ! Et toutefois, en offrant mon fils à l'immolation, je cherchais toujours un adoucissement à ma douleur, dans la pensée qu'un jour peut-être la Providence nous le ramènerait pour nous fermer les yeux.

" Après la messe, nous descendîmes au parloir, où Just vint bientôt nous rejoindre. Cet entretien ne fut pas long. Nous étions debout, comme des voyageurs qui se rencontrent sur le chemin et qui vont bientôt se quitter. Nous avions contenu jusqu'alors notre émotion. Mais un mot, la moindre circonstance pouvait nous enlever le reste de notre énergie. Nous nous agenouillâmes pour recevoir de lui une dernière bénédiction ; puis, le pressant contre mon cœur, je m'arrachai de ses bras... (Grâces en soient rendues au Seigneur ! Nos adieux avaient été ce que doivent être des adieux de chrétiens, sans défaillance et sans larmes."

La cérémonie du départ des missionnaires devait avoir lieu dans la soirée. On connaît cette *scène des adieux*, si touchante, si émouvante, que, lorsqu'on l'a vue une fois, on n'en saurait jamais perdre le souvenir. Laissons Mgr D'Hulst raconter ce qu'elle fut spécialement pour Just de Bretenières.

" Just, dit-il, redoutait l'émotion de cette solennité pour ses parents, pour son père surtout, et doucement, respectueusement, il leur avait conseillé de n'y point venir, comme aussi de ne pas

l'accompagner à la gare. Ils y assistèrent pourtant, mais dans une tribune, sans s'approcher de leur fils et sans lui adresser la parole.

“ Peu d'instant avant la cérémonie, un habitant de Dijon alla trouver Just dans sa cellule. Il le trouva calme et sérieux. “ Priez pour moi, lui dit le missionnaire ; oui, priez, priez pour que j'obtienne ce que je désire.”

“ Ce qu'il désirait, c'était le martyr. La communauté se réunit à quatre heures dans le jardin, au pied d'une Vierge qu'on vénère sous le nom de *Reine des martyrs*. Là les aspirants et les missionnaires chantent les litanies, et le *Chant du départ*, composé par Goumod pour la circonstance. Le visage de Just, très pâle l'instant d'avant, s'anima de vives couleurs ; ses yeux ardents, sa voix vibrante attiraient l'attention des spectateurs. Plusieurs en ont fait la remarque : une joie céleste était peinte sur ses traits.

“ Les missionnaires partants étaient au nombre de dix. Ils entrèrent à l'église et se rangèrent debout sur les marches de l'autel, tandis que le chœur chantait le verset de la sainte Ecriture : *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona* ! “ Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui vont porter “ la bonne nouvelle, l'Évangile de paix ! ” En même temps tous les aspirants et les hommes présents dans la nef allaient s'agenouiller devant eux, leur baiser les pieds, puis se relevant, les embrasser.

“ Just se tenait du côté de l'épître, le corps droit, les bras croisés, les yeux au ciel, avec une expression de sérénité angélique. “ Sur sa rayonnante figure, écrit un témoin, on croyait lire plutôt “ les joies du retour que les douleurs du départ.” A chacun de ses amis il disait, en l'embrassant, un mot affectueux et leur demandait des prières. Il nous semble, en écrivant ces lignes, sentir encore sa douce étreinte.

“ Quand vint le tour de son frère, qui lui baisa les pieds, Just le releva et le serra dans ses bras en souriant : “ Courage, courage, lui dit-il, souviens-toi de tout ce que je t'ai dit : Jésus au “ très saint Sacrement ! Vive Jésus ! ” — “ Je sus, ajoute Christian dans ses souvenirs, que pendant ce temps mon père et ma mère

faisaient ensemble et à haute voix le sacrifice de leur fils à Dieu, et récitaient le *Te Deum*. C'était le triomphe de la grâce sur la nature. La cérémonie s'acheva, la foule s'écoula. En traversant encore une fois le séminaire, j'aperçus Just fort entouré; je lui tendis la main, il me la serra en disant: *Adieu, c'est fait*; et son regard sembla m'indiquer le ciel comme rendez-vous."

Trois autres jeunes missionnaires parlaient pour la Corée : MM. Beaulieu, Dorie et Huin : " Quel bonheur ! disaient-ils. Nous sommes avec le P. de Bretenières ! " Nos quatre *Coréens* s'embarquèrent à Marseille le 19 juillet sur un vaisseau des Messageries impériales, le *Scid*, qui les porta à Alexandrie ; et de là ils se rendirent à Suez en chemin de fer. A Marseille, ils ne manquèrent pas de faire le pèlerinage de N.-D. de la Garde, et au Caire celui de l'*Arbre de la Vierge*. Le 26, ils s'embarquèrent à Suez, sur le *Cambodge*, traversaient la mer Rouge, puis l'océan indien, touchant à Aden, Ceylan, Singapoor et Saïgon, et le 28 août, au lever du soleil, ils entraient dans le port de Hong-Kong. Depuis Marseille, la traversée avait duré quarante jours.

A Hong-Kong, une cruelle épreuve les attendait. D'après les instructions qu'ils y recevaient du séminaire des Missions étrangères, ils devaient rester un mois dans ce port du Céleste Empire, se rendre de là à Shang-Haï, puis aller passer l'hiver en Mandchourie, dans le vicariat apostolique de Mgr Vérolles, afin d'y apprendre un peu de chinois et tenter au printemps suivant de pénétrer en Corée.

" Puisque le bon Dieu veut que nous errions longtemps encore avant d'arriver à la terre promise, écrivait Just, que sa volonté soit faite ! Jamais nous n'avons été plus heureux et plus joyeux que nous ne le sommes maintenant... Quant à vous, chers parents, menz aussi la vie d'abandon entre les mains de Dieu. Nous ne sommes tous que des voyageurs sur cette terre. Notre patrie de là-haut est bien belle, et rien n'est capable de contenter la soif de notre cœur, tout petit qu'il est, que la possession sans fin de Celui qui nous a aimés jusqu'à la folie. On m'a dit que j'étais fou de m'en aller en Corée ; mais c'est là une folie qui ne coûte guère, qui est bien douce au contraire pour un cœur de saint missionnaire, comme je voudrais que fût le mien, et comme j'espère de la grâce de Dieu qu'il le sera un jour."

Ce ne fut que le 28 octobre que les quatre missionnaires, après avoir subi une infinité d'épreuves et de tempêtes, purent aborder en Mandchourie. Après avoir passé quelques jours à Notre-Dame-des-Neiges, résidence de Mgr Véroilles, Just fut envoyé à Notre-Dame-du-Soleil pour passer l'hiver dans cette froide contrée, dont le climat est à peu près le même que celui de la Sibérie. Il s'appliqua avec tant d'ardeur à l'étude de la langue chinoise, qu'il fut bientôt en état de se rendre utile à la mission.

De bonne heure, le printemps, il fallut songer à pénétrer en Corée. "Ce qui rendait si difficile aux Européens l'accès de ce pays, dit Mgr D'Hulst, c'était moins, à ce moment, la haine du nom chrétien, que la défiance du gouvernement coréen à l'égard des étrangers, quels qu'ils fussent, même des Chinois, et les lois draconiennes qui défendaient aux indigènes tout commerce avec eux. Il fallait s'embarquer dans une jonque chinoise, et aller retrouver sur un point de la côte coréenne une barque du pays. Le rendez-vous était donné près d'un an à l'avance."

Enfin, le 27 mai 1865, nos voyageurs mirent le pied sur le sol de leur nouvelle patrie. Just se dirigea immédiatement vers Séoul, la capitale de ce pays, où se trouvait Mgr Berneux, tandis que le coadjuteur, Mgr Daveluy, emmenait les trois autres missionnaires dans une chrétienté solitaire.

L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN.

(La fin au prochain numéro.)

VOYAGE EN GRÈCE

I

DE BEYROUTH AU PIRÉE

Le temps s'est mis au beau pendant la nuit, et nous attendons l'arrivée de la *Vénus*, qui doit nous transporter en Grèce.

En effet, à midi, elle jette l'ancre dans le port. C'est un misérable navire de douze cents tonneaux, trop long pour sa largeur, partant un *rouleur* de premier ordre. Il n'a rien de sa patronne que le nom, et *Vénus* ne doit pas lui savoir gré de promener son souvenir sur les mers avec une si pauvre mine.

Il faut quand même nous rendre à son bord, où nous nous installons tant bien que mal pour huit jours.

Les préparatifs de départ sont lents en Orient, ce qui nous permet d'admirer à loisir Beyrouth du pont de notre navire. Nous sommes tout étonnés de sa merveilleuse position ; le Liban grandit, vu de la mer, et forme un promontoire majestueux et protecteur pour la ville bâtie à ses pieds. Les maisons blanches à toits plats se détachent en relief très prononcé sur le fond sombre de ses coteaux. En somme la ville a grand air, et, comme le Liban, elle gagne beaucoup à être regardée de l'endroit où nous sommes.

La mer est calme ; aussi la nuit se passe sans incident désagréable ; et, dès la pointe du jour, nous sommes sur le pont pour voir Chypre notre première escale.

Les côtes de cette île consacrée à *Vénus* sont escarpées et paraissent peu fertiles. Comme nous approchons de Larnaka, la capitale, elles s'abaissent et en général n'offrent rien d'attrayant.

Le port de Larnaka est vaste et bien protégé contre la haute mer ; c'est peut-être le seul, dans ces latitudes, qui ne soit pas ouvert à tous les vents du large. Lord Beaconsfield a dû prendre en considération cet énorme avantage, lorsque la Turquie lui offrit Chypre en 1878.

La *Vénus* devant prendre ici des vins et du blé, nous descendons à terre pour quelques heures, ce qui nous permet de visiter

la ville. Il y a peu de choses à voir ; on nous indique une église grecque bâtie au huitième siècle dans le style bysantin ; c'est l'unique construction digne de remarque.

Un pope nous sert de cicerone ; il est suivi de trois ou quatre marmots plus sales les uns que les autres ; ils nous entourent et crient : *backchich*. Ce mot nous rappelle l'Orient, en dépit du drapeau anglais qui flotte sur nos têtes. La pauvreté en est l'excuse, et cela nous donne l'occasion de faire des heureux avec quelques sous. Le pope nous montre le trésor de l'église ; il consiste surtout en de très beaux cuivres repoussés qui feraient honneur à n'importe quel musée d'Europe.

A notre sortie de l'église un Cypriote nous attire dans sa boutique pour nous faire goûter le vin du pays. Il nous fait tellement bien l'article, qu'un de nos compagnons lui en achète une barrique. Le vin de Chypre a une saveur désagréable causée par le tonneau qui, en Orient, est toujours enduit de goudron.

Toute ville orientale exige une visite à ses bazars. Nous nous dirigeons donc à travers les mares et les ornières vers le quartier des boutiques. Nous voulons emporter quelques souvenirs de Chypre, et nous cherchons en vain des vases, des armes, ou autres bibelots. Rien ne satisfait l'œil expérimenté d'un de nos compagnons, collectionneur émérite. Un Armenien quelconque veut lui passer un camée moderne pour une pierre antique ; pour toute réponse, et avec un flegme tout britannique, il lui demande s'il ne possède pas un fragment de la fameuse statue de Pygmalion, sculptée à Chypre même. Naturellement ce fidèle disciple de Mercure ignorait la légende de Pygmalion. Nous nous éloignons en riant.

Larnaka me paraît déserte ; les rues sont veuves de passants ; les maisons ont toutes leurs fenêtres closes ; partout un manque absolu de vie, de mouvement ; on dirait une ville frappée d'épidémie ou de nostalgie. Ceux à qui nous en demandons la cause ne peuvent nous répondre d'une manière conclusive. Les uns l'attribuent carrément à l'occupation anglaise ; d'autres, peut-être plus sincères, prétendent que, de temps immémorial, Larnaka a été dans cet état de torpeur.

Nous retournons donc au navire sans nous être rendu compte de l'effet que le changement de maîtres peut avoir produit sur le moral ou sur l'esprit d'entreprise des Cypriotes.

Le capitaine nous attendait, et, au moment où nous mettons le pied sur le pont, il donne le signal du départ.

Trente-six heures de route séparent Chypre de Rhodes. Nous commençons le voyage sous les plus heureux auspices. Le soleil est radieux, la mer calme ; un après-midi ravissant, nous fait bien augurer du reste de la traversée. Mais sur mer il ne faut jurer de rien, car, pendant la nuit, un coup de vent secoue terriblement le navire, et le lendemain peu de passagers montent sur le pont.

Vers les sept heures, nous jetons l'ancre dans le port de Rhodes, et notre navire reprend son aplomb. En un clin d'œil, les malades sont sur pied, et s'apprêtent à descendre à terre.

En attendant les bateliers, nous mesurons par la pensée la taille gigantesque du fameux colosse de Rhodes, dont malheureusement le manque de vestiges laissent les antiquaires dans l'ignorance de sa véritable situation.

Laissons aux encyclopédies le soin de décrire cette merveille du monde, surpassée de nos jours par la fameuse statue de Bartholdi, et débarquons. Nous n'avons guère de temps à perdre, car il est déjà nuit. Les rues sont tellement étroites et plongées dans l'obscurité, qu'il est impossible de s'y aventurer sans lanternes.

Je voulais voir la rue des Chevaliers où se voient encore quelques hôtels des grands maîtres de l'ordre de Rhodes. Ces hôtels n'ont rien de caractéristique ; les armes du propriétaire sont l'unique ornement de la façade ; l'ogive des portes, des fenêtres indiquent le style du quatorzième siècle, qui prête à peu de décorations.

Il est à peine huit heures, et nous ne rencontrons pas une personne dans les rues ; les habitants ont-ils fui à notre approche ? Impossible de voir un seul Rhodien... même moderne. Nous aurions pourtant désiré voir les descendants de ces guerriers qui tinrent si souvent tête aux armées d'Athènes ; mais il nous faut renoncer à cet espoir.

Vers les onze heures, notre vaisseau reprend la mer, et nous faisons voile pour Smyrne, la grande ville commerciale de l'empire turc.

La nuit est splendide, le ciel parsemé d'étoiles, et la mer est si phosphorescente que notre navire laisse derrière lui un long sillon lumineux. La température est douce, la lune brille à

L'horizon, et ses rayons jouent harmonieusement dans les vagues, et sur les hauteurs du groupe d'îles au milieu duquel nous voguons. L'heure du sommeil arrivée, nous eûmes toutes les peines du monde à nous arracher à cet enchantement.

Le lendemain, nous passons la journée à causer du passé de la Grèce. Les Sporades défilent devant nous les unes après les autres ; et, de Rhodes à Lamos, toutes ces îles évoquent dans nos esprits mille souvenirs héroïques.

Nous faisons relâche à Chio pour laisser le courrier, et prendre quelques marchandises ; mais nul temps de nous rendre à terre ; il faut se contenter de dessiner quelques croquis de la ville, du haut de notre navire.

Chio est toute neuve, ayant été entièrement reconstruite après le tremblement de terre de 1882. Ses maisons blanches font un très joli effet au milieu de leur encadrement de verdure.

L'unique industrie du pays consiste à fabriquer du *mastic*, sorte de liqueur extraite d'une résine célèbre dans tout l'Orient. De Tanger à Constantinople, on nous a offert du mastic de Chio. Aussi les natifs assiégent-ils notre navire dès notre arrivée pour nous vendre " ce divin nectar. "

A la nuit tombante, nous arrivons en vue de Smyrne ; mais il est trop tard pour passer la barre, et nous restons à l'ancre jusqu'au lendemain.

Dès l'aube, nous accostons au quai ; c'est la première fois que cela nous arrive, depuis que nous avons quitté les ports de l'Algérie.

Les formalités pour descendre à terre sont ici très longues, et surtout très ennuyeuses ; il faut exhiber nos passeports dûment visés par l'ambassadeur turc à Paris, et, en plus, répondre à une infinité de questions toutes plus ou moins oiseuses. Ceci se fait par l'entremise d'un drogman qui nous conseille de raccourcir cet interrogatoire à l'aide d'un *backchich*, et nous nous exécutons de bonne grâce pour gagner du temps.

Malgré son antique origine, Smyrne est une ville moderne. Ses quais ont été construits par des ingénieurs français ; des tramways circulent tout le long du port, et nous entendons le sifflet de la locomotive. Le fait est que son aspect général est tout à fait européen.

Les quelques heures que nous avons à notre disposition sont employées à flâner dans les bazars. On nous fait voir des tapis anciens d'une grande beauté, des bijoux, des armes, des étoffes merveilleuses de dessin et de coloris, sans compter les momies qui sont nombreuses. En un mot, c'est le pays de Cocagne des collectionneurs.

Ces Orientaux ont toujours été les premiers coloristes du monde ; ils font vibrer les couleurs et les teintes comme un clavier merveilleux, et jamais une fausse note dans cette gamme chromatique, éblouissante ! Leurs maîtres dans cet art, c'est une nature incomparable, c'est un ciel d'une pureté immaculée, ce sont les plaines dorées du désert.

Nous espérions aller à Ephèse pour voir le temple de Diane, mais voilà qu'on nous cherche partout dans la ville ; on veut nous prévenir que la *Vénus*, au lieu de continuer sa route vers le Pirée, se rend directement à Constantinople.

Habités à ces contretemps, nous nous rendons, sans murmurer, au navire, pour faire transporter nos bagages à bord du *Progresso*, qui est en partance pour la Grèce.

Il n'y a pas de temps à perdre, car le *Progresso* est sous vapeur, et doit démarrer dans quelques minutes. Rendus sur le pont, nous demandons une cabine pour déposer nos colis ; on nous regarde d'abord tout surpris, puis le maître d'hôtel nous fait comprendre par signes — il ne parle ni l'anglais ni le français — qu'il n'y a pas de cabines, et que, le soir venu, on nous dressera des lits sur le parquet. Grâce à un backchich, et comme une grande faveur, on nous réserve le dessous de la table à manger, dans le salon. De sorte que nous aurons un abri, et nous sentirons moins le balancement, étant dans l'axe du navire. Dans la vie, il faut toujours voir le beau côté des choses, c'est le secret du bonheur.

Tous ces ennuis nous privent d'une heure de plus dans les bazars. Notre curiosité en souffre, mais notre escarcelle en gagne d'autant ; encore une nouvelle occasion de philosopher en optimistes.

Une fois en pleine mer, nous apprenons le pourquoi de notre départ précipité ; il fallait passer la barre de Scyrus avant qu'un violent orage, se dirigeant de notre côté, vint se jeter en travers de la route.

En effet, nous avons à peine filé quelques nœuds, que le vent s'élève, la vague se creuse, la pluie tombe à torrents, les éclairs sillonnent le firmament ; notre misérable navire tangue et roule comme un copeau.

Heureusement que ces bourrasques ne durent pas longtemps ; elles sont fréquentes dans ces mers, mais n'offrent que peu d'obstacles à la navigation. Les marins, familiers avec la météorologie de ces latitudes prévoient facilement le danger, et prennent la haute mer pour éviter les récifs de la côte.

En somme la nuit ne fut pas trop rude. Nous avons traversé la mer Egée pendant notre sommeil, et le matin nous trouva au milieu des Cyclades.

Nous passons tour à tour Andros, Paros, Naxos, Milo. Ces îles se ressemblent toutes. Vues de la mer, elles présentent des rochers escarpés et dénudés, qui n'offrent rien de réellement pittoresque. Ce qui les rend si intéressantes, c'est leur passé glorieux, c'est leur histoire, cette histoire qui rappelle le berceau de la civilisation occidentale.

Vers les dix heures, nous tournons le cap Sunium à l'extrémité sud de l'Attique.

Que de souvenirs éveille ce promontoire célèbre ! C'est ici qu'Égée, roi d'Athènes, attendait le retour de son fils Thésée parti pour la Crète, où il devait combattre le Minotaure.

La Grèce payait un tribut annuel de sept jeunes gens à ce monstre caché dans les profondeurs du labyrinthe de Dédale ; Thésée entreprit de délivrer la Grèce de cette servitude.

Il avait été convenu entre Égée et son fils, que, s'il revenait victorieux, une voile blanche remplacerait la voile noire de son navire. Par un oubli du pilote, le signe convenu ne flotta pas au mât du navire de Thésée ; Égée croit son fils mort, et il se précipite dans la mer.

Depuis ce temps les Grecs donnèrent le nom d'Égée à la mer qui baigne ce rocher. Minerve y avait un temple magnifique, dont les douze colonnes surmontées de leur architrave encore debout rappellent sa gloire passée. Sa position seule en faisait une des merveilles de la Grèce ; dominant la mer parsemée d'îles, à quelque distance d'Athènes, et lui servant comme de sentinelles, il avait par son site seul de quoi le rendre unique au monde.

En élevant là un temple à la patronne de leur ville, les Athéniens voulurent lui faire un hommage particulier, pour la remercier de la protection que la fille de Jupiter passait pour leur avoir accordée pendant les guerres médiques.

Le cap Sunium doublé, nous sommes en vue d'Égine et de Salamine. Nos souvenirs classiques aidant, nous croyons apercevoir l'ombre de Thémistocle poursuivant à force de rames les Perses en fuite.

Enfin, nous entrons dans le port du Pirée. Le goulot en est très étroit ; à peine deux navires peuvent-ils s'y rencontrer.

Du temps de Périclès, on le fermait tous les soirs au moyen de chaînes soutenues de chaque côté par des lions de pierre. Au dix-septième siècle, le doge Marosini fit transporter ces lions à Venise, où ils sont encore aujourd'hui. Ce sont les lions de San Marco.

Aussitôt l'ancre jetée, une centaine de bateliers entourent notre navire, s'y cramponnent, grimpent sur le pont où règne une confusion indescriptible.

Les passagers de troisième, des Grecs, des Turcs, des Arabes, ont envahi les premières ; c'est une mêlée sans nom. Ces cris, ces hurlements, ces offres en toutes langues me transportent en pensée à la tour de Babel. Ajoutons que les costumes de toutes formes et de toutes nuances ajoutent au pittoresque du tableau, par leur étrange harnachement.

Les officiers du bord assistent à cette cohue sans faire un geste sans un commandement pour maintenir l'ordre ; ils sont habitués à cette bruyante arrivée.

Après une heure de ce vacarme, le calme se fait peu à peu, et nous descendons à terre.

CHS DE MARTIGNY.

(À suivre.)

A LA CLAIRE FONTAINE

Pierre, mon ami Pierre,
A la guerre est allé,
Pour un bouton de rose
Que je lui refusai ¹.

(*Berceuse re^louue.*)

Il est une claire fontaine
Où, dans un chêne, nuit et jour,
Le rossignol, à gorge pleine,
Redit sa peine
Et son amour.

Si belle et si douce est son onde,
Si transparente, si profonde,
Qu'on vient de bien loin à la ronde
S'y promener
Et s'y baigner.

Son flot où la menthe et la prêle
Poussent, à fleur d'eau, pêle-mêle,
Filtre son cristal à travers
Le filtre frêle
Des cressons verts.

Les jeunes filles, le dimanche,
Y vont, nu-tête, fleurs au front,
En mai, sous le chêne qui penche,
En jupe blanche,
Danser en rond.

1 — J'ai trouvé cette variante de la chanson canadienne dans un recueil des vieilles chansons populaires de France. Je l'ai lue aussi dans un roman de Raoul de Navery. (*Note de l'auteur.*)

Il en est une — une promise —
 Qui fuit et la danse et le bruit,
 Et qui, dans son deuil de payse,
 Martyre exquise,
 Se meurt d'ennui.

Un soir que la blonde amoureuse
 Se mirait à la source ombreuse,
 Un pâtre à la voix langoureuse
 Lui fit l'aveu
 D'un premier feu.

“ Oh ! donne-moi cette églantine ! ”
 Mais au beau galant tout confus
 La belle dit : Non, et s'obstine,
 Aprè et mutine,
 Dans son refus.

Fou de dépit, sans voir sa mère,
 Sans voir celle qui fut si chère,
 Le bon ami, le pauvre enfant,
 Pour la frontière
 Part en pleurant.

Aux jeunes la guerre est bien dure ;
 Le mal du pays les torture :
 On pleure. Oh ! que le temps nous dure
 Loin de ce doux
 Pays : Chez nous !

Vers une rive plus clémente
 Le rossignol a pris l'essor,
 Seule, au bord de l'onde dormante,
 La pauvre amante
 Soupire encor.

En vain de ses pleurs elle arrose
Le bouquet qui fit son malheur :
" Reviendra-t-il ? Rosier morose,
Rends-moi ta rose,
Rends-moi ta fleur ! "

Trois ans après, un militaire,
Sac au dos, couvert de poussière,
De la fontaine solitaire,
Bâton en main,
Prit le chemin.

C'est lui ! — C'est elle ! — Sans rien dire,
Le soldat aux yeux attendris,
Et la chère âme qui soupire,
Dans un sourire
Se sont compris.

La dernière fleur de l'année,
Des pleurs de l'automne baignée,
S'effeuille au vent. La belle offrit
La fleur fanée
Au fier conscrit.

Ohé ! danseurs, à la fontaine,
Dansez en rond, chantez en cœur !
Le plus beau garçon de la plaine
A Madeleine
Donne son cœur.

NÉRÉE BEAUCHEMIN.

LE PAYS DES GRANDS LACS

AU XVII^e SIÈCLE

QUATRIÈME ARTICLE

Sommaire. — 1651-1657. — Alliance des Neutres et des Andastes. — Radisson chez les Iroquois. — En 1654 les Eriés attaquent les Tsonnontonans. — Le Borgne de l'Île. — Refuges des peuples dispersés par les Iroquois. — Les Outaouais descendent à Montréal, 1653. — La baie Verte. — Ravages des Iroquois au Nord. — Les Outaouais se rendent aux Trois-Rivières. — Deux Français partent pour l'Ouest, 1654. — Les Iroquois à la baie Verte et chez les Illinois. — Grande flottille des Outaouais qui se rendent à Québec, 1656. — Départ d'un parti français pour Onnontagué. — Les Eriés sont exterminés. — Les Français au sud du lac Ontario ; ils abandonnent cette contrée, 1658.

En même temps qu'arrivait à Québec la nouvelle de l'abandon du Haut-Canada par les Français et les sauvages attachés à notre cause, on apprenait qu'une nouvelle guerre était commencée dans le Sud. Le 30 août 1650, la mère de l'Incarnation écrivait : " Un captif qui s'est sauvé des Iroquois rapporte que les guerriers des Andoverorons et ceux de la nation Neutre ont pris deux cents Iroquois. Si cela est vrai, on les traitera d'une terrible façon, et ce sera autant de charge pour nous. " Les Andastes avaient en effet levé la hache contre les Iroquois, de concert avec les Neutres. D'après d'autres nouvelles reçues à Québec, le 22 avril 1651, et notées au *Journal des Jésuites*, les Iroquois, au nombre de quinze cents, avaient attaqué la nation Neutre, l'automne précédent, et enlevé un village ; mais, poursuivis dans leur retraite, ils perdirent deux cents hommes. Les Cinq-Cantons, résolus à triompher, avaient envoyé douze cents guerriers contre les Neutres ; on ne savait pas encore ce qui s'en était suivi.

Les Iroquois qui infestaient les bords du Saint-Laurent, par petites bandes, tuaient les colons isolés, pillaient et brûlaient les maisons. Chaque jour on les voyait jusqu'aux portes de Québec. Ils ravageaient aussi les territoires du Saint-Maurice et de l'Ottawa ¹.

1 — Voir Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, I, 303-10.

En 1651, les Andastes resserrèrent leur alliance avec les Neutres contre les Iroquois, formant ainsi une ligne de défense qui allait de la rivière Susquehanna jusqu'à Buffalo où étaient les Tsonnontouans, et traversant la rivière Niagara pour pénétrer dans le Haut-Canada, à l'ouest du lac Ontario, chez les Neutres. Les Tsonnontouans, qui se trouvaient les premiers attaqués, plièrent et furent obligés de se réfugier chez les Omeyouts, quelque part aux environs d'Oswego.

Les Sokokis, sauvages du sud-ouest du Maine et du New-Hampshire, prenaient à leur tour les armes contre les Agniers; ceux-ci, dans l'hiver de 1651-52, envoyaient un parti de guerre au pays des Andastes, mais ils étaient repoussés avec pertes¹. Ainsi, non contents de poursuivre dans le nord et dans l'ouest les débris des tribus huronnes et algonquines vaincues et dispersées par leurs armes, les Iroquois engageaient partout autour d'eux des hostilités nouvelles. Leur audace et leur habileté, jointes aux tristes circonstances que notre administration traversait, devaient leur assurer, durant plusieurs années, la domination par la terreur sur tout le cours du Saint-Laurent et autres pays.

Pour faire suite à ce que nous avons dit, page 401, au sujet des localités où se réfugièrent les tribus huronnes en 1650, il est à propos de citer le passage suivant de la *Relation* de 1660 (page 14), qui confirme notre première donnée: " Les uns se jetèrent dans la nation Neutre², pensant y trouver un lieu de refuge par sa neutralité qui, jusqu'alors, n'avait point été violée par les Iroquois; mais ces traitres s'en servirent pour se saisir de toute la nation du Petun³; mais celle-ci a bien été obligée de se réfugier elle-même chez les Algonquins supérieurs⁴. D'autres coururent (coururent) dix journées durant dans les bois; d'autres veulent aller à Andastoc⁵, pays de la Virginie, quelques-uns se

1 — *Journal des Jésuites*, pp. 167, 170.

2 — Sur les Neutres, voyez le présent travail, pp. 88-94, 233-40, 382, 386, 395.

3 — Sur les gens du Petun, voyez le présent travail, pp. 82, 87, 94, 226, 230-35, 387.

4 — C'est-à-dire situés plus à l'ouest que les Algonquins du haut de l'Ottawa et du lac Nipissing.

5 — Sur les Andastes, voyez le présent travail, pp. 85, 89-90. 240-42, 394.

réfugient parmi la nation du Feu¹ et la nation des Chats²; même un bourg entier se jeta à la discrétion de Sonnontsachronons³, qui est "une des cinq nations iroquoises, et qui s'en est bien trouvé, s'étant conservé depuis ce temps-là en forme de bourg séparé de ceux des Iroquois, où les Hurons vivent à la à la huronne, et les anciens chrétiens gardent ce qu'ils peuvent du christianisme⁴.

Pierre-Esprit Radisson, qui avait des membres de sa famille établis aux Trois-Rivières, partit de France, le 24 mai 1651, pour venir les rejoindre. Il devait être âgé de trente ans à cette époque, et avait probablement visité le Canada. Peu de figures du XVII^e siècle ont autant d'importance que la sienne dans nos annales. Doué d'un courage exceptionnel, d'une ambition jamais satisfaite, et d'un esprit d'initiative étonnant, il a été mêlé aux grandes entreprises, aux aventures des coureurs de bois, et s'est créé parmi nous une double légende. C'est un caractère à étudier, maintenant surtout que nous possédons le récit de ses voyages rédigé par lui-même. Ce document est en langue anglaise, mais écrit comme on parle, c'est-à-dire sans orthographe; évidemment, Radisson se servait de la langue anglaise sans avoir appris à l'écrire. Il raconte tout d'abord que, dans l'été de 1652, étant sorti des Trois-Rivières pour chasser sur la grève, dans la banlieue, un colon qui gardait des bestiaux l'avertit de la présence des Iroquois dans les bois du voisinage; deux hommes qui chassaient également se joignirent à lui, puis ils se séparèrent pour quelques instants. Lorsque Radisson revint au rendez-vous, il trouva ses compagnons assommés; sur le champ, cinquante Iroquois, qui le guettaient, apparurent, s'emparèrent de lui et le firent prisonnier. On lui traversa le pied d'une épée rougie au feu, et on lui arracha des ongles. Tout le long de la route, jusqu'au pays des Agniers, il souffrit diverses tortures. Enfin, une famille iroquoise l'adopta, et il prit goût à la vie des sauvages. Au printemps de 1653, il était dans les environs de Buffalo, chez les Tsonnontouans; vers l'automne il retournait aux

1 — Sur les gens du Feu, voyez le présent travail, pp. 83, 88, 94, 220-1, 237, 386-8, 396.

2 — Sur les Eriés ou Chats, voyez le présent travail, pp. 85, 236, 395, 401.

3 — Tsonnontouans, établis à l'est de la rivière Niagara.

4 — La *Relation* de 1660, p. 28, revient sur ce sujet et dit que, en 1657, ces Hurons furent visités par nos missionnaires. Voyez plus loin l'année 1657.

Agniers, vers le nord d'Albany, et parlait au gouverneur hollandais de cette ville, qui lui proposa de le racheter. Mais, comme il ne désirait pas s'embarquer pour la Hollande, et qu'il avait conçu de l'affection pour sa nouvelle famille, il déclina la proposition. Quelques semaines plus tard, la nostalgie le décida à fuir ; il partit pour les Pays-Bas, d'où il revint aux Trois-Rivières au mois de mai 1654.

Le P. Poncet¹, enlevé par les Iroquois, un peu au-dessus de Québec, le 20 août 1653, dit que, l'automne suivant, près d'Albany, il rencontra un "jeune homme, pris aux Trois-Rivières, par les Iroquois, et racheté par les Hollandais, auxquels il servait d'interprète. Il vint me trouver, ajoute-t-il, et après quelque entretien, me dit qu'il se viendrait confesser le lendemain, qui était le dimanche." Radisson, dans ses *Voyages* se borne à noter : "A minister that was a Jesuit gave me great offer," ce qui veut dire "m'assista," si l'on s'en rapporte au contexte². Ceci montrerait que Radisson était catholique, contrairement à une opinion assez générale de nos jours. Quant à son emploi d'interprète, il dit lui-même que le gouverneur d'Albany parlait le français parfaitement. Nous ne tarderons pas à revoir Radisson, car maintenant il est lancé dans sa carrière, et fera parler de lui.

Le lecteur observera que nous ne donnons pas dans ces pages la biographie des hommes qui y figurent ; la raison en est que la plupart d'entre eux appartiennent autant, et parfois davantage, à l'histoire d'autres localités qu'à celle des grands lacs.

Le P. de Brébeuf³ a été tellement étudié que ce serait peine perdue que de raconter sa vie. Boucher et Lemoyne⁴ n'ont fait que passer chez les Hurons. Nicolet⁵ demande une étude à part. Chouard et Radisson de même. Lorsque nous rencontrerons un personnage comme Perrot, Du Luth, Tonty, Hennepin, La Durantaye, dont la vie s'encadre dans notre travail, il faudra en parler plus longuement, parce que le milieu où nous nous sommes placé est essentiellement le leur.

1 — Sur le P. Poncet, voyez le présent travail, pp. 234, 389, 392.

2 — *Radisson's Voyages*, Prince society, Boston, 1855, pp. 1, 4, 22, 25, 65, 85, 6. *Relation des Jésuites*, 1653, p. 14.

3 — Sur le P. de Brébeuf, voyez le présent travail, pp. 218, 226-8, 236-40, 382, 388-9, 400.

4 — Sur Charles Lemoyne, voyez le présent travail, p. 339.

5 — Sur Nicolet, voyez le présent travail, pp. 88-9, 95, 217, 222, 382, 384.

Dans l'automne de 1653, les Iroquois, voyant qu'ils avaient sur les bras plus d'ennemis qu'ils ne pouvaient en combattre, et comme ils venaient d'essayer un échec signalé aux Trois-Rivières, profitèrent de la capture qu'ils avaient faite du P. Poncet, pour proposer la paix, accompagnée d'un échange de prisonniers. Ce fut un grand soulagement pour la colonie, lorsque l'on sut que les hostilités cessaient. Bien entendu que l'on ne comptait pas trop sur la durée du calme, connaissant la perfidie des Iroquois ; mais dans l'espoir des secours de France, c'était toujours du temps de gagné. Un projet hardi fut conçu aussitôt, celui d'établir des missions chez les Iroquois.

Au printemps de 1654, les Eriés ou nation du Chat, enlevèrent l'une des bourgades des Tsonnontouans, tandis qu'un autre détachement de ces guerriers poursuivait et taillait en pièces quatre-vingts Iroquois d'élite qui revenaient victorieux du côté du lac Huron.

Plusieurs coups isolés suivirent ces deux exploits, toujours à l'avantage des Eriés. Ceux-ci comptaient deux mille hommes bien dressés à la guerre, mais sans armes à feu. " Ils combattent à la française, essayant courageusement la première décharge des Iroquois, qui sont armés de nos fusils, et fondent ensuite sur eux, avec une grêle de flèches qui sont empoisonnées, et qu'ils tirent huit et dix fois avant qu'on puisse recharger un fusil. Quelques Hurons, réfugiés chez les Eriés, avaient suscité cette guerre, qui faisait dire aux Iroquois que tout était en feu dans leurs quatre nations supérieures... Nous les appelons la nation Chat, à cause qu'il y a dans leur pays une quantité prodigieuse de chats sauvages, deux et trois fois plus grands que nos chats domestiques, mais d'un beau poil et précieux ¹."

Ce même printemps, le P. Lemoyne ², s'étant rendu au canton des Onnontagués pour conclure la paix, vit que ces sauvages préparaient une forte armée pour combattre les Eriés. La paix boiteuse avec les Français n'en fut que plus aisément décidée.

Tournons nos regards vers l'ouest, où de nombreux événements s'étaient passés de 1650 à 1654.

1 — *Relation*, 1654, pp. 9, 10.

2 — Sur le P. Lemoyne, voyez le présent travail, pp. 230, 234, 385, 389.

Les Algonquins de l'île des Allumettes¹, que l'on appelait les "grands Algonquins", parce qu'ils représentaient leur race avec plus de force et de pompe que la plupart des tribus nomades parlant leur langue, étaient regardés comme le peuple de la rivière Ottawa. Les Iroquois n'avaient pas encore triomphé d'eux. Avant 1651 ou 1652, la rivière portait le nom de rivière des Algonquins. A ce propos il est bon d'observer que plusieurs écrivains ont attribué le nom d'Ottawa ou Outaouais au cours d'eau en question à cause du fait imaginaire que les Cheveux-Relevés ou Outaouas² habitaient sur ses bords. Nous avons les preuves les plus claires que ces sauvages, dès avant 1615, demeuraient au lac Huron, et qu'ils étaient alors d'ancienne date dans ces contrées. Jusqu'à 1652, les Algonquins restèrent en possession de leurs domaines de la rivière "des Algonquins". Chassés, à cette date, par les Iroquois, ils se retirèrent du côté des Trois-Rivières, et l'Ottawa prit, à partir de 1655 à peu près, le nom des Outaouas, qui commencèrent alors à descendre de l'ouest pour reliair des communications avec la colonie française.

Nicolas Perrot, parlant des sauvages qui fuyaient la hache des Iroquois, en 1650, s'exprime ainsi : "Les Hurons qui descendirent à la colonie (Québec) avaient pour missionnaire le P. l'Allemand; entre la rivière Creuse et les Calumets³, il y a une grande île appelée l'île du Borgne, autrement dite l'île des Allumettes. Elle est nommée île du Borgne, parce que le chef du village algonquin qui y était établi était borgne. Il y commandait quatre cents guerriers, qu'on regardait comme la terreur de toutes les nations, même de l'Iroquois. Ce chef tirait un certain péage de tous ceux qui descendaient dans la colonie française, pour passer avec sa permission, sans laquelle il ne souffrait pas qu'on allât plus loin. Il fallait donc se soumettre à la lui demander en montant ou en descendant; et, pour l'aller trouver, on était obligé de prendre par le grand chenal, qui est vers le sud de l'île; le petit chenal, bien plus court, est au nord. Quand les Hurons se virent au bout de l'île, ils voulurent passer, suivant la coutume,

1 — Sur l'île des Allumettes, voyez le présent travail, pp. 81, 217, 219.

2 — Sur les Outaouas, voyez le présent travail, pp. 81, 219, 287, 396.

3 — Champlain, en 1613, et Radisson, en 1660, disent tous deux que ce nom vient de ce que, en cet endroit, il y a des pierres propres à fabriquer des calumets ou pipes.

par le village, pour rendre au chef leur devoir et lui demander la permission de passer. Le P. l'Allemand leur fit entendre que le Français, étant le maître de la terre, n'était point obligé à cela, et leur persuada de suivre le petit chenal. Le Borgne en fut bientôt averti, qui envoya tous ses guerriers pour les faire venir tous au village; et, après leur avoir demandé la raison pourquoi ils avaient eu dessein de passer sans sa permission, ils s'excusèrent en disant que c'était le P. l'Allemand qui les en avait empêchés, et qui leur avait fait croire que le Français est le maître de la terre. Le Borgne fit prendre le P. l'Allemand et le suspendre à un arbre par les aisselles, en lui disant que le Français n'était pas maître de son pays; qu'il en était lui seul reconnu pour chef, et qu'on y était sous sa puissance. L'année suivante, il descendit en la colonie, se faisant embarquer et débarquer par ses gens, et ne faisant jamais un pas sans être escorté de ses gardes; cela n'empêcha pas qu'on ne le fit prendre et enfermer dans un cachot. Les sauvages de sa suite voulurent faire quelque mouvement pour l'en tirer; on se mit d'abord sur la défensive et on leur fit dire d'agir. Tout le parti enfin qu'ils curent à prendre fut celui de se soumettre et de s'humilier avec des offres de présents, pour obtenir l'élargissement de leur chef, qu'on fit sortir quelques jours après¹."

Le P. Tailhan annote comme suit ce passage de Perrot: " Les débris des missions huronnes furent conduites à Québec par le P. Paul Ragueveau; aucun père Lallemand ne figure dans les récits de cette douloureuse transmigration. Ni la relation de 1650, ni Charlevoix ne font allusion à la mésaventure du père chargé de guider vers Québec les Hurons fugitifs; Perrot seul nous en a conservé le souvenir. Mais le silence des uns, et l'erreur où l'autre est tombée quant au nom du missionnaire maltraité par le Borgne de l'île, ne sont par une raison suffisante pour rejeter dans son entier le récit de notre auteur. La rivière Creuse est un des nombreux affluents de l'Outaouais; un peu au-dessous de son embouchure, on rencontre l'île des Allumettes..."

La dynastie ou la succession des " Borgnes de l'île ", qui régnait sur le haut de l'Ottawa depuis plus d'un demi-siècle accomplissait

1 — Sur les deux pères Lallemand, voyez le présent travail, pp. 233-7, 242, 381, 385-6, 392, 399, 400, 402.

son dernier exploit dans les circonstances ici relatées. Deux ans plus tard, tous les Algonquins de l'île, y compris le Borgne, s'enfuyaient du côté des Trois-Rivières, où Radisson les vit établis à demeure en 1654. Ainsi disparut le royaume de Tessouat, que Champlain avait vu à l'île des Allumettes en 1613, et dont il ne semble pas avoir été émerveillé.

Les Hurons, soit en partie ceux du fond de la baie de Penetanguishine, soit le peuple du Petun, réfugiés sur le terrain où est à présent la ville du Détroit, s'étaient vus obligés de céder aux Iroquois, qui leur avaient proposé une paix éternelle, vu qu'ils étaient frères; et trois ans plus tard, par la force des armes, ils s'étaient trouvés incorporés aux Cinq-Cantons. Ceci eut lieu de 1651 à 1655¹.

Nicolas Perrot et La Potherie se sont connus; l'un a dû emprunter ses renseignements à l'autre. C'est plutôt La Potherie qui avait à apprendre ici. Écoutons Perrot: "Cette défaite donna l'épouvante chez les Outaouas et leurs alliés, qui étaient au Sankinon (Saginaw, aujourd'hui grande baie du lac Huron, côté ouest), à l'aise au Tonnerre (plus au nord, même côté du lac Huron), à Manitoaletz (Manitowalin) et à Michillimakinak. Ils allèrent demeurer ensemble chez les Hurons, dans l'île que l'on appelle l'île Huronne. L'Iroquois continua à rester en paix avec un autre village, établi au Détroit, que l'on nomme Huron, de la nation Neutre, parce qu'ils n'épousèrent pas les intérêts de leurs alliés, et qu'ils s'étaient tenus dans la neutralité. Les Iroquois les obligèrent cependant à quitter le Détroit et à venir s'établir avec eux. Ils augmentèrent par là leurs forces, tant par le nombre des enfants prisonniers qu'ils firent que par la quantité de Hurons neutres² qu'ils amenèrent³ chez eux⁴."

Ce qui est visible, c'est que, dès 1650, le Haut-Canada avait perdu tous ses habitants français et sauvages; sauf les Neutres; tous s'étaient réfugiés à l'ouest et au nord, très peu vers le sud. Ceux du nord envoyèrent des colonies dans le Bas-Canada, et y recherchèrent le commerce.

1 — La Potherie, II, 54; Perrot, 80.

2 — Pour ce qui concerne les Neutres, il faut fixer la date à 1652-3, car leurs défaites ne commencèrent qu'en 1652.

3 — Mémoires de Nicolas Perrot, p. 80.

4 — Procédé des Romains qui incorporaient les peuples vaincus, et s'en formaient une force nationale.

De la nécessité sortent les inventions. Cet axiome peut s'appliquer aux sauvages comme aux Européens. Après les désastres que nous avons mentionnés, les communications avec les Français étaient devenues impossibles. Les sauvages, qui éprouvaient le besoin de trafiquer avec *nos gens*, voulurent à leur tour "découvrir" les Français en allant jusque chez eux-ci porter les peaux de castor et autres pelleteries, dont l'échange promettait un bénéfice considérable. C'est ce qui inspira aux Outaouais l'idée de se rendre, par le nord, au delà de la région dominée par les Iroquois, jusqu'à nos postes du fleuve Saint-Laurent. Les Amikoués ou gens du Castor, habitants de l'est-nord-est du lac Huron, au nord de la rivière des Français, et formant une nation importante, par son esprit de direction, au milieu des peuplades algonquines de ces contrées, commerçaient avec les Attikamègues du haut Saint-Maurice, lesquels échangeaient leurs produits avec les tribus du Saguenay ; de manière que, du nord du lac Huron jusqu'à Tadoussac, par ces voies détournées, il y avait des relations régulières entre les sauvages ; la langue algonquine était celle de tous ces peuples¹. Il n'en fallait pas davantage pour déterminer les Outaouais, amis des Amikoués, à entreprendre le long voyage dont il va être parlé.

Nous savons que, en 1653, trois canots de l'ouest arrivèrent aux Trois-Rivières, annonçant la possibilité de renouer des relations entre les Français et les peuples de ces régions éloignées, parce que, croyait-on, les Iroquois n'oseraient pas s'aventurer dans le nord. Si le gouvernement français eût compris son devoir et même ses intérêts, il eût fortifié la petite colonie des bords du Saint-Laurent, qui ne demandait qu'à vivre, et qui déjà se regardait comme une Nouvelle-France, parce qu'elle entrevoyait assez clairement l'avenir.

La Potherie, écrivant en 1701, après avoir visité l'ouest, disait : " La défaite des Hurons se répandit chez tous les peuples voisins ; l'effroi s'empara de la plupart. Il n'y avait plus de sûreté, à cause des incursions que les Iroquois faisaient dans le temps qu'on s'y attendait le moins. Les Nipicirimiens s'enfuirent au nord ; les Sauteurs et les Missisakis avancèrent dans la profondeur des terres. Les Outaouaks et ceux qui habitaient le lac

1 — Radisson's *Voyages*, p. 91.

Huron se retirèrent dans le sud, et s'étant tous réunis, ils habitèrent une île qui porte encore le nom de l'île Huronne. Les Hurons s'y étaient placés les premiers. Leur désastre ne faisait qu'augmenter le souvenir de se voir frustrer du commerce des Français. Ils firent cependant des tentatives pour trouver encore des voies propres à continuer la première alliance. En effet, trois Outaouaks des plus hardis s'embarquèrent dans un canot, et prirent le nord du lac Supérieur, pour éviter de tomber entre les mains des Iroquois. Après avoir passé de rivières en rivières, de portages en portages, ils tombèrent dans celle des Trois-Rivières, qu'ils descendirent jusqu'à son embouchure, où ils trouvèrent un établissement français. Ils y traitèrent leurs pelleteries. Les grandes fatigues qu'ils eurent pendant le voyage les empêchèrent de reprendre la même route. Il s'y trouva par hasard quelques Algonquins qui se préparaient à remonter chez eux ; ils profitèrent de la même occasion, passant par le véritable chemin qui mène aux Outaouaks, ne marchant que la nuit, de crainte de tomber entre les mains de leurs ennemis, et arrivèrent enfin à l'île Huronne, au bout d'un an, avec l'applaudissement général de leurs camarades, qui avaient désespéré de leur retour. Ce succès si favorable, les obligea plus que jamais, et leurs voisins, à faire des parties de chasse. Ils descendirent ensuite en flotte chez les Français¹ ...” Cette dernière descente eut lieu en 1654. On admirera le voyage des trois Outaouais qui, passant par le nord du lac Supérieur, finirent par atteindre le Saint-Maurice et ensuite les Trois-Rivières, remontèrent le Saint-Laurent, l'Ottawa, compèrent le lac Nipissing, et de là se rendirent au lac Michigan.

Nous mettons en 1652-53 le voyage de ces trois Outaouais, qui ne comptaient pas que la paix de 1654 avec les Iroquois leur ouvrirait bientôt le chemin de nos établissements.

L'une des îles placées à l'entrée de la baie des Puants, dans le lac Michigan, avait été occupée par les Pouteouatamis², mais elle se trouvait déserte depuis une douzaine d'années, lorsque les réfugiés dont nous parlons ci-dessus s'y retirèrent et lui firent donner ainsi le nom d'île Huronne. Là, comme à l'île Manitoulin³,

1 — La Potherie, II, 52-3.

2 — Sur les Pouteouatamis, voyez le présent travail, pp. 220, 332.

3 — Sur cette île, voyez le présent travail, pp. 82-3, 216, 357, 395, 490.

on espérait former des centres qui remplaceraient les anciens. Cet espoir ne dura pas longtemps, car la puissance iroquoise grandissait tous les jours, et en dépit de la paix de 1654, elle prit de l'extension.

Les Kikapous ou Queues-Coupées¹, habitaient le pays des Hurons avant 1649, et en avaient été chassés comme les autres tribus de ces territoires². Il est difficile de suivre ce petit peuple parce que son nom ne reparait que rarement. Tout nous porte à croire qu'il était plus connu sous une autre dénomination ; le mot *Kikapous* pouvait être un double nom appliqué à l'une des tribus de la baie de Penetenguishine³. Vers 1653, si nous comprenons bien les choses de ce temps, les Kikapous étaient à l'île Manitoualin, mais voyant se répéter les courses des Iroquois, ils s'enfuirent alors du côté du Wisconsin. Donc, ils formaient partie de cette émigration qui d'abord s'arrêta dans l'île Huronne, d'où bientôt après ils partirent pour la terre ferme du Wisconsin, en même temps que les Outaouais de Manitoualin et les Hurons du Petun déjà réfugiés au nord du lac Huron, par suite des événements de 1649-50⁴. Après avoir parlé de ces événements, Perrot ajoute : " Les Nepissings⁵ tinrent ferme quelques années dans leurs villages, mais il leur fallut ensuite fuir dans le fond du nord à Alimibegon⁶, et les sauvages qui habitaient le voisinage des Hurons s'en allèrent, avec ceux de la rivière des Outaouas, aux Trois-Rivières⁷." On voit que, sans préciser les dates, Perrot confirme les données sur lesquelles nous écrivons.

" Dans le lac Nepicing, dit La Potherie, qui écrivait en 1701, se dégorgeaient quantité de rivières qui viennent du nord et du nord-ouest, lesquelles facilitaient (le commerce ?) aux Nepiciriniens et aux Amikouest qui l'habitaient. Une grande partie correspondaient avec les gens du nord, d'où ils tiraient beaucoup de pelleteries à très bon marché. Ils s'étaient rendus maîtres de toutes

1 — Ceci nous paraît être une espièglerie des Français, qui se seraient plu à prononcer " queues coupées " au lieu de " Kikapous. "

2 — *Relation*, 1660, p. 19.

3 — Sur Penetenguishine, voyez le présent travail, pp. 93, 226, 332.

4 — *State Historical Society of Wisconsin*, III, 131.

5 — Sur les Nipissiriniens, voyez le présent travail, pp. 239, 384-5, 392, 397, 401.

6 — Alimibegon, entre le lac Supérieur et la baie d'Hudson.

7 — *Mémoires* de Nicolas Perrot, p. 81.

les nations de ces quartiers. Les maladies en ont beaucoup détruit. Les Iroquois, toujours insatiables du sang humain, les ont réduits les uns à se jeter parmi les habitations françaises, les autres au lac Supérieur et à la baie des Puans. Ces peuples qui tenaient les autres sous leurs lois, se sont trouvés trop heureux de s'y soumettre eux-mêmes ¹."

Donc, parmi les Algonquins qui cherchèrent un refuge au Wisconsin, il y avait des Nipissiriniens. Tout était affaire de langue devant l'oppression militaire. On peut être certain que les gens parlant l'algonquin et ceux de langue huronne, qui se virent ensemble obligés de gagner l'ouest, en entrant dans le lac Michigan, étaient, comme certains groupes des Canadiens-français aujourd'hui, des individus parlant deux langues et faisant corps uniquement parce qu'ils voulaient se soustraire à une domination désagréable. Laquelle de ses deux langues était apprise par leurs alliés ? Nous pensons que les Algonquins parlaient plus facilement les deux que ne le pouvaient faire les Hurons. C'est un peu ce qui se passe entre Anglais et Canadiens-français : ceux-ci entrent dans le langage anglais plus facilement que les Anglais n'entrent dans le nôtre. Les peuples du Wisconsin se servaient de la langue algonquine, alors les Algonquins devenaient indispensables aux Hurons réfugiés dans ces territoires. Affaire de langue, avons-nous dit.

Sur la fin de l'été de 1651, les Hurons de l'île Saint-Joseph, près du saut Sainte-Marie, subirent une défaite importante, parce qu'ils furent surpris par un détachement d'Onnontagués ². Cette attaque, jointe à d'autres, détermina vraisemblablement les sauvages du nord du lac Huron à se rendre au sud-ouest pour éviter les incursions d'un ennemi déterminé à poursuivre sa fortune, tant que la distance ou la masse des populations ne mettraient pas d'obstacles à ses conquêtes.

Le juge John Law ³ mentionne, sans indiquer ses sources de renseignement, que "dès 1652, le P. Jean Dequerre, jésuite, vint de la mission du lac Supérieur jusqu'aux Illinois ; il établit, dit-il, une mission florissante, probablement la mission de Saint-

1 — La Potherie, II, 59.

2 — *Journal des Jésuites*, p. 170.

3 — State Historical Society of Wisconsin III, 95.

Louis, à l'endroit où s'élevé maintenant Peoria. Il vit, ajoute-t-il, plusieurs nations sauvages des bords du Mississipi, et fut assassiné dans ses travaux apostoliques en 1661." Si le nom de *Dequerre* est mis là pour Dequen, il faut noter que le P. Jean Dequen fut toujours un missionnaire de Tadoussac, où il résidait précisément cette année-là, 1652¹. Le missionnaire qui mourut si tragiquement dans les bois, en 1661, se nommait René Ménard; il n'a pas dépassé le lac Huron avant l'année 1660. Ce père ne se rendit pas à l'Ouest avant 1660; c'est un fait incontestable. Nicolas Perrot dit cependant que le missionnaire en question partit pour les grands lacs en 1656. On peut voir, par les *Relations des Jésuites* et par les commentaires du P. Tailhan, que la date de 1660 est la seule bonne².

La débâcle de 1650-52, se trouve racontée dans plus d'un texte fourni par les auteurs qui ont les premiers entrepris de narrer ces événements douloureux. Écoutons Perrot: "Quand tous les Outaouais se furent répandus vers les lacs, les Saulteurs et les Missisakis s'enfuirent dans le nord, puis à Kionecan, faute de chasse; et les Outaouais, craignant de n'être pas assez forts pour soutenir les incursions des Iroquois, qui étaient informés de l'endroit où ils avaient fait leur établissement, se réfugièrent au Mississipi³." En peu de lignes Perrot raconte ici les choses qui se sont passées de 1650 à 1656, mais sans fixer les dates ni les étapes des migrations dont il parle; nous compléterons ses renseignements. Et d'abord, les Outaouais avec les Hurons du Petun étaient à l'île Huronne dès 1653, d'où le printemps suivant ils envoyaient sur le Saint-Laurent une flottille de traite. A mesure que nous procéderons, il sera facile de suivre ce mouvement des réfugiés.

Pour faire voir maintenant que les sauvages de l'ouest conservaient un très grand désir de revoir les Français, citons un passage du *Journal des Jésuites*, qui parle du groupe du nord dont il a été dit un mot: "Le 31 juillet 1653, arrive un canot des Trois-Rivières qui nous apporte la nouvelle de l'arrivée de trois canots du pays des Hurons, savoir: Aennous, Huron, Mangsch, Nipissirien;

1 — *Relation*, 1652, pp. 11, 20.

2 — *Mémoires de Perrot*, pp. 84, 228.

3 — *Mémoires de Perrot*, p. 85.

Matstisson, que les Hurons appellent Onda'enront; Enta8ai et Totraenchiarack; Andarahi'ronnons, et deux Ondata8a8ak *vel* 8ta8ak, savoir Teochiasenté et Olontagonen, lesquels sept sauvages ont apporté nouvelles que toutes les nations algonquines s'assembloient, avec ce qui reste de la nation du Petun, et de la nation Neutre, à A'otonatendié, à trois journées au dessus du Sault Skiaé, (le saut Sainte-Marie) tirant vers le sud. Ceux de la nation du Petun ont hiverné à Tea'onto'raï; les Neutres, au nombre de huit cents à Sken'chio'e, doivent se rendre l'automne prochain à A'otonarendié, où dès maintenant ils sont mille hommes, savoir: 400 Ondatonatendi, 200 Sta8ak ou Cheveux-Relevés, 100 tant A8'eatsiaen'ronnons que de la nation A'cha8i, 200 Enskiaeronnons, 100 tant A8echisae'ronnons, que achir8ach-ronnons. C'est Acha8i qui conduit toute cette affaire."

Le même journal porte, le 21 août 1653: "On a appris que les Onnontae'ronnons et Onnei8chtronon¹ veulent tout de bon la paix; qu'une nation proche des Anglais fait la guerre aux Annien'e'r²; que les Annien'e'r font ligne offensive et défensive avec les Hollandais contre les Anglais, qui leur ont déclaré la guerre, et pour cet effet s'assemblent tous dans un même bourg; que les Andastho'e'r³ prennent la guerre contre l'Annien'e'r et le SonontSen'r⁴; que 600, la plupart Annien'e'r, étaient partis, depuis trente jours, pour aller en guerre contre les Trois-Rivières." Ceci nous explique que les sauvages du nord descendus à Québec, l'été de 1653, avaient rapporté la nouvelle des changements proposés dans les affaires du Canada, du moins en tant que la guerre était concernée, ce qui les intéressait davantage; et de suite l'on voit que les Hurons et les Outaouais de l'île Huronne, qui durent en être instruits de proches en proches par leurs confrères, s'apprêtèrent à descendre en nombre à la traite du Saint-Laurent, pour profiter des circonstances et affirmer par une attitude résolue la position qu'ils désiraient reprendre.

L'été de 1654, dit la *Relation* de cette année (page 9), il arriva à Montréal et aux Trois-Rivières une flottille chargée de pelleteries, qui venait de quatre cents lieues. " Ces gens-là étaient

1 — Onnontagués et Onneyouts, à l'est du lac Ontario.

2 — Agniers, à l'ouest d'Albany, que les Sokokis attaquaient.

3 — Aulastes, peuple de langue huronne-iroquoise, de la Pennsylvanie.

4 — Tsnonnontouans, à l'est de la rivière Niagara.

Tionnontatehronons, que nous appelions autrefois la nation de Petun, de langue huronne, et Ondataouaouat, de langue algonquienne, et que nous appelons les Cheveux-Relevés... Tous ces peuples ont quitté leur ancien pays, et se sont retirés vers les nations plus éloignées, vers le grand lac que nous appelons des Puants... c'est du côté du nord. La désolation du pays des Hurons leur ayant fait appréhender un semblable malheur, et la fureur des Iroquois les ayant poursuivis partout, ils n'ont pas cru être assurés, qu'en s'éloignant pour ainsi dire jusques au bout du monde. Ils y sont en grand nombre, et plus peuplés que n'ont été tous ces pays, dont plusieurs ont diverses langues, qui nous sont inconnues; si faut-il qu'ils connaissent Dieu, et que nous leur annonçons quelques jours ses grandeurs. Ceux qui nous sont venus trouver, au nombre d'environ six-vingt, firent rencontre en leur chemin de quelques Iroquois sonnontehronons, et de quelques gens de la nation du Loup ¹, alliés des Iroquois amichronons, qui étaient à la chasse. Ils en firent treize de captifs, qu'ils ne voulurent point traiter dans les érudités ordinaires, non pas même leur lier les bras ni les mains. ”

BENJAMIN SULTE.

(A continuer.)

1 — Les Loups ou Mahingans ou Mohicans, peuple du Connecticut, ami des Iroquois.

REVUE EUROPÉENNE

Dans notre dernière revue, il était beaucoup question de l'Exposition et des nombreux congrès de tout genre qui en ont été l'accompagnement. Quoique le Canada n'ait pas été représenté officiellement, un grand nombre de Canadiens et surtout de Canadiens-français ont visité l'Europe à cette occasion. Mais il y a déjà longtemps que les plus attardés sont rentrés, comme on dit là-bas. Et quel plaisir pour eux de raconter à leur famille, à leurs amis, tout ce qu'ils ont vu et entendu !

Le plus beau d'un voyage, c'est le souvenir que l'on en garde et les récits que l'on en fait. Et cela ne saurait jamais être mieux dit que dans cette fable des deux pigeons à laquelle Legouvé et Sarah Bernhardt ont donné de nos jours un regain de popularité :

Je reviendrai dans peu conter de point en point
Mes aventures à mon frère ;
Je le désennuierai. Quiconque ne voit guère
N'a guère à dire aussi. Mon voyage dépeint
Vous sera d'un plaisir extrême.
Je dirai : j'étais là ; telle chose m'avint :
Vous y croirez être vous-même.

Ainsi elle est finie la grande féerie ; il est éteint l'énorm^e, l'éblouissant feu d'artifice ! M. Victor Fournel raconte dans le *Correspondant* d'une manière très amusante, et l'effet de la monstrueuse cohue qui a signalé la journée de la clôt^ure officielle, et l'aspect attristant qu'offre le Champ de Mars, qui se dénude rapidement.

Dans la séance de clôt^ure, le spirituel écrivain, perdu dans la foule, a été traîné d'un côté et de l'autre, et n'a pu trouver nulle part à diner.

“ A dix heures et demie, dit-il, le coup de canon final, qui annonçait la clôt^ure définitive, a retenti sur la tour. A partir de ce moment, Paris passait d'une ère dans une autre. La fin de l'Exposition équivalait à cette fameuse *fin de siècle*, dont il est tant question dans les chroniques du jour ; le temps où elle était

ouverte et celui où elle n'est plus constituent deux périodes profondément différentes. M. Eiffel a fait enregistrer par le phonographe ce dernier coup de canon de la dernière journée, et il l'a expédié en guise d'hommage à Edison, qui doit l'avoir maintenant reçu en pleine poitrine, et qui, si sourd qu'il soit, l'a entendu sans doute. C'est la première fois que l'on saisit une détonation au vol pour l'emmagasiner, et qu'on l'expédie en colis postal. Les exploits du baron de Munchausen, qui voyageait à cheval sur un boulet sont bien dépassés. »

Huit jours après, M. Fournel est retourné au Champ de Mars, où il n'entre plus deux cent mille personnes par jour, mais vingt mille ; c'est encore bien raisonnable.

« C'est de la tour Eiffel, dit-il, qu'il faut dominer l'ensemble du Champ de Mars pour juger de la transformation qu'il a déjà subie. Il a revêtu cet aspect particulièrement triste d'une salle de spectacle après la représentation : la rampe est éteinte, les dorures sont ternies, la scène n'est plus qu'un trou noir. Les lacs et les bassins semblent lugubres, les jets d'eau sont taris ; on aperçoit les pelouses défoncées, toutes semées de débris, de gravats, de chiffons et de papiers gras. Ce qui brillait, ce qui grouillait de vie a pris un air de morne et sale abandon. C'est comme la décomposition rapide d'un corps, tout à l'heure plein de santé et subitement frappé de mort. Sur la plate-forme de la tour, la solitude règne ; nous sommes cinq, et lorsque l'ascenseur nous ramène à terre, sous les premières ombres du crépuscule, j'éprouve la sensation de descendre dans le vide et le silence d'un désert. »

La fin de l'Exposition a été signalée par une pluie de croix de la Légion d'honneur, qui a suivi l'orage torrentiel des médailles et diplômes. Mais il semble que plus on veut faire d'heureux avec d'aussi libérales distributions, plus on fait de malheureux... même parmi les heureux. Tout le monde dédaigne ce qui semble une commode destinée, et chacun ambitionne les plus hauts degrés, et se trouve presque insulté d'être confondu dans la foule. Il y a un trait charmant à propos des nouvelles croix de la Légion d'honneur. Il paraît que ceux qui ont été préposés à cette grande fournée ont eu une distraction, et que l'on a décoré plusieurs personnes qui l'étaient déjà. L'un d'eux plus avisé que les autres écrivit au ministre que, comme il était déjà chevalier, ce devait être une erreur, et qu'on avait dû vouloir le faire officier ou com-

mandeur. L'idée fut trouvée excellente, et non seulement le réclamant obtint ce qu'il désirait; mais l'on crut devoir en faire profiter ses compagnons de méprise, qui devinrent ses compagnons de bonne fortune. *Si non è vero è ben trovato.*

L'Exposition a servi la République de plus d'une manière; ça été un dérivatif à cette fureur d'innover qu'a toujours possédé le peuple le plus spirituel et le moins raisonnable qu'il y ait au monde. Mais que va-t-on inventer maintenant pour faire du nouveau?

Le général Boulanger a été réduit à l'impuissance par la série d'échecs qui lui ont été imposés en partie par son insuffisance, en partie par des circonstances défavorables. Réfugié de Paris à Bruxelles, de Bruxelles à Londres, et de Londres à Jersey, il a encore pu inspirer une certaine crainte au gouvernement, même après ces trois fugues inglorieuses, puisque, à l'ouverture des Chambres, un grand déploiement de force militaire et un luxe de précautions de tout genre ont pu faire croire que l'on s'attendait à une émeute au-dessus de laquelle aurait bientôt flotté le panache du général. Mais point d'émeute et point de panache! A force de désappointer, disons encore mieux de mystifier ses partisans, il semble que le prétendant à la dictature ait perdu ses dernières chances; car c'est pour les Parisiens surtout que sont faits les deux vers du sonnet d'Oronte:

Belle Philis, on désespère,
Alors qu'on espère toujours.

Les Chambres se sont ouvertes le plus paisiblement du monde, et l'Assemblée législative s'est empressé d'élire l'ancien président du Conseil, M. Floquet, ce qui a été une concession du centre gauche au parti républicain le plus avancé. Ce fait a étonné ceux qui croyaient à une coalition des partis modérés, coalition qui semblait indiquée par le résultat des élections. On s'est évertué à dire qu'une politique d'apaisement était à l'ordre du jour; et cependant voici qu'un des hommes les plus compromis du parti avancé est choisi pour le poste important occupé si longtemps par Gambetta. L'extrême droite en prend bien son parti, si l'on en juge par ce que dit M. de Cassagnac, dans son journal *l'Autorité*. D'après lui, M. Floquet, s'il ne fait pas un président

impartial, ne manquera pas d'une certaine décence, et ne sera pas un simple instrument dans les mains du gouvernement.

Pour ce qui est de la coalition, elle semble avoir peu de chance de se faire. Les républicains opportunistes paraissent plus que jamais redouter les radicaux, et d'un autre côté les conservateurs, quoique se tenant sur la réserve, n'ont pas non plus tout ce qu'il faut d'habileté et de courage pour affronter les dangers d'une situation nouvelle.

Deux hommes éminents, l'un dans le parti républicain, l'autre dans le parti monarchique, ont fait quelques pas dans la nouvelle voie qui semble s'ouvrir tout naturellement à la politique française. Mal leur en a pris, à l'un et à l'autre ; M. De Mun, pour avoir émis l'idée que l'on pourrait s'entendre avec les républicains modérés, et M. Léon Say, pour avoir fait un appel au bon sens des conservateurs de toutes les nuances, ont été mis à l'index chacun de leur côté dans leurs partis respectifs. Rien ne semble plus nécessaire en ce moment que la conciliation ; d'un autre côté, rien n'est plus difficile, par suite de l'égoïsme et des idées étroites des factions et des groupes dans chaque faction ou section de factions.

Un bon signe jusqu'ici, ça été la promptitude et l'espèce de libéralité mutuelle dans la validation des mandats. Si cela dure jusqu'au bout, certains rapprochements deviendront possibles.

Les deux plus grands événements qui se sont produits depuis la clôture de l'Exposition ont eu lieu en Amérique ; mais ils ont eu l'un et l'autre un certain retentissement en Europe, et ils ne seront peut-être point sans exercer quelque influence sur la politique de l'ancien monde.

De tous les souverains, celui qui paraissait le plus solidement assis sur son trône, c'était bien certainement l'empereur du Brésil.

Il passait même pour le type le plus accompli du monarque constitutionnel. Il pouvait avoir ses préférences politiques ; mais personne ne songea jamais à l'accuser de tentatives de gouvernement *personnel*, comme on disait dans les dernières années du règne de Louis-Philippe. Le coup d'État militaire qui s'est fait au Brésil ne ressemble aucunement à une révolution populaire. Il rappelle plutôt une révolte de la garde prétorienne au Bas-

Empire, ou une révolte de janissaires au commencement de notre siècle.

L'indifférence publique a jusqu'à un certain point amnistié les auteurs de ce mouvement, qui du reste ne s'est pas fait aussi paisiblement qu'on l'avait dit d'abord. On avait même laissé croire que pour une pension ou une indemnité, l'empereur don Pedro avait sacrifié ses droits et ceux de sa postérité. Le démenti donné à cette nouvelle a soulagé l'esprit de tous ceux qui voyaient dans une pareille transaction une preuve de plus de l'abaissement des caractères.

C'est le grand mal de notre époque où l'amour des jouissances matérielles a fait inventer ce détestable vocable de *jouisseur*. Beaucoup de *jouisseurs* et peu d'*actes*, même dans une mesure approximative, tel semble être l'ordre du jour !

Ami et patron des arts et des lettres, don Pedro s'était fait une belle popularité dans plusieurs pays de l'Europe, notamment en France et en Angleterre. Quelques-uns attribuent sa chute à son excès de libéralisme ; tant il y a qu'on ne saurait *contenter tout le monde et son père* ; dans ce cas-ci il faudrait peut-être dire *et son gendre*, car le comte d'Eu était accusé de tendances réactionnaires.

Voici comment s'exprime à ce sujet M. le comte de Barral dans la *Revue du Monde latin*.

“ Le général Deodora de Fonseca, — c'est le nom du président de la nouvelle République — et ceux qui l'ont suivi ont-ils sérieusement envie d'acclimater la république dans leur patrie ? Il est permis d'en douter, quand on sait qu'une révolte militaire était depuis longtemps déjà projetée entre marins et soldats pour le cas où les légitimes aspirations de la marine et de l'armée continueraient à être sacrifiées aux jalousies ombrageuses de l'élément civil. Peut-être les auteurs du mouvement n'ont-ils dépassé le but qu'ils voulaient atteindre que poussés par des circonstances imprévues et toutes du moment. Peut-être seront-ils les premiers à revenir en arrière.

“ Nous le souhaitons pour la grandeur et la prospérité du Brésil ; car c'est au règne bienfaisant et éclairé de don Pedro et à la monarchie que ce pays doit les progrès moraux et économiques qu'il a faits si rapidement ; c'est à la constitution du régime impérial, lors de sa séparation d'avec la métropole, qu'il doit sa

cohésion et son unité. Si la monarchie est définitivement vaincue dans cette lutte absurde, ce ne sera pas le lien flottant et vague de la fédération qui parviendra à maintenir ensemble les parties assez hétérogènes dont se compose le tout brésilien; ce ne sera pas ce lien qui pourra contenir les tendances séparatistes de certaines provinces. Le Rio Grande du sud, que toutes ses affinités naturelles portent depuis longtemps vers la République orientale de l'Uruguay, ne tardera pas à se détacher des nouveaux États-Unis du Brésil; les provinces de Para et d'Amazonas, qui abusaient déjà singulièrement du nom d'Amazonie, se constitueront en pays indépendant, et certaines provinces pauvres, telles que Matto Grosso, qui ne pouvaient prospérer qu'à l'aide du budget général de l'Empire, seront retardées d'un siècle dans la voie du progrès et de la civilisation.

“ Les porteurs d'emprunt brésilien, les acheteurs de la nouvelle Banque-Nationale du Brésil se réjouissent de voir le calme avec lequel s'est effectuée la révolution de Rio de Janeiro et la bonne tenue du change; ils craignent une réaction qui pourrait peut-être déchaîner pour quelque temps la guerre civile; mais ils ne visent pas assez loin, et le triomphe définitif du nouvel état de choses leur ménagera plus de déboires qu'une bourrasque passagère aboutissant à une restauration. Nos vœux, nos vœux les plus ardents sont pour cette dernière solution, et nous la désirons autant pour la sauvegarde des intérêts matériels que nous avons personnellement au Brésil, que par sympathie pour le gouvernement personnel et débonnaire de celui à qui l'histoire rendra sûrement quelque jour une éclatante justice. ”

Les prévisions du comte de Barral ou plutôt ses souhaits se réaliseront-ils? La chose est fort douteuse; d'un côté les journaux des États-Unis nous apprennent que la nouvelle République et son gouvernement paraissent assez viables; de l'autre les dernières nouvelles de Lisbonne feraient croire que don Pedro lui-même n'a guère l'espérance d'une restauration; et dans tous les cas il fera bien de n'en courir les risques qu'à bonne enseigne. En supposant, ce qui est très possible, que la république du Brésil s'effondre dans ces guerres civiles, qui sont comme une condition fatale de l'existence des races latines dans l'Amérique du Sud, il n'est guère probable que ce soit au prix d'une nouvelle monarchie.

Le Portugal et l'Espagne ressentent déjà le contre-coup de ce mouvement républicain dans le nouveau monde, et l'état de l'Europe pourrait bien en être sérieusement affecté.

L'autre événement auquel nous faisons allusion a eu l'Amérique du Nord pour théâtre ; c'est la tenue d'un congrès catholique à Baltimore, pour célébrer le centenaire de l'érection du premier diocèse des Etats-Unis, et en même temps pour inaugurer à Washington l'université catholique. Deux princes de l'Eglise, le cardinal Gibbons et le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, un grand nombre d'archevêques, d'évêques, de religieux, de prêtres et de laïques, tant des Etats-Unis que du Canada, assistaient à ces fêtes. Elles ont rappelé celles de la célébration qui eut lieu à Québec, en 1874, du *deux-centième* anniversaire de l'érection du premier diocèse catholique de l'Amérique du Nord. Cet événement avait précédé de cent quinze ans celui qui a été commémoré dernièrement à Baltimore et à Washington.

Comme le font remarquer à bon droit plusieurs journaux catholiques d'Europe, cette grande manifestation, à laquelle le président des Etats-Unis a pris part, forme un vif contraste avec l'attitude de quelques gouvernements de l'ancien monde. L'Eglise semble réparer les pertes trop sensibles qu'elle a faites dans une partie du continent, surtout dans ces pays de race latine qui semblaient inféodés au catholicisme par des traditions constantes et par des affinités naturelles de caractère et de tempérament.

Comme catholiques, nous devons nous réjouir des progrès que fait notre foi chez les peuples de langue anglaise, et cela d'autant plus que dans notre Confédération, depuis peu, notre religion et notre langue semblent destinées à subir une sorte d'ostracisme et de persécution.

Pourquoi faut-il que, tandis qu'ici langue et religion sont combattues sur un même terrain, une partie de nos coreligionnaires des Etats-Unis — nous aurions honte de dire la majorité — se montrent si hostiles à la langue française ?

Le congrès en a fourni malheureusement plus d'un indice, et si les faits relevés par les journaux français des Etats-Unis paraissent au premier abord de peu d'importance, il ne faut pas oublier le proverbe anglais qui dit : *Straws show how the wind blows.*

Dans la célébration de 1874, à Québec, il y avait eu à la basilique un sermon en langue anglaise par le R. P. O'Reilly, et un dis-

cours en langue anglaise avait été prononcé au banquet par M. Owen Murphy alors maire de Québec. A Baltimore et à Washington, à peine quelques mots de français! Nul doute que l'honorable M. Mercier, premier ministre de la Province de Québec, qui a prononcé au congrès un discours très remarquable n'ait eu d'excellentes raisons pour s'exprimer dans une autre langue que sa langue maternelle; aussi le fait ne mériterait guère d'être noté si l'on n'avait négligé d'inviter des catholiques de langue française des États-Unis — et il s'en trouve de très distingués et de très éloquents — à faire des conférences. De plus, une proposition adoptée par le congrès, blâmant l'existence des sociétés *nationales*, a été à bon droit relevée par les journaux. Cette délibération a semblé viser surtout nos compatriotes de la République.

Un journal canadien signale ces faits à l'attention de ceux d'entre nous qui, au cas où la croisade anti-française, commencée au Canada, serait poussée trop loin, espéreraient trouver plus de sympathie chez nos voisins, et songeraient à l'annexion.

Comme je me livrais aux réflexions que ces incidents peuvent inspirer il me tombait sous la main un très singulier article sur le catholicisme en Amérique, publié dans le *Nineteenth-Century*, aujourd'hui la revue anglaise la plus en vogue¹.

L'écrivain, après avoir donné une description très belle, mais quelque peu humoristique de Québec et du palais archiépiscopal, après avoir fait du cardinal archevêque, un portrait dans lequel nos lecteurs le reconnaîtraient peu, si même ils le reconnaissaient du tout, après s'être étendu sur les mérites respectifs des Canadien-français, des Irlandais et des populationns du Nord-Ouest, le tout sans intention malveillante, parle des progrès du catholicisme aux États-Unis et en Angleterre.

Le *gesta Dei per Francos* est mis à néant une fois pour toutes dans l'avenir de l'humanité: c'est surtout des peuples de race saxonne et de langue anglaise que doit venir le salut pour la barque de Pierre.

Mais de ces peuples, la plus large portion, la portion la plus active et la plus influente se trouve dans la république voisine.

“ En retour de ce que le catholicisme aura fait pour elle, dit

¹ — *The Nineteenth Century* — livraison de novembre 1889, *Roman Catholicism in America*, by I. E. C. Bodley.

M. Bodley, cette nation va donner à l'Eglise une puissance incomparablement plus grande que tout ce que ses disciples les plus fervents auraient pu rêver dans leur enthousiasme ; c'est-à-dire une force nouvelle très susceptible d'opérer une révolte au sein même du christianisme. De toutes les langues européennes, qui ont eu quelque influence sur notre civilisation, la langue anglaise, par suite d'événements dont l'historien peut facilement se rendre compte, est celle qui a été le moins répandue parmi les catholiques. Les catholiques anglologues ont formé jusqu'ici un très mince contingent, lequel était presque exclusivement composé d'Irlandais. Le développement que prend le peuple des États-Unis, devenu la grande nation de langue anglaise, change la position de cette langue à l'égard des millions d'hommes restés fidèles à l'Eglise romaine. Les progrès que font les colonies anglaises aideront aussi au résultat facile à prévoir ; mais il n'y a pas de doute que ce résultat ne soit dû surtout aux États-Unis ; ce sera grâce au développement de cette grande république que dans notre génération la majorité des catholiques du monde entier parlera la langue anglaise."

Vient ensuite presque un parallèle entre le cardinal Taschereau et le cardinal Gibbons, lequel se termine par un appel bien habile et très éloquent aux anglo-saxons de la vieille Angleterre en faveur d'un américain pour la candidature du prochain conclave.

L'Amérique du nord a produit, selon l'auteur, dans la présente génération deux véritables grands hommes : Sir John McDonald, le premier ministre de la confédération canadienne, et le cardinal Gibbons. Les titres de ce dernier à la papauté sont exposés en détail.

Il est bon de se rappeler qu'il y a plus de deux ans, M. de Vogüé, dans un article de la *Revue des deux mondes*, faisait un appel semblable ; la question des Chevaliers du Travail était mentionnée dans cet article comme elle l'est dans celui de M. Rodley¹.

Les discussions de ce genre ne sont pas du reste jugées aussi inconvenantes en Europe qu'elles peuvent nous le paraître ici ; elles ont lieu même à Rome, sous les yeux du Vatican ; seulement

1 — *Affaires de Rome. Revue des deux mondes*, 15 juin 1887.

les Italiens qui sont gens d'esprit en ont fait justice au moyen du proverbe : " qui entre pape au conclave en sort cardinal."

Dans tous les cas, souhaitons que la succession du grand pontife régnant s'ouvre le plus tard possible. Déjà il a amené M. de Bismark à Cannossa, et comme compensation au retour offensif du chancelier de fer, voici que l'empire britannique, pour la première fois, nomme un agent officiel auprès de la cour de Rome.

Ad multos annos! s'écriait, il y a deux ans, tout le monde catholique, disons mieux, tout l'univers chrétien, au moment où naissait notre humble revue: *ad multos annos*, répèterons-nous encore à la veille d'une nouvelle année, qui semble si grosse d'événements pour l'Europe et pour le monde.

PIERRE-J.-O. CHAUVEAU.

Montréal, 23 déc. 1889

A TRAVERS L'ESPAGNE

LETTRES DE VOYAGE, PAR A.-B. ROUTHIER, 1 VOL. IN-8°.

Quel plaisir de voyager... sans se déranger, et sans déboursier un sou ! Je viens justement de me payer ce luxe *économique*, et je désire en faire connaître la recette aux lecteurs du CANADA-FRANÇAIS.

Mon pied n'avait jamais foulé le sol de l'Ibérie. Jusqu'ici je n'avais sur l'histoire, la géographie, les mœurs de cette riante péninsule que des notions vagues et assez sommaires. Or, à l'heure qu'il est, mon ignorance est dissipée. Les Pyrénées se sont abaissées devant moi, tout comme devant Louis XIV, pour me laisser contempler les merveilles que l'art et la nature ont fait surgir au delà. Je connais cette Espagne; j'ai vu ses villes superbes; je me suis promené dans ses plaines verdoyantes qu'arrosent le Tage et le Guadalquivir; j'ai franchi ses sierras pittoresques; j'ai visité ses palais immenses, ses châteaux magnifiques, tels que ma jeune imagination en avait édifié jadis.

Purgos, la ville castillane, avec ses maisons couvertes en tuiles rouges et sa superbe cathédrale; Madrid avec ce géant de l'architecture qui s'appelle l'Escorial; Tolède dont les antiques fortifications et les vieux châteaux ne sont plus que des ruines servant de couronne monumentale à une montagne de calcaire; Cordoue, le paradis des Maures, avec la forêt de marbre de sa mosquée; Grenade et les palais de l'Alhambra; Séville, nonchalamment étendue aux bords du Guadalquivir, dorée par le soleil, parfumée par ses orangers, gloriifiée par sa grandiose cathédrale et les merveilles de l'Alcazar; Cadix, la ville capricieuse, qui ressemble à une masse de pierre blanche, immobile au milieu d'une masse d'eau bleue toujours en mouvement; Gibraltar enfin, cadavre gigantesque, couché sur un catafalque de marbre noir, dressé au milieu de la mer, sous l'immense coupole du firmament; toutes ces grandes et curieuses cités ont successivement défilé sous mon regard ébloui. Quelle promenade féerique !

Mais je vous prie de remarquer que je n'ai pas voyagé seul. J'avais pour compagnon de route et pour cicerone le plus aimable et le plus spirituel causeur que je connaisse. Observateur perspicace, il voyait tout, comprenait tout, et me communiquait ses impressions avec une libéralité dont je ne saurais trop le remercier. Aussi nos excursions ont-elles été agrémentées et nourries d'une conversation intéressante, substantielle, dont il a fait tous les frais, et dont j'ai eu tout le profit. Penseur judicieux et profond moraliste, il m'a donné sur les hommes et les choses que nous avons visités ensemble des aperçus nouveaux et d'une remarquable justesse. Jugez-en par ce fragment d'une de ses piquantes observations :

“ Vous allez vous moquer de moi peut-être, et les hommes d'affaires et d'argent vont me trouver aussi démodé qu'un vieux meuble. Mais tant pis pour eux ! Car ils ne viendront jamais voir l'Espagne, et s'ils y viennent, ils n'y comprendront rien. Eh ! mon Dieu, je sais bien que Séville, comme toute l'Espagne d'ailleurs, est très arriérée au point de vue matériel. Mais ne vaut-il pas mieux être lent à progresser matériellement que prompt à descendre vers la décadence morale ?

“ Oui, l'Espagne est un noble hidalgo dont le budget est mince, et dont la toilette est un peu négligée. Souvent sa cappa est en lambeaux, et sous la cappa le linge est déchiré, vieux, et même sale ; mais sous ces vieux vêtements il y a un cœur vaillant qui bat. Napoléon s'en est aperçu, quand, après avoir vaincu tout le reste de l'Europe, il a voulu conquérir l'Espagne.

“ Sans doute, l'Espagnol est trop fier de ses parcheminés, de ses armoiries, de ses décorations. Il jette ses titres et ses quartiers de noblesse à la tête des gens avec la même désinvolture que s'il avait tout récemment conquis Grenade, sous les ordres du *Gran Capitán*, ou remporté hier la glorieuse victoire de Lépante.

“ Mais cet orgueil prouve qu'il a le culte des aïeux, le respect des traditions, l'admiration de sa patrie, la foi dans sa force et dans sa vitalité.”

Artiste fin et délicat, il m'a fait apprécier à leur juste valeur les merveilles des palais et des églises de l'Espagne. Je voudrais vous dire ici avec quelle minutieuse exactitude et quelle pureté de goût il me faisait remarquer les étonnantes splendeurs de la mosquée de Cordoue, les ravissantes beautés de l'Alhambra et du

Généralife, à Grenade, les somptueuses richesses de la cathédrale et de l'Alcazar de Séville. J'aime mieux vous citer ce judicieux rapprochement entre les deux architectures mauresque et chrétienne :

“ L'art mauresque manque d'élévation dans le sens même matériel du mot. Il fait des salles et des cours qui sont des bijoux, des palais qui sont des paradis, des temples qui ont une superficie immense, mais il ne fait rien d'élevé. Il ne lance pas dans les cieux, comme l'art chrétien, ses colonnes, ses arceaux, ses voûtes, ses coupes et ses flèches. Sans doute la mosquée de Cordoue est une merveille, mais les colonnes manquent de hauteur, les arcs sont bas, et la voûte vous écrase comme un plafond. C'est un promenoir splendide, mais qui ne charme vos yeux que si vous regardez droit devant vous. N'élevez pas vos regards, car le charme serait rompu.

“ Ah ! comme j'aime bien mieux ces faisceaux de colonnes fuselées, qui soulèvent des arcs en ogive et des voûtes élancées à une hauteur immense ! Comme j'aime ces dômes aériens qui semblent être la coupole même des cieux, et d'où les rayons du soleil descendent comme des flèches d'amour ! Sans doute, l'homme se sent encore misérable dans nos temples ; mais quand il lève les yeux, son regard plane dans les hauteurs, et son âme s'envole vers l'infini...”

Souvent, au cours du voyage, mon compagnon se transformait en historien pour faire revivre en mon souvenir les grands événements du passé. A Tolède, j'ai vu se dresser devant moi l'imposante figure de Gonzalès Ximénès ; à Cordoue, j'ai appris à vénérer le libérateur de l'Espagne, l'immortel capitaine Gosalve ; à Grenade, agenouillé sur les tombeaux de Ferdinand et d'Isabelle, j'ai eu la vision des grandes choses accomplies par ces fondateurs de l'unité espagnole ; à Grenade encore, les ruines du palais de Charles-Quint m'ont redit les hauts faits de ce règne à jamais mémorable, où les gloires militaire, artistique et religieuse jetaient un si yif éclat sur l'Espagne et sur l'Europe entière.

La littérature n'a pas été oubliée. Dans les plaines de la Manche, mon cicérone a ressuscité le maigre fantôme de don Quichotte ; il m'a fait visiter l'hôtellerie où l'intrépide chevalier de la Triste-Figure fit sa veillée des armes, et m'a montré les moulins à vent qui eurent maille à partir avec son infatigable épée. Nous avons

relu ensemble quelques passages du romancero espagnol, et nous avons admiré le souffle patriotique qui anime ces chants primitifs. Nous nous sommes un peu attardés dans les fécondes et originales créations du théâtre espagnol. Les trois grands poètes dramatiques qui ont noms Tirso de Molina, Lope de Véga et Caldéron nous ont fait passer des heures charmantes. Mon compagnon qui, à tous les talents déjà mentionnés, joint celui de faire de très jolis vers, a poussé la condescendance jusqu'à me traduire en poésie française quelques extraits de ces grands auteurs. Je ne puis résister au plaisir de vous citer un sonnet où Lope de Véga, devenu prêtre, laisse échapper ses craintes et son repentir :

Quand mes coupables mains vous portent, ô Seigneur,
Quand je lève à l'autel l'innocente victime,
De ma témérité je me ferais un crime.
Et m'étonne de voir votre insigne douceur.

Parfois mon âme tremble et frissonne de peur ;
Parfois je m'abandonne à votre amour sublime,
Et plein de repentir, au bord de cet abîme,
Je flotte entre l'espoir, la crainte et la douleur.

Seigneur, tournez vers moi vos yeux pleins de tendresse !
Car, hélas ! trop souvent le monde et son ivresse
M'ont déjà de l'erreur fait suivre les chemins.

Seigneur, quels maux seraient comparables aux nôtres,
Si, quand nous vous portons dans nos indignes mains,
Vous nous laissez tomber en écartant les vôtres !

Je devrais maintenant vous parler de la magnifique excursion dans le nord de l'Afrique, par laquelle nous avons terminé notre voyage. Car mon intrépide cicérone a bien voulu découvrir à mes yeux étonnés un petit coin du continent mystérieux. Nous avons sillonné les flots bleus de la Méditerranée ; nous sommes allés aux rives montagneuses du Maroc et de l'Algérie, dans les jardins et les bosquets de Blidah comme dans les gorges dénudées du Chabet-el-Akra ; nous avons visité les ruines de Carthage et les bazars de Tunis ; nos yeux ont contemplanté l'océan de sable et ses dunes mouvantes ; nous avons franchi, sur des

chevaux haletants, la plaine aride sur laquelle pèse un ciel de plomb ; nous nous sommes reposés dans les oasis enchanteresses d'El-Kantra et de Biskra, et nous avons pris le café sous la tente de l'Arabe.

Mais je crois vous en avoir dit suffisamment, amis lecteurs, pour vous prouver que je n'ai perdu ni mon temps... ni mon argent, et pour vous inspirer le désir de suivre mes traces, en prenant mon cicerone pour compagnon de route. D'ailleurs, j'aurais pu me dispenser de vous entretenir si longtemps. Pour le besoin de ma démonstration, il m'aurait suffi de vous dire que j'ai eu pour guide, dans mon rapide voyage, l'honorable A.-B. Routhier, l'un de nos meilleurs écrivains canadiens. Ce nom seul, mis en tête d'un livre intitulé : *A travers l'Espagne*, est la meilleure recommandation auprès des lecteurs qui sont déjà allés *En canot* et *A travers l'Europe*. Aussi je demande bien pardon à M. Routhier d'avoir semblé croire que son livre pouvait bénéficier de ma modeste appréciation. J'ai voulu simplement donner un avant-goût aux lecteurs du CANADA-FRANÇAIS. Heureux si ces lignes pouvaient inspirer à quelques-uns d'entre eux le désir de se procurer les jouissances délicates et les précieux renseignements que j'ai trouvés en lisant *A travers l'Espagne*.

P.-E. ROY, Ptre.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

CANADA

THE DOMINION ILLUSTRATED. — Nous avons déjà eu occasion de mentionner cette belle publication, qui remplace le *Canadian Illustrated News*, de MM. Desbarats et Borland.

A l'époque où nous en avons parlé, un brillant littérateur anglais, portant un nom français, M. John Lespérance, en était le rédacteur en chef. Une cruelle maladie ayant interrompu ses travaux, il est remplacé par M. John Reade, poète et écrivain distingué, et de plus collègue de M. Lespérance dans notre Société Royale.

M. Reade continue évidemment aux Canadiens-français les sympathies que leur témoignait l'ancien rédacteur. Nous n'en voulons point d'autre preuve que l'extrait suivant d'un article qui a paru dans une des dernières livraisons, et qui a pour titre : *The French race in America* :

“ Depuis quelque temps les discussions politiques ont interrompu l'harmonie qui existait au moins d'une manière relative depuis l'établissement du régime fédéral. Nous n'avons pas à nous occuper maintenant des causes de ces regrettables discussions. Il nous suffira de dire que, tandis qu'elles ne paraissaient pas devoir franchir les frontières de notre province, elles se sont propagées bien au delà, et cela d'une manière assez alarmante. Naturellement elles ont eu pour résultat de resserrer les liens qui unissent entre eux nos catholiques de langue française. Il est inutile de chercher à qui la faute ; ni l'un ni l'autre parti politique n'est exempt de blâme. Pour nous, une telle rupture de l'entente qui avait si bien fonctionné et qui fonctionnerait encore si avantageusement, est tout à fait déplorable. Les choses, il est vrai, n'en sont pas encore rendues aussi loin que les démagogues et les pessimistes voudraient nous le faire croire ; il nous est encore loisible d'espérer un *modus vivendi*.

“ Cependant on n'en appelle pas en vain aux animosités religieuses ou nationales ; de vieilles rancunes qui paraissaient assoupies se réveillent ; nous serions du reste trop heureux si l'agitation qui dure déjà depuis un an ne laissait point de trace. Nous entendons et nous lisons continuellement les pronostics les plus menaçants. Si l'on voulait en croire quelques-uns de ces prédicants de haine, les Anglais et les Français d'Amérique,

semblables aux Juifs et aux Samaritains, n'auraient plus aucun commerce les uns avec les autres. Mis en face de la réalité, ces bravades et ces menaces sont ce qu'il y a de plus insensé.

“ Quelles que puissent être les destinées de la race française au dehors, les Français et les Anglais qui peuplent la confédération canadienne ne peuvent se quereller qu'à leur propre détriment. La Providence les a placés ensemble dans une contrée assez vaste pour eux tous et pour ceux de leurs descendants qui jugeront à propos de recueillir leur héritage,

“ La mission de la race française au Canada est d'aider au développement matériel, intellectuel et moral d'une contrée que ses pères ont arrachée à la barbarie. Ce sont eux qui ont exploré ce continent, qui les premiers en ont exploité les richesses, qui l'ont parcouru jusqu'aux montagnes Rocheuses, jusqu'au golfe du Mexique, jusqu'à la baie d'Hudson, avant que les colons de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre eussent même une idée du vaste espace qui s'étendait en arrière de leurs défrichements. L'œuvre des Français en Amérique a été noblement racontée par Rameau, par Parkman, par Tassé et par tous les historiens des États-Unis. Aucune autre race n'a gagné plus honorablement la place qu'elle occupe dans l'Amérique du Nord. De plus, elle peut trouver dans le développement à donner à la Confédération une tâche digne des plus hautes ambitions. La plus ancienne de nos provinces est encore le centre de l'influence française en Amérique, et nulle part ailleurs — témoin notre grande cité — les deux éléments ne se sont alliés plus efficacement et de manière à faire de plus grandes choses.

“ Est-ce que les Anglais du Bas-Canada aimeraient à ne plus voir les types qui leur rappellent que notre jeune pays a déjà une histoire? Est-ce qu'ils seraient heureux de ne plus entendre la langue que parlaient Cartier, Frontenac et Montcalm? D'un autre côté, est-ce que nos concitoyens d'origine française voudraient bannir ceux qui, sous des formes assez rudes quelquefois, mettent à leur disposition une grande énergie et ne sont pas non plus tout à fait dépourvus de générosité? La réponse à ces deux questions ne saurait se faire attendre; elle ne peut manquer d'être pour l'une et pour l'autre un *non* bien prononcé.

“ Les fauteurs de discorde se trompent étrangement s'ils croient qu'ils peuvent faire reculer l'aiguille du cadran où se lisent nos destinées. Anglais ou Français, nous avons tous ici une mission identique, et ce n'est que par notre mutuel bon vouloir qu'elle peut s'accomplir.

“ Aucun des écrivains que nous avons cités plus haut, n'a fait ressortir plus énergiquement ces vérités que le R. P. Mothon, dans une conférence intitulée: *Du présent et de l'avenir de la race française en Amérique*, et faite à l'Institut Canadien de Québec. On y voit que les traits distinctifs de l'élément français

sont précisément le complément des qualités propres à l'élément anglais. Les défauts d'une race trouvent un correctif dans les qualités opposées à ces défauts qui se rencontrent chez l'autre race. L'éclat, la grâce, la séduisante courtoisie et toutes les vertus sociales de l'une forment l'appoint qui, avec la persévérante industrie, l'infatigable esprit d'entreprise, la patience à toute épreuve de l'autre, donne pour résultat un ensemble de vertu digne d'une grande nation. *Quis separabit?* Telle doit être notre devise si nous voulons élever notre pays au rang que ses ressources, sa position géographique et son histoire leur désignent parmi les nations civilisées."

Tout l'article de M. Reade mériterait d'être cité. On y voit non seulement un homme bienveillant à notre égard, mais encore un observateur honnête, qui a suivi tout ce qui s'est écrit sur notre compte, qui connaît à fond nos historiens, et rend dans la cause qui s'instruit maintenant avec tant de fracas, un témoignage d'autant plus précieux qu'il est fondé sur des études aussi sérieuses qu'étendues.

P.-J.-O. C.

FRANCE

REVUE FRANÇAISE DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES.

Cette excellente publication, qui a pour directeur M. Edouard Marbeau, et pour rédacteur en chef M. Georges Demanche, si avantageusement connu au Canada, a pour objet de répandre en France et dans tous les pays français les connaissances géographiques. La statistique, le commerce, l'industrie sont l'objet de ses recherches. A moins de l'avoir vu, il est difficile de s'imaginer le nombre et la variété des renseignements qui se trouvent dans chaque livraison. A la suite d'articles spéciaux très bien rédigés, on remarque sous le titre de *Nouvelles géographiques et coloniales* des renseignements précieux sur tous les pays du monde, et spécialement sur les colonies françaises. Notre pays, comme ancienne colonie française, est loin d'être oublié; bien au contraire, il n'y a pas de publication européenne qui ait travaillé avec plus de zèle et un zèle plus intelligent à faire connaître le Canada et ses ressources. Si le prix de la revue peut paraître élevé aux particuliers, nos institutions publiques, nos cabinets de lecture, nos collèges, nos grandes écoles devraient s'y abonner. La géographie politique, statistique et commerciale change sans cesse; il n'est guère de meilleur moyen pour un professeur ou pour une maison d'éducation de se tenir au courant que de lire une publication de ce genre. Nous faisons cette remarque d'autant plus volontiers

que les rédacteurs de la *Revue*, ainsi que son directeur, sont animés du meilleur esprit au point de vue religieux et social.

Nous donnerons pour exemple de l'importance de cette publication la livraison du 15 septembre dernier : elle ne contient pas moins de sept pages sur le Canada.

Dans les informations condensées dans ces pages, on trouve d'utiles conseils aux immigrants, qui sont signés par M. A. Bodard, secrétaire général de la société d'émigration française, bureau 517, rue Saint-Jacques, Montréal.

Tout en vantant le Canada, l'écrivain met ses lecteurs en garde contre les exagérations, et indique exactement la classe de colons et d'émigrants qui nous convient : les autres en se dirigeant vers le Canada n'y trouveraient que des déboires. Dans une note, on indique les travaux et les articles sur le Canada qui ont déjà paru dans la *Revue* depuis son établissement. Ils sont nombreux et importants. M. Marbeau dit avec raison : " La *Revue française* a été une des premières publications qui ait préconisé en France l'émigration vers le Canada. M. Hector Fabre qui, dès 1884, a parcouru la France en véritable Pierre L'hermite, nous donnait au début des informations du plus haut intérêt sur ces régions ; puis M. Ludovic de Linarès et M. Bodard nous adressèrent des études. M. Demanche, notre rédacteur en chef, partait avec le groupe du Damarra, et rapportait de cette vieille terre française la relation si savante et si complète : *Au Canada et chez les Peaux-Rouges*. Les communications depuis cette époque nous sont venues incessantes. Au Manitoba et en Assiniboia nous avons eu les correspondants les plus fidèles et les plus autorisés. L'étude de M. Alfred Bernier, surintendant de l'instruction publique, sur le Manitoba et sur le Nord Ouest canadien, a eu le plus légitime succès.

" On nous a dit souvent : Si depuis cinq ans vous aviez fait les mêmes efforts pour diriger ces émigrants vers l'Algérie ou le Tonkin, vous eussiez rendu un bien meilleur service à la France. Nous avons répondu à ces excellents patriotes que les colons auxquels nous avions affaire n'avaient pas les moyens de se payer des terres en Algérie, et que, quant au Tonki., ils savent trop bien comment les choses s'y passaient... Jusqu'à nouvel ordre, nous continuerons à recommander le Canada comme l'une des régions les plus favorables, et à engager nos contradicteurs et les fonctionnaires ou les rêveurs qui font des variations dans les congrès sur un patriotisme plus ou moins colonial à donner l'exemple et à s'installer avec femmes, enfants et 5000 francs de capital à Lao-Kay ou à Long-Son."

Pour mieux faire comprendre du reste à nos lecteurs l'utilité pratique de la *Revue française*, indépendamment de la propagande qu'elle fait en faveur de notre pays, nous donnerons simplement la

liste des pays sur lesquels il y a de petites notices dans une seule livraison, sans compter les articles de fonds : Maroc — Côte-d'Or — Haut-Congo — Madagascar — Egypte — Perse — Inde — Indo-Chine — Tonkin — Chine — Terre-Neuve — Haïti : la langue française à Haïti — Guyane française — Etrangers en France. —

Parmi les articles de fond de cette même livraison, il y en a un très intéressant et très instructif pour le gouvernement de Sa Majesté britannique sur la répartition des Allemands sur le globe. Le simple examen des chiffres qu'on y a réunis pourra faire rêver nos diplomates qui ne voient de rivaux que les Russes et les Français. Il y a hors d'Europe environ neuf millions d'Allemands. Les pays qui en comptent le plus grand nombre sont les Etats-Unis (7,000,000), dont les groupes les plus considérables sont dans les Etats de l'Est à New-York et en Pensylvanie, à l'ouest Saint-Louis (30,000), et Chicago environ le tiers de la population totale. Il y en a 16,000 à la Nouvelle-Orléans, et 13,000 à San Francisco. Dans l'Amérique du Sud, la république Argentine en compte 54,000, et le Brésil 80,000. En Australie, il n'y en a pas moins de 65,000. En Chine, au Japon, dans la Polynésie, il y a de nombreux comptoirs allemands ; partout dans ces régions les vaisseaux allemands commencent à lutter avec les flottes anglaises et anglo-américaines. Dans l'Afrique septentrionale, les Allemands sont aussi très nombreux ; il y en a 12,000 dans la colonie du Cap.

Un autre petit article très intéressant résume le mouvement de la population en France depuis Jules César jusqu'à nos jours. Ce qui forme aujourd'hui la France, c'est-à-dire une partie des Gaules, aurait eu au temps de César 6,700,000 habitants ; la France du 16^e siècle aurait eu 22,000,000 d'habitants ; celle de la fin du 17^e siècle 26,000,000 ; — en 1886, 38 millions.

A l'heure présente, la France ne tient que le huitième rang en Europe quant à la densité de la population comparée à l'étendue du territoire. Le pays où la population a le plus de densité est la Belgique, qui contient 201 habitants par kilomètre carré, l'Angleterre vient ensuite avec 180, les Pays-Bas 132, l'Italie 105, l'empire allemand 85, la Prusse 82, l'Autriche 78, la France 72.

Un article sur la statistique des étrangers en France et sur leur nationalité, naissances, mariage, décès, etc., fournit des détails très importants.

Le nombre des étrangers a augmenté d'une manière surprenante pour ne pas dire alarmante depuis quelques années. En 1851, il n'était que de 380,831 ; en 1886, il s'élevait à 1,126,321. Le nombre des naturalisations a augmenté en proportion, ce qui n'est pas un mauvais signe. Il n'était que de 13,525 en 1881, contre 103,866 en 1886.

En un mot, pas une page de cette revue qui n'offre à l'historien, au statisticien, au journaliste, à l'homme d'Etat, à l'instituteur,

des données précieuses ; c'est la géographie, surtout la géographie commerciale et politique prise sur le fait, au jour le jour. Elle forme un cahier d'une centaine de pages chaque quinzaine ; elle contient souvent des cartes originales. L'abonnement est de trente francs par année pour l'étranger.

P.-J.-O. C.

REVUE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

Cette grande revue trimestrielle paraît s'en tenir de plus en plus exclusivement à sa spécialité. Placée sous le patronage de M. le duc de Broglie, elle est publiée par les soins d'un comité nommé par la société d'Histoire diplomatique, elle s'expédie gratuitement aux membres de cette société. Elle donne de plus en prime des ouvrages de ses rédacteurs ou correspondants. Ceux-ci forment comme une vaste association dont les ramifications s'étendent dans tous les pays civilisés. La liste de ses membres est par elle-même une curiosité ; c'est une sorte d'*Almanach de Gotha*. Nous remarquons dans la table de son troisième volume les titres suivants : *Un Ambassadeur à Paris sous la Régence*, par M. d'Aubigny ; *Le Baron Charles d'Acangour, ambassadeur de France en Suède, 1629-1657*, par M. Chéruel ; *Les Justifications de Tall-Grand pendant le Directoire*, par M. le comte Boulay de la Meurthe ; *Reconnaissance de l'Empire du Brésil par les puissances européennes, 1822-28*, par le baron de Loreto.

Indépendamment des articles de fond, cette revue publie de nombreux comptes rendus, une chronique des plus intéressantes, et enfin sous le titre *Bibliographie*, une table des livres et des revues de tous les pays du monde, signalant particulièrement les articles qui se rapportent à sa spécialité. Dans aucune de ces divisions, le Canada n'est oublié. Le *Canada-Français* et nos autres revues y sont souvent mentionnés, et dans la dernière livraison on remarque parmi les *comptes rendus* celui de la brochure de M. Tassé : *The French question*. Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. le comte R. de Moustier, qui a publié aussi plusieurs comptes rendus d'ouvrages canadiens, sera à l'avenir spécialement chargé de tout ce qui concerne notre pays.

P.-J.-O. C.

ETATS-UNIS

COMPTES RENDUS DE L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS. — On sait que l'Athénée est une vaillante association littéraire qui a surtout pour objet de perpétuer la langue française en Louisiane. On parle beaucoup de l'absorption de l'élément français dans cette partie des Etats-Unis par l'élément Yankee. Il y a encore là cependant ceux qui croient et qui espèrent, et qui se rappellent en même temps le vers de Racine :

La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère ?

Les comptes rendus des séances de l'Athénée forment en même temps une publication scientifique et littéraire très variée. Les principaux collaborateurs sont le docteur Alfred Mercier, secrétaire de l'Athénée, qui écrit surtout de remarquables poésies, M. Alcée Fortier dont les écrits sur l'importance et l'utilité de la langue française ont été reproduits dans d'autres revues américaines en langue anglaise, M. François Tujague, critique bien apprécié, et M. le docteur Devron, qui s'occupe surtout d'ethnologie et d'histoire naturelle. Le *Canada-Français* doit toutes ses sympathies à une œuvre congénère, et à des compatriotes d'origine qui luttent avec tant de courage pour la même cause, à une si grande distance de nous. Du reste, ce sont des parents éloignés seulement par la distance, distance que nos communs ancêtres franchissaient si vaillamment longtemps avant l'ère des bateaux à vapeur et des chemins de fer. La plupart des familles Louisianaises sont d'origine canadienne : les membres de l'Athénée s'en souvenus, et ont nommé plusieurs canadiens membres correspondants.

L'abonnement à l'Athénée n'est que de \$1.50. On peut s'abonner soit en s'adressant à Mme Ve Billard, 80, rue de Chartres, soit au secrétaire de l'Athénée, boîte 725, Nouvelle-Orléans.

P.-J.-O. G.

REVUE EUROPÉENNE

ERRATA

Page 620 — 4e alinéa — Au lieu de *il n'aurait pas manqué de faire de mer la riposte*, lisez "il n'aurait pas manqué de faire donner la réplique".

Page 625 — 2e alinéa — Au lieu de "qui continent jusqu'à l'Asie", lisez "qui continent presque à l'Asie".

Page 620 — 4e alinéa — Au lieu de "Les études de M. Leroy-Beaulieu sur la société russe valent bien les études sur la Russie", lisez "Les études de M. Leroy-Beaulieu sur la société russe valent bien les études sur le roman russe du nouvel académicien".